Les fins d'empires : le retour de Sakharov

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14801 – 7 F

SAMEDI 29 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

S'ils ne respectent pas les engagements pris à Londres

Les dirigeants serbes sont menacés d'un « isolement total »

Après la conférence internationale de paix sur l'ex-Yougoslavie, qui s'est achevée jeudi 27 août à Londres, de nouvelles négociations entre les parties en guerre commenceront jeudi 3 septembre, à Genève, sous les auspices de l'ONU et de la CEE. Il s'agira de faire appliquer le programme d'actions concrètes décidé par la conférence, notamment la fermeture des camps de détention, l'envoi d'observateurs aux frontières internes, la supervision internationale des armes lourdes. En cas de violation des accords, la Serbie a été menacée d'un « isolement total ».

Relance diplomatique

PERSONNE n'attendait un miracle de la conférence de Londres, et il ne s'en est pas produit. Pour la communauté internationale, horrifiée et impuissante depuis des mois face au spectacle de la guerre civile bosniaque, il s'agissait avant tout de relancer un processus diplomatique en panne, d'obliger, avec toute la solennité requise, les héritiers déchirés de l'ex-Yougoslavie à reprendre langue.

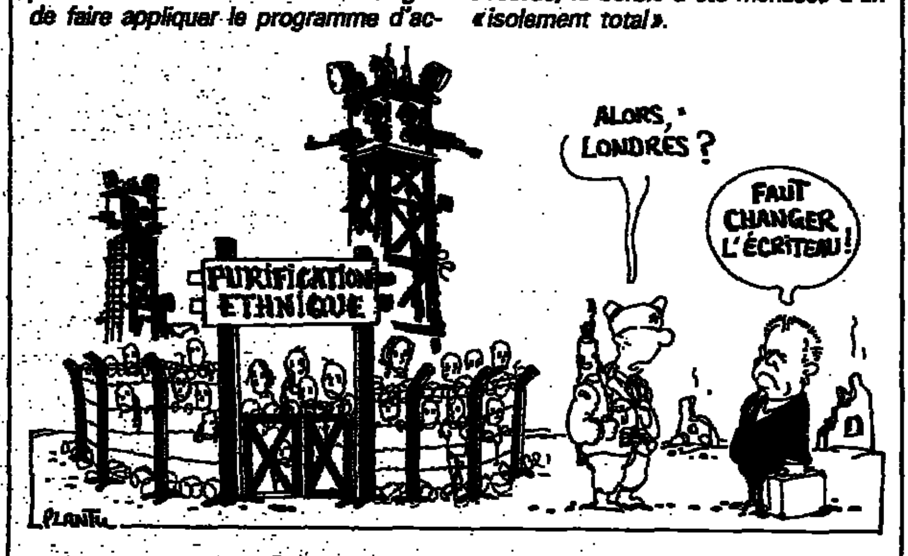
Cet objectif minimal a été atteint puisque les belligérants, dûment encadrés par la CEE et l'ONU, se retrouveront le 3 septembre à Genève pour entamer des négociations, qui s'annoncent longues et difficiles. Le « programme d'action » de ces pourparlers, tracé à Londres – et auquel ont en théorie souscrit les parties au conflit – se voudrait un « inventaire de la paix ». Mais il ressemble surtout à un catalogue de bonnes intentions dont on voit mal comment elles pourraient entrer rapidement dans les faits.

LES Serbes – de Belgrade et de Bosnie-Herzégovine – maîtres des trois quarts du terrain dans cette dernière République, avaient tout intérêt, à Londres, à faire patte de velours pour apaiser la colère de la communauté internationale à leur égard et surtout pour préparer, à terme, la consolidation de leurs acquis territoriaux. Afin de préserver l'essentiel, ils pouvaient s'offrir le luxe de quelques concessions accessoires.

Comme prévu, ils ont donc fait assaut de bonne volonté en multipliant les engagements publics. Les Serbes de Bosnie ont – entre autres – promis de « notifier » à l'ONU la liste de leurs armements lourds, de fermer les camps de détention, d'accepter l'envoi d'observateurs chargés de veiller à l'« assèchement » du flux d'armes qui alimente les chefs de guerre locaux. En échange de ces promesses, la communauté internationale – pas dupe – a choisi de ne pas humilier inutilement les Serbes en s'abstenant de les condamner officiellement pour leur responsabilité dans le déclenchement du conflit.

MAIS que valent ces belles promesses ? Bien des signes incitent à les accueillir avec scepticisme. A force de multiplier les déclarations aussi conciliantes que peu suivies d'effet, le premier ministre de la « nouvelle Yougoslavie » (Serbie et Monténégro), M. Milan Panic a rapidement perdu une grande partie de son crédit. Sa volubilité à Londres contrastait avec le mutisme inquiétant du président serbe, M. Slobodan Milosevic – jusqu'à preuve du contraire le seul véritable « homme fort » à Belgrade.

Quant à la promesse faite à M. John Major par le leader serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic, de retirer ses forces d'une « portion significative » du territoire conquis, elle est pour l'instant assortie de conditions qui la rendent fort hypothétique. La conférence de Londres est un premier pas. Mais elle n'a permis ni de réduire – bien au contraire – la violence des combats en Bosnie ni de tester la sincérité des dirigeants serbes.



Sans illusions...

LONDRES

de notre envoyé spécial

La « nouvelle Yougoslavie », qui réunit dans une fédération non reconnue par la communauté internationale la Serbie et le Monténégro, a menacé à deux reprises, jeudi soir 27 août, de claquer la porte de la conférence de Londres, si certains participants continuaient à exiger la publication, dans les déclarations finales, d'un texte condamnant la politique de Belgrade et sa responsabilité dans le conflit.

Les « Yougoslaves » se sont bien sortis d'affaire : il n'y a pas de « déclaration », mais seulement un « papier », comme l'on dit dans le jargon diplomatique, qui rappelle les engagements pris *« en particulier »* par la Serbie et le Monténégro au cours de la réunion. C'est-à-dire *« de cesser toute intervention au delà des frontières avec la Bosnie et la Croatie (...) ; de faire de leur mieux pour que les Serbes de Bosnie arrêtent de conquérir des territoires par la force et d'expulser des populations locales (...) ; de restaurer les droits civiques et constitutionnels des habitants du Kosovo et de Voïvodine, et d'assurer ceux du Sandjak (...) ; d'user de leur influence sur les Serbes de Bosnie pour obtenir la fermeture des camps de détention et permettre le retour des réfugiés dans leurs foyers ».*

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 3

Lire aussi

Les violences xénophobes de Rostock

Inquiets devant la montée du racisme, les partis politiques allemands vont tenter de restreindre le droit d'asile.

Lire page 4

Condamnation d'islamistes en Tunisie

Une trentaine de peines de prison à vie ont été prononcées contre des militants d'Ennahda.

Lire page 5

SANS VISA

Hugo, l'homme-océan

La vie de Victor Hugo et de sa famille à Jersey, puis Guernesey, dans cette maison nommée Hauteville House, où l'exilé ne se contentera pas d'affronter du regard l'océan.

Pages 11 à 14

Le sommaire complet se trouve page 22

M 0147 - 0829.0 - 7,00 F



Tout en s'efforçant de refaire son unité

La droite se mobilise en faveur de Maastricht

Après M. Jacques Chirac pour le RPR, M. Valéry Giscard d'Estaing a lancé, jeudi 27 août, la campagne de l'UDF pour le « oui » au référendum. Le même jour, M. Pierre Méhaignerie a engagé celle du CDS. Les deux dirigeants ont souhaité que l'opposition manifeste son unité dans la bataille en vue de la ratification du traité de Maastricht afin de mobiliser en faveur du « oui » les électeurs de droite tentés par un vote sanction à l'encontre de M. Mitterrand. Cependant, M. Chirac ne participera pas, le 14 septembre à Paris, à la réunion publique à laquelle l'a convié M. Giscard d'Estaing.

Contre-attaque

par Thomas Ferenczi

Sollicités par les socialistes d'entrer en campagne pour aider à la victoire du « oui », les principaux dirigeants de l'opposition, presque tous partisans de Maastricht, ont répondu à cet appel en se lançant, à leur tour, dans la bataille. M. Jacques Chirac, d'abord, a incité ses « compagnons » du RPR, en majorité hostiles au traité, à lui faire une fois de plus confiance en répondant « oui » au référendum. M. Valéry Giscard d'Estaing, ensuite, a pris l'offensive en engageant l'UDF dans le combat. M. Pierre Méhaignerie, enfin, au nom du CDS, s'est mis en mouvement.

Certes, la plupart des responsables du RPR et de l'UDF avaient déjà fait connaître leur position avant ou pendant l'été, mais ils n'en avaient pas moins laissé le champ libre, au sein de leurs formations, aux adversaires du traité qui, de M. Séguin à M. de Villiers, avaient entrepris de fructueuses tournées à travers la France. Sur le terrain, les élus de l'opposition, par prudence ou manque de conviction, ne se mobilisaient guère pour le « oui », tandis qu'à Paris les états-majors ne faisaient pas preuve d'un grand dynamisme.

Lire la suite et nos informations pages 6 et 7

Un dossier du « Monde »

Le long cheminement vers l'Union européenne

Le traité de Maastricht représente une étape dans la marche de l'Europe occidentale vers son unification, processus laborieux, bourré de contradictions, marqué par des avancées spectaculaires et des reculs paralysants, commencé il y a quelque quarante années et voué à se poursuivre au-delà de l'Union économique et monétaire promise avant la fin du siècle.

Le numéro hors-série des *Dossiers et documents* du *Monde* replace l'Europe de Maastricht dans ce long cheminement, expliquant les continuités et les ruptures, mettant en évidence les progrès comme les insuffisances. Et soulignant les enjeux : car au-delà du simple « oui » ou « non » à Maastricht, les électeurs français sont aussi invités le 20 septembre à réfléchir sur les conséquences de leur choix.

▶ « L'Europe de Maastricht », numéro hors-série de *Dossiers et documents*, 16 pages, 25 francs.

L'industrie française en roue libre

Un climat général d'incertitude favorise l'attentisme dans les entreprises

par Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

Au mois le mois ; presque à la semaine... Partout, des plus grands groupes aux plus petites entreprises, la gestion se fait au jugé. Mais comment agir autrement, s'engager sur l'avenir quand les instituts de conjoncture prédisent chaque jour une reprise qui ne vient pas ? Quand les bons chiffres flattant l'humeur cocardière – faible inflation, commerce extérieur en amélioration – correspondent si peu à la réalité quotidienne des affaires. Quand les comptes de la nation affichent une croissance de 1,1 % de la valeur ajoutée industrielle en un seul trimestre, alors que les carnets de commandes se remplissent avec peine.

Désorientés, les industriels français jouent la prudence et prolongent la politique d'hibernation qui leur avait été imposée par la guerre du Golfe. Ils ne sont pas les seuls. A l'étranger, la litanie saisonnière des résultats conjugue souvent stagnation des chiffres d'affaires et baisse des profits. Aux Etats-Unis, pour un Microsoft dégageant une rentabilité de 25 %, combien de sociétés récoltent difficilement les fruits de leurs restructurations ? Au Japon, des entreprises réputées conquérantes battent en retraite. C'est Hitachi qui, après Fujitsu, ferme une unité de semi-conducteurs aux Etats-Unis. C'est Toyota qui accuse un recul de ses ventes annuelles de 6,7 % (en volume) et de 39,7 % de ses profits. C'est le géant de l'électronique Matsushita qui voit fondre son dernier résultat trimestriel de 62 %. C'est sa filiale JVC, l'un des tout premiers fabricants mondiaux de magnétoscopes, qui annonce une multiplication par dix de ses pertes et la suppression d'un emploi sur vingt.

En France, où le calendrier n'est pas le même, les premières indications semestrielles convergent... vers le bas.

Lire la suite page 17

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F, Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

Quel rôle peuvent jouer « ceux qui pensent autrement » dans la fin d'un Empire ? Des Soviétiques dissidents comme Sakharov ont montré que les « perestroïkas » s'annoncent. Mais, aussi, qu'elles n'enrayent pas le processus de décomposition.

35. – Le retour de Sakharov

Par JEAN-FRANÇOIS SOULET

Gorki, 16 décembre 1986. Le couple Sakharov guette depuis le matin un *« important appel téléphonique »* qui lui a été annoncé la veille au soir, en même temps que le rétablissement de sa ligne. A 15 heures, enfin, raconte Andreï Sakharov, la sonnerie résonne : *« Bonjour, c'est Gorbatchev à l'appareil. – Bonjour, je vous écoute. – J'ai reçu votre lettre, nous l'avons examinée, nous avons réfléchi.* (...) *Vous allez avoir la possibilité de revenir à Moscou, le décret du Présidium du Soviet suprême va être abrogé.* (...) *On a pris également une décision concernant Elena Bonner. » Je lui dis : « Je vous suis reconnaissant ! Mais il y a quelques jours mon ami Martchenko a été tué en prison. Il était le premier dans la liste que je vous citais dans ma lettre. Cette lettre vous demandait de libérer les prisonniers de conscience, les personnes qui ont été réprimées pour leurs convictions. »*

Etonnant dialogue. Pourquoi le responsable le plus élevé du pouvoir soviétique a-t-il tenu à annoncer lui-même sa grâce au banni ? Comment ce dernier, ayant à peine marqué sa gratitude, ose-t-il réclamer immédiatement la libération de prisonniers ? Dialogue exceptionnel entre deux hommes hors du commun que le destin s'amuse à confronter à la veille de mutations décisives pour l'URSS.

Rappeler d'exil Sakharov, c'est, pour le nouveau secrétaire général du PCUS en place depuis seulement mars 1985, confirmer sa volonté de rupture avec les méthodes de ses prédécesseurs et, compte tenu de la notoriété internationale de l'exilé, c'est, pour « sa » perestroïka, réaliser une opération publicitaire de première grandeur. Bien entendu, Sakharov, après vingt ans de persécutions et de tentatives de manipulations, n'est pas dupe. Dès ce premier contact téléphonique, il a tenu à marquer que son rappel à Moscou ne serait acheté ni par son silence ni par une allégeance au nouveau maître du Kremlin. Rien d'ailleurs, dans sa vie passée, n'avait jamais entamé son extraordinaire détermination : ni le succès et les multiples honneurs, au milieu des années 1960, ni par la suite le désaveu et le mépris d'un régime et de presque tout un peuple.

Pour ce fils d'enseignant, et brillant disciple en physique théorique d'Igor Tamm (prix Nobel en 1958), les débuts professionnels avaient été fulgurants. A vingt-sept ans à peine, à l'été 1948, il rejoignait l'équipe chargée de construire une bombe à hydrogène, d'abord à l'Institut de physique, puis, de mars 1950 à juillet 1968, dans une ville secrète (qu'il ne désignera dans ses *Mémoires* que du nom de *« l'Installation »*) où étaient rassemblés tous ceux qui participaient à la mise au point de l'armement nucléaire et thermonucléaire.

Ses recherches ayant permis d'éviter l'utilisation, dans le processus de fusion, d'un élément très rare, le tritium, les Soviétiques acquièrent rapidement la maîtrise de l'arme thermonucléaire. Le gouvernement ne se montre pas ingrat. Outre l'octroi d'un salaire jugé « colossal » par l'intéressé (cinq fois supérieur à celui d'un académicien), Sakharov est élu en 1953, à trente-deux ans, à l'Académie des sciences, reçoit le Prix Staline et trois médailles de Héros du travail socialiste. Sans appartenir au Parti, il a alors une vision positive du système et de ses leaders, comme en témoigne son émotion au moment de la mort de Staline. Ses excès et ses erreurs, dont il est conscient, lui paraissent encore réformables. Inquiet des conséquences biologiques des premiers essais nucléaires, il n'hésite pas à rédiger un article dans une revue officielle et, en juillet 1961, à s'adresser directement à Khrouchtchev pour lui déconseiller de reprendre les essais temporairement suspendus. Ses interventions inspirent les accords de Moscou d'août 1963 interdisant les explosions nucléaires dans l'atmosphère, sous l'eau et dans le cosmos. Peu de temps après, non sans audace, il prend position contre l'élection à l'Académie des sciences d'un biologiste disciple du fameux Lyssenko, dont les théories continuent d'entraver le développement de la génétique. Ces prises de position, pour courageuses qu'elles soient et bien qu'elles commencent à irriter le pouvoir, ne font pas pour autant de Sakharov un dissident. Le tournant décisif a lieu entre 1966 et 1968.

A cette époque, *« ceux qui pensaient autrement »* – traduction littérale du mot « dissident » en russe – et surtout ceux qui osaient affirmer qu'ils pensaient autrement n'étaient pas légion. Emigrée pour partie en 1917, décimée par Staline, l'intelligentsia n'avait survécu qu'au prix de son silence ou d'un conformisme total à la nouvelle pensée. Il fallut attendre le « dégel » khrouchtchévien des années 1954-1956 pour que *« sous les décombres »* fusent enfin quelques voix discordantes. Les regels successifs de la fin du règne de Khrouchtchev et du début de son successeur mirent fin aux espoirs des intellectuels de voir se créer un espace de liberté, et en convainquirent quelques-uns de la nécessité de s'organiser, notamment de publier eux-mêmes (*samizdat* en russe) ce que la censure refusait.

Ainsi naquit à la fin des années 50 l'auto-édition clandestine. Des œuvres diverses, poésies, romans ou essais, commencèrent à circuler sous le manteau ; certaines mineures, d'autres remarquables, signées Pasternak, Brodski, Soljenitsyne ou Guinzbourg. Le KGB s'efforça d'étouffer dans l'œuf ce début de fronde intellectuelle. Il arrêta, fit condamner lourdement les auteurs de ces œuvres publiées en samizdat ou à l'étranger. Mais cette persécution enclencha un mouvement de solidarité inattendu dans une société fondée sur la peur et le repliement sur soi. Les comptes rendus des procès des écrivains – celui du poète Joseph Brodski en 1964, ou de Siniavski et Daniel en 1965 – circulèrent en samizdat ; une manifestation de protestation eut même lieu le 5 décembre 1965, jour anniversaire de la Constitution, place Pouchkine, à Moscou, afin de protester contre le huis clos au procès Siniavski-Daniel et l'arrestation de Boukovsky. L'année suivante, un nouveau venu se joindrait à cette manifestation symbolique de la place Pouchkine : Andreï Sakharov.

En 1966, en effet, à la suite de diverses rencontres – notamment avec l'historien Roy Medvedev, – Sakharov s'implique dans plusieurs actions contestataires, dont la signature d'un appel au Soviet suprême contre la promulgation d'un article du Code pénal permettant la condamnation de citoyens coupables de *« diffusion d'allégations notoirement fausses, dénigrant l'Etat et la société soviétiques »*. Pour Sakharov, le Rubicon est bel et bien franchi. Il a choisi, et choisi de combattre avec l'arme mise au point par ses aînés en dissidence, Guinzbourg, Galanskov, Boukovsky, Grigorenko : le légalisme.

Pour ces hommes, l'idée s'est imposée très tôt que la meilleure manière de lutter contre l'arbitraire du pouvoir n'était certainement pas d'entreprendre des actions terroristes, mais « simplement » de dénoncer le non-respect de la législation soviétique ou des déclarations universelles (charte des droits de l'homme de l'ONU, accords d'Helsinki). Pas de violence, pas de politique, mais l'exigence du respect des lois. Sur cette base, à compter de 1968, les appels et les pétitions se multiplient en faveur des groupes opprimés (minorités ethniques et religieuses) et des prisonniers d'opinion.

> **En 1966, Sakharov franchit le Rubicon. Il s'implique dans des actions contestataires et choisit de combattre le système avec l'arme mise au point par ses aînés en dissidence : le légalisme.**

Les premières structures se mettent en place. Le 4 novembre 1970, Sakharov fonde, avec deux jeunes physiciens, Tverdokhlebov et Tchalidze, un Comité russe des droits de l'homme, achevant d'exaspérer le pouvoir communiste qui, ces derniers temps, a multiplié les mises en garde. Dès 1969, Sakharov a été exclu de toute participation à des recherches secrètes et affecté comme simple assistant à l'Institut Lebedev. Imperturbable, le savant persiste encore, à cette date, à espérer une transformation positive du régime. Dans ses déclarations et ses écrits, il ne se borne pas, en effet, à dénoncer le mauvais fonctionnement du système, il s'emploie avec force et sincérité à en proposer la rénovation. Deux de ses écrits parus à cette époque tracent les contours très précis de ce que Gorbatchev appellera une quinzaine d'années plus tard la « perestroïka » interne et la désidéologisation de la politique étrangère.

Dans ses *Réflexions sur le progrès, la coexistence pacifique et la liberté individuelle*, diffusées en samizdat, puis publiées en Occident en 1968, Sakharov, rappelant les trois menaces qui pesaient sur le monde – le danger nucléaire, la destruction de l'environnement et l'explosion démographique –, défendait l'idée d'un rapprochement entre le camp socialiste et le camp capitaliste. L'idéal était de *« réunir les traits positifs des deux systèmes »*. Deux ans plus tard, le 19 mars 1970, nourrissant toujours l'espoir d'infléchir la politique des dirigeants soviétiques, il signait avec le physicien Tourtchine et l'historien Medvedev une lettre-programme adressée aux trois principales personnalités du régime, dont Brejnev. Relu vingt-deux ans après, ce document se révèle extrêmement troublant tant par sa convergence avec l'analyse et le programme gorbatchévien des années 1985-1987 que par ses vues prophétiques sur les risques d'une expérience réformatrice mal engagée.



F. HIRON/SYGMA

Andreï Sakharov, le 23 décembre 1986, à son retour d'exil de Gorki.

Etonnante similitude des vues en effet, et presque des termes, en ce qui concerne le constat de faillite. *« Au cours de la dernière décennie*, affirment Sakharov et ses amis en 1970, *des signes menaçants de désorganisation et de stagnation ont commencé à apparaître dans l'économie de notre pays ; mais le point de départ de ces difficultés remonte à une période bien antérieure et revêt un caractère très profond. Le taux de croissance du revenu national décroît régulièrement. L'écart s'accroît entre la mise en œuvre des capacités de production nécessaires à un développement normal et la réalité. Des cas nombreux d'erreurs se manifestent dans la détermination de la politique technique et économique, dans l'industrie et l'agriculture. »* Or voici ce qu'écrit en 1987 Gorbatchev dans ses *Vues neuves sur notre pays et le monde* : *« A un certain moment – le phénomène est devenu évident pendant la deuxième moitié des années 1970 – s'est produit quelque chose d'inexplicable à première vue. Ce pays a commencé à perdre son dynamisme. Les échecs économiques se mirent à devenir plus fréquents. Les difficultés s'accumulèrent, les choses se détériorèrent, les problèmes non résolus se multiplièrent. Des aspects de ce que l'on appelle la stagnation se mirent à faire leur apparition dans notre société. »*

Que proposaient Sakharov, Tourtchine et Medvedev pour redresser la situation ? Une *« démocratisation de la vie sociale menée sous la direction du Parti, en collaboration avec toutes les couches de la société »* comprenant notamment une liberté d'information et de création *« indispensables à l'intelligentsia »*, une réforme de la justice, l'amnistie des condamnés politiques, la multiplicité des candidatures, une révision du processus de gestion et d'organisation. Il n'y avait plus le choix : c'était la réforme ou le chaos. *« Qu'est-ce qui attend notre pays si la voie de la démocratisation n'est pas prise ? Retard par rapport aux pays capitalistes dans la deuxième révolution industrielle et transformation progressive de notre pays en puissance provinciale de deuxième ordre ; accroissement des difficultés ; aggravation des rapports entre l'appareil du Parti, de gouvernement et l'intelligentsia ; danger de glissade à droite et à gauche ; aggravation des problèmes nationaux, car, dans les Républiques nationales, l'aspiration de la base à la démocratisation a inévitablement un caractère nationaliste. »* On croirait, avec quinze ans d'avance, lire une description de l'URSS à la fin de l'ère gorbatchévienne. Ces mises en garde prophétiques restèrent lettre morte. Le pouvoir faisait la sourde oreille et tentait de faire taire l'académicien en malmenant les membres de sa famille, en faisant même courir des bruits inquiétants sur sa santé mentale. Ces manœuvres de discrédit réussirent. Hormis dans le petit milieu de la dissidence, la voix de Sakharov n'eut jamais d'écho dans le pays profond. En revanche, elle ne cessa de prendre de la portée en Occident. En octobre 1975, le prix Nobel consacra la notoriété d'un savant qui personnifiait dans le monde entier le combat en faveur des droits de l'homme. Toutefois, si le Nobel le protégea du goulag et de l'hôpital psychiatrique, il ne lui évita pas l'exil à Gorki lorsque, en janvier 1980, il osa condamner l'intervention soviétique en Afghanistan.

Fatigué et très soucieux de la santé de sa femme, rappelé sept ans plus tard par le bon vouloir de Gorbatchev, il aurait eu toutes les raisons de se taire. Et d'autant que la politique du nouveau secrétaire général, surtout en matière extérieure, répondait à ses souhaits. Il accepte d'ailleurs de participer en février 1987 au Forum international pour un monde sans armes nucléaires, qui rassemble à Moscou près d'un millier de scientifiques de quatre-vingts pays. L'année suivante, il est élu au présidium de l'Académie des sciences, autorisé à voyager. Sakharov a-t-il été récupéré par Gorbatchev ? Ceux qui le craignent sont vite rassurés en écoutant ses discours au Congrès des députés du peuple, où il a été élu au printemps 1989. Dès le mois de juillet, on le retrouve aux côtés d'Eltsine et d'Afanassiev à la tête du groupe interrégional de députés qui se fixe pour objectif de faire passer l'URSS le plus rapidement possible du totalitarisme à la démocratie. Il ne cesse de harceler Gorbatchev, qu'il trouve trop timide et trop indécis. Deux jours avant sa mort, le 12 décembre 1989, il demande un débat – que Gorbatchev parvient d'ailleurs à faire différer – sur l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste.

Extraordinaire destin de saint laïque et de prophète que celui de cet homme qui, au faîte de la gloire et des privilèges, accepta l'impopularité et la persécution. Il est une figure exemplaire de cette poignée de dissidents qui, dans les années de soumission, ont, par leurs seules actions, sauvé l'honneur et semé les idées des temps nouveaux qui abattront l'Empire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La Révolution gorbatchévienne*, de Jacques Baynac, L'Arpenteur, 1989.
- *Mémoires*, d'Andreï Sakharov, Le Seuil, 1990.
- *Histoire de la dissidence*, de Jean Chiama et Jean-François Soulet, Le Seuil, 1982.

Prochain épisode : « Le problème d'Edward Gibbon », par Jean-Pierre Rioux

ÉTRANGER

La conférence de Londres sur le conflit dans l'ex-Yougoslavie

« *Des négociations ? Quelles négociations ?* », a déclaré, furieux, le président serbe Slobodan Milosevic, considéré comme « *l'homme fort* » à Belgrade, en quittant, jeudi 27 août, la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, qui s'est achevée dans la soirée à Londres sur une condamnation de sa politique nationaliste et expansionniste. Le leader serbe, qui avait écouté une succession d'orateurs dénoncer les responsabilités serbes, avait même dû entendre en public des reproches du premier ministre de la « *nouvelle* » Yougoslavie (Serbie, Monténégro), M. Milan Panic, dont le pouvoir à Belgrade semble être moins assuré.

Le leader des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, s'est dit satisfait, vendredi, du résultat de la conférence qui, selon lui, n'a pas fait de « *discrimination* ». Mais il a d'avance rejeté sur les Musulmans la responsabilité d'un éventuel non-respect du cessez-le-feu. « *Nous ne pouvons pas cesser les premiers car ce n'est pas nous qui lançons l'offensive* », a-t-il affirmé à la BBC. M. Karadzic s'est engagé à « *faire ce que nous avons promis, peut-être pas immédiatement, mais nous le ferons* ».

Estimant que le leader serbe de Bosnie n'accepterait pas « *les termes de l'accord de désengagement militaire en Bosnie par philanthropie* » mais parce qu'il y serait obligé par son isolement sur le terrain (observateurs à la frontière serbe, sanctions), le secrétaire d'Etat américain par intérim, M. Lawrence Eagleburger, a estimé que le programme d'action prévu par les « *décisions spécifiques* » de la conférence « *a galvanisé l'action internationale pour traiter ce cancer au cœur de l'Europe* ». Il a jugé que la conférence avait lancé « *un signal clair que l'agression ne serait pas récompensée* ». Prudent, M. John Major, le premier ministre britannique qui a coprésidé la conférence avec le secrétaire général de l'ONU, a déclaré que « *nous ne pouvons nous fier à la seule bonne volonté* [des parties en conflit] *et devrons maintenir la pression* ». Le chef de la diplomatie allemande, M. Klaus Kinkel, a déclaré que malgré son « *pessimisme initial, deux résultats concrets* » avaient été obtenus, à savoir la détermination des responsabilités et un programme d'action.

Cependant, un porte-parole du gouvernement de la Bosnie-Herzégovine, M. Paul Tvrtkovic, a critiqué, vendredi dans le quotidien londonien *The Times*, la communauté internationale pour son incapacité à entreprendre une « *action décisive* » pour mettre fin à la guerre.

Les ministres de la défense et des affaires étrangères des neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), l'organisation européenne de défense, devaient se rencontrer vendredi à Londres et devraient décider de mettre à la disposition de l'ONU, près de 5 000 hommes pour la protection des convois humanitaires, la supervision des armes lourdes et le contrôle de l'embargo. – *(AFP, Reuter, AP.)*

A Sarajevo, la canonnade n'a pas cessé

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Synchronisme parfait et tragiquement symbolique. A l'heure même où, jeudi soir 27 août, à Londres, les quarante délégations à la conférence sur l'ex-Yougoslavie clôturaient leurs travaux avec quelque espoir pour la paix, les artilleurs des deux bords, serbes et bosniaques, se déchaînaient de nouveau. Une fois de plus, le ciel de Sarajevo s'enflammait de la lueur des incendies, visibles de chaque côté de la ligne de front distante parfois d'environ deux cents mètres. Au sifflement des obus succédait quasi instantanément le bruit sourd des explosions.

D'abord limitée au centre-ville, cette reprise à grande échelle des duels d'artillerie s'étendait petit à petit à tout le front et s'y ajoutaient bientôt des échanges nourris aux armes légères. La canonnade, qui s'est poursuivie jusqu'à l'aube à un rythme soutenu, s'est quelque peu ralentie ensuite, sans toutefois que le calme soit totalement revenu vendredi.

Avant même de rentrer dans le détail concret des « *généreuses promesses* » faites à Londres par le chef de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, M. Radovan Karadzic, ces nouveaux débordements jettent une ombre sérieuse sur la sincérité des acteurs. Déjà promise, la notification aux Nations unies, par les Serbes, dans les quatre jours, de leurs pièces d'artillerie déployées autour de la cuvette de Sarajevo, ne devrait pas, en théorie, poser de problèmes, la question étant de savoir si la liste sera complète.

Tragique routine

Compte-tenu du nombre très élevé de celles-ci – environ 450 dont une cinquantaine d'obusiers de 155 mm et une centaine de canons de 122 mm – et de leur mobilité, la mise sous contrôle de l'ONU, qui doit envoyer une quarantaine d'observateurs supplémentaires, risque d'être délicate.

En attendant, un grand scepticisme demeure ici et, vendredi matin, les habitants contemplaient une nouvelle fois les dégâts de la nuit. Atteints de plein fouet en début de soirée, des bâtiments de la gare centrale de Sarajevo continuaient de se consumer et une usine de vêtements située à proximité n'était plus que carcasse calcinée. Dans un tunnel, non loin de là, un char de l'armée bosniaque avait soigneusement regagné son abri. A l'hôpital Kosevo, le premier bilan de cet affrontement nocturne s'élevait déjà à trois morts et vingt-deux blessés.

Les dernières quarante-huit heures avaient pourtant vu une baisse sensible des bombardements, qui étaient revenus à leur tragique routine : trois morts, une dizaine de blessés à un arrêt d'autobus, et cinq blessés dont deux graves lors de l'explosion d'un obus devant un café. Pour la première fois depuis plusieurs jours, les urgences des hôpitaux n'étaient pas prises d'assaut et, dans la rue, les passants se faisaient plus nombreux.

L'accalmie correspondant à la rencontre de Londres aura donc été de courte durée, et nul ici ne se fait d'illusions sur la possibilité prochaine de voir un semblant de paix rétabli autour de la capitale bosniaque.

FRANÇOISE CHIPAUX

Sans illusions...

Suite de la première page

Parmi les autres obligations, consenties par les Serbes, figurent également le respect des frontières actuelles et des traités internationaux, la garantie des droits des minorités, et l'ambition de normaliser la situation en Croatie, dont ils contrôlent environ un tiers du territoire. Si ces engagements sont tenus, dit le « *papier* » (dont M. John Major est l'auteur), la Serbie et le Monténégro retrouveront une position « *respectée* » dans la communauté internationale. Dans le cas contraire, « *le Conseil de sécurité sera invité à prendre de nouvelles sanctions conduisant à un isolement international total* ».

Accentuer la pression

Les Serbes ont jugé ce « *papier* » modéré, car il ne mentionnait pas notamment leur prétention à être les héritiers de l'ancienne Yougoslavie en tant qu'Etat ; et ils n'ont donc pas quitté la conférence. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et d'autres délégations étaient d'ailleurs hostiles à une déclaration officielle sévère pour Belgrade. A leurs yeux, cela aurait compromis dès le départ les chances de relance de la négociation. D'autant plus que la Serbie voyait déjà d'un très mauvais œil la nomination, pour succéder à lord Carrington au poste de président de la conférence de paix européenne, de M. David Owen qui, il y a peu, avait prôné une intervention militaire internationale en Bosnie.

Londres n'est qu'un début. La conférence internationale, affirme-t-on, vivra jusqu'à ce qu'un règlement final des problèmes de l'ex-Yougoslavie soit obtenu. Pratiquement, elle commencera, le 3 septembre, à Genève, avec la constitution de multiples groupes de travail et de comités de « *pilotage* », gérés conjointement par les Nations unies et la Communauté européenne. Les grands principes et conditions de ce travail ont été définis dans la capitale britannique : cessation des combats, non reconnaissance des conquêtes territoriales, respect des libertés civiques fondamentales, du droit international et humanitaire. Les expulsions forcées, de même que les détentions illégales, les tentatives de modification ethnique des populations sont condamnées « *totalement* ». « *Ce sont les normes,* disait M. Major, *sur lesquelles tous les protagonistes seront jugés.* »

En fait, la Conférence de Londres reprend une très grande partie des principes que s'était fixée la conférence de paix en Yougoslavie, mise en place par la CEE en 1991 sous la conduite de lord Carrington et qui n'avait pas eu, c'est le moins qu'on puisse dire, de résultats spectaculaires sur l'évolution des événements. En l'élargissant aux Nations unies (au niveau de la présidence avec M. Cyrus Vance), à la CSCE, aux membres permanents du Conseil de sécurité, aux représentants des pays limitrophes concernés et du monde musulman (au sein des groupes de travail), on espère accentuer la pression internationale sur les belligérants, amener ceux-ci à négocier – quitte, semble-t-il, à accepter une révision des frontières, mais par accords mutuels – et éviter un désastre dans l'ensemble des Balkans.

Sur la situation en Bosnie, la Conférence a appelé, dans une déclaration officielle, à sa reconnaissance par toutes les anciennes Républiques de Yougoslavie et à la reprise immédiate, à Genève, des négociations sur l'avenir institutionnel de cette République. A cette déclaration, est jointe une lettre à M. John Major du dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, qui s'engage à donner, « *dans les 96 heures* » une liste des positions des armements lourds qui se trouvent autour de quatre villes assiégées par les Serbes (Sarajevo, Goradze, Bihac et Jajce) et de les placer sous la supervision de l'ONU, – conformément à une résolution du Conseil de sécurité.

Signe d'apaisement ? Peut-être, car M. Karadzic ajoute qu'en cas de négociations sérieuses entre les trois communautés de Bosnie-Herzégovine (serbe, croate et musulmane), « *les Serbes de Bosnie accepteraient de renoncer à une part substantielle du territoire actuellement sous le contrôle de leurs forces* ». Mais tout cela, à condition que le gouvernement (musulman) bosniaque prenne, au niveau militaire, des décisions analogues... Des dispositions spécifiques, qui engagent toutes les parties ont donc également été prises à Londres *(voir ci-dessous)*.

Toujours à propos de la Bosnie, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a annoncé que l'accompagnement militaire des convois humanitaires dans cette République, prévu dans la résolution *770*, se fera sous l'égide de l'ONU et il présentera une demande d'« *élargissement du mandat* » de la FORPRONU, au début de la semaine prochaine, à New-York. L'organisation de cette force spéciale, composée de plusieurs milliers d'hommes venant de différents pays, dont la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Canada et d'autres, devait être discutée, vendredi à Londres, lors d'une session ministérielle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Quant au retour à la paix en Bosnie-Herzégovine et à une situation normale dans l'ex-Yougoslavie, notamment en Croatie, et en dépit de ces déclarations de bonnes intentions de toutes les parties, personne ne se fait d'illusion. « *Ce n'est pas facile* », disait M. Major. « *On voudrait naturellement aller plus vite, mais la situation est complexe...* », constatait M. Roland Dumas.

ALAIN DEBOVE

Les réactions en France

M. Rocard : l'action humanitaire ne suffit pas

M. Michel Rocard a déclaré, jeudi 27 août, lors de la réunion de son courant à Quimper, que, dans l'ex-Yougoslavie, « *la communauté internationale s'honore d'une action humanitaire courageuse et diversifiée* ». « *Chacun sait,* a-t-il ajouté, *ce qu'elle doit à Bernard Kouchner, à François Mitterrand, à la France.* (...) *Pourtant, cela ne suffit pas.* (...) *Face à la guerre de conquête que mène le gouvernement serbe contre la Bosnie indépendante, nous devons assumer nos responsabilités.* »

L'ancien premier ministre a affirmé : « *Si, par malheur, la conférence de Londres échouait, la France devrait prendre l'initiative de proposer au Conseil de sécurité des Nations unies une résolution imposant à Belgrade de cesser son intervention militaire et de retirer toutes ses troupes de Bosnie, même celles déguisées en milices, sous peine de recours à la force au titre du chapitre 7 de la Charte.* »

M. Lionel Jospin, invité à la réunion de Quimper, a déclaré que « *l'attitude adoptée par le président de la République est juste* » et que « *celle que préconise une partie de l'opposition est irresponsable* ». L'ancien ministre de l'éducation nationale a souligné que le gouvernement français « *n'est ni coupable ni responsable de ce qui se passe dans l'ancienne Fédération yougoslave* » et qu'il faut « *exclure toute idée d'intervention unilatérale de la France* », mais qu'il ne faut pas exclure, en revanche, « *une action militaire internationale* ».

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du jeudi 27 août à l'occasion d'un entretien avec M. Roland Dumas, la Russie n'est pas le seul pays à avoir reconnu la République ex-yougoslave de Macédoine, même si elle a été, à cette date, le dernier Etat à le faire (*le Monde* des 7 et 10 août). La Macédoine a été reconnue, au total, par sept pays : en premier lieu par la Bulgarie voisine, puis par la Turquie, la Slovénie, la Croatie, les Philippines, la Lituanie et la Russie.

Sur la ligne de feu entre les zones serbe et bosniaque

Les chances d'une solution « à la suisse »

TESLIC

de notre envoyé spécial

Quand il vous faut, pour relier deux villages, traverser à pas de loup des champs de mines, quand vous entendez, à longueur de nuit, récits d'horreur et salves rageuses, quand vous voyez les regards des combattants lancer des éclairs au seul nom de l'adversaire, quand vacille le seul espoir des pourparlers de Londres, vous vous dites que les conflits de l'ex-Yougoslavie, dont on rappelle complaisamment le caractère séculaire, comme si le temps passé à se haïr excusait de ne plus en finir, ont quelque chose d'inexpiable, et que la paix est hors d'atteinte.

Et pourtant ! Sur le terrain, ce terrain truffé d'explosifs et de préjugés, des chances de compromis existent. Quelque part sur la ligne de feu, entre Tesanj, en zone bosniaque, et Teslic, la serbe, un radio-amateur met régulièrement en contact les autorités des deux communes. La parole grésillante de la CB couvre encore les saccades ineptes de la poudre.

« Cette guerre n'est pas de religion »

Tesanj rassemble 20 000 personnes, dont 70% de Musulmans, 18 % de Croates, 10 % de Serbes, le reste étant classé « mixte ». Le président de l'agglomération, M. Milrad Cman, est un Musulman. Mais il se veut laïque et ne revendique pas une institution islamique, encore moins fondamentaliste. Il accepterait de former un canton dans un ensemble de Bosnie-Herzégovine, selon une frontière calquée sur l'actuelle ligne de feu empruntée par Equilibre (1).

Le responsable du territoire de Teslic, à 20 kilomètres du côté serbe, M. Milorad Markovic, tient un langage voisin, malgré la proportion inverse de sa population : sur 20 000 habitants, 65 % de Serbes, 15 % de Croates, 20 % de Musulmans. Il prétend – ce que conteste M. Cman – qu'à l'origine locale du conflit se trouve la séquestration de négociateurs serbes par des Bosniaques à la solde de Musulmans intégristes. Il nie, d'autre part, l'existence des camps évoqués par les gens de Tesanj, et se dispense d'en tolérer la visite. Mais, pour le reste, l'écart de leurs positions, de leur avis même, ne mérite pas la moindre blessure par balle. Teslic accepterait de figer les frontières d'aujourd'hui. Pas question de revendications sur Tesanj, encore moins sur Travlik ou Zelita, comme on s'en inquiète là-bas.

« *Les objectifs sont atteints,* affirme M. Markovic. *Nous n'abuserons pas de notre évidente supériorité en gros armement. Cette ville possède un monastère qui date du quatorzième siècle, avant la bataille de Kosovo. Moi non plus, je ne veux pas devenir République islamique. Cette guerre n'est pas de religion.* »

Comme chaque fois que la conversation s'engage ici, dans les bureaux où bivouaquent les deux camps, M. Markovic sort sa carte de l'ex-Yougoslavie et commence à crayonner des zones. Son crayon a moins tendance à glisser à l'est et au sud que celui des militaires. « *En 1918, la parole a été donnée aux cartographes. Il faut recommencer. Bien sûr, nous, Serbes, aimerions le rattachement direct à Belgrade, mais nous accepterions de former un canton autonome au sein d'une République laïque de Bosnie-Herzégovine. Il n'y a de solution que dans la cantonisation à la suisse. Les Croates sont d'accord là-dessus. Un passeport unique figurerait les trois cantons.* » Devant cette esquisse d'accord, on rage de ne traverser la forêt de Borja qu'au son des balles.

BERTRAND POIROT-DELPECH

(1) L'organisation humanitaire lyonnaise à l'origine du convoi.

Un arsenal de « décisions spécifiques »

Selon les « *décisions spécifiques* » adoptées dans les documents de la conférence, toutes les parties acceptent de coopérer à un « *programme d'action* » :

1. Cessation de la violence. Le but premier est d'arriver à un arrêt réel et durable des hostilités dans l'ensemble de l'ancienne Yougoslavie et en particulier en Bosnie-Herzégovine afin de faciliter la négociation d'une solution politique. Cela implique des actions urgentes incluant :

– la levée rapide du siège de villes et de villages ;

– la supervision internationale des armements lourds ;

– la mise sous contrôle central de toutes les forces, y compris les forces irrégulières ;

– la réduction progressive des quantités d'armes dans la région sous supervision internationale ;

– la notification aux Nations unies, par toutes les parties, dans le cadre des mesures de confiance et de sécurité, de tous les armements lourds dans un délai de quatre-vingt-seize heures (quatre jours) ;

– l'interdiction des vols militaires ;

– l'identification des quartiers généraux et des commandements de toutes les unités armées, y compris paramilitaires ;

– le stationnement d'observateurs à la frontière entre la Bosnie et la Serbie et entre le Monténégro et la Bosnie (surveillance de l'embargo sur les armes) ;

– le déploiement d'observateurs en Bosnie pour le contrôle des armements lourds.

2. Acheminement efficace de l'aide humanitaire. Une coopération totale pour l'envoi d'aide humanitaire, par la route, en Bosnie-Herzégovine, est demandée à toutes les parties, selon les phases spécifiques suivantes :

– développement progressif des missions humanitaires et des convois routiers en provenance de Croatie, de Serbie et du Monténégro vers toutes les régions de Bosnie où cette aide est nécessaire ;

– priorité est donnée à la réparation du réseau routier et ferroviaire entre Ploce, Mostar et Sarajevo ;

– désignation de représentants locaux avec lesquels des facilités pratiques pour les missions humanitaires et les convois routiers peuvent être réglées.

3. Les réfugiés. Retour progressif des réfugiés dans leurs foyers. Les Nations unies seront chargées d'évaluer leurs besoins.

4. Démantèlement des camps de détention. Libération inconditionnelle et unilatérale, sous contrôle international, de tous les civils prisonniers et fermeture sans délais des camps de détention ;

– accès immédiat de la communauté internationale aux camps pour examiner la situation des personnes détenues ;

– action urgente des organisations humanitaires pour trouver des solutions temporaires à la prise en charge des détenus libérés.

5. Action internationale. Pour atteindre ces buts, tous les gouvernements et organisations internationaux s'engagent à :

– coopérer totalement avec le secrétaire général des Nations unies et à lui fournir les informations permettant d'appliquer la résolution 771 ;

– à prendre toutes les mesures légales possibles contre les responsables de violations ou d'atteintes aux conventions de Genève ;

– à ouvrir un registre des violations établies et vérifiées du droit humanitaire international ;

– à organiser les missions de contrôle et de surveillance demandées par la CSCE sur les territoires de l'ancienne République fédérative et socialiste de Yougoslavie (RFSY) et des pays voisins (contrôle de l'embargo, NDLR) ;

– à ne pas envisager une aide à la reconstruction de l'économie serbe tant que la Serbie n'aura pas rempli les conditions posées par cette conférence, à savoir donner les moyens de passage aux convois humanitaires et assurer leur protection, à la demande de l'ONU ; donner les moyens de contrôle des armements lourds en Bosnie-Herzégovine.

6. Sanctions. Un accord a été conclu entre les gouvernements concernés sur les points suivants :

– renforcement d'un plan d'action visant à assurer l'application rigoureuse des sanctions ;

– renforcement des sanctions sur le Danube, considérant que les pays riverains ont autorité pour le faire, et l'obligation de les appliquer ;

– aide pratique aux pays voisins, en personnel et en équipements, afin de faire appliquer rigoureusement les sanctions, en coopération avec la CEE et la CSCE.

Enfin, pour ce qui est des violations du droit humanitaire international, les deux présidents de la conférence de Londres, MM. Boutros Boutros-Ghali et John Major, examinent la possibilité de créer une Cour pénale internationale devant laquelle les auteurs des exactions seraient traduits.

EUROPE

La mission dans l'ex-Yougoslavie de l'ancien premier ministre polonais

M. Mazowiecki préconise la création d'une commission d'enquête permanente

GENÈVE

de notre correspondante

Le rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (*le Monde* daté 16-17 août) chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki – qui n'a pas participé à la conférence de Londres parce qu'il n'y avait pas été invité – devait remettre, dans la soirée du vendredi 28 août, un premier rapport sur la mission qu'il a dirigée sur le terrain, du 21 au 26 août. Le texte comportera un certain nombre de recommandations : l'une d'elles préconisera la création d'un organe d'enquête permanent.

A son retour à Genève, au cours d'une conférence de presse jeudi, M. Mazowiecki a déclaré que des atrocités étaient commises de part et d'autre, que la haine était inculquée, propagée et encouragée de manière exacerbée par tous les médias du pays, et que le surarmement était on ne peut plus alarmant.

La mission est rentrée avec le pénible sentiment que la tragédie yougoslave risquait de n'en être qu'à ses débuts et que toutes les parties en conflit étaient responsables de la dégradation de la situation. M. Mazowiecki a estimé, d'autre part, que le mandat de la FORPRONU devrait être élargi et ses effectifs augmentés.

Les membres de la mission ont pu s'entretenir avec des personnalités de tous bords et visiter un certain nombre de lieux de détention, mais pas tous ceux dans lesquels ils auraient souhaité se rendre. M. Mazowiecki retournera en septembre en ex-Yougoslavie et, cette fois, visitera également le Kosovo.

Pour sa part, M. Louis Joinet (France), responsable à la sous-commission du problème des détentions arbitraires, qui, au cours de cette mission, s'est particulièrement préoccupé de l'étendue de la désastreuse politique de purification ethnique *« croisée »* – les Serbes n'en ayant pas l'exclusivité – nous a confirmé toutes les atrocités maintes fois relatées. Six méthodes sont, selon lui, pratiquées :

1. Diverses formes de dissuasion à l'encontre des personnes qui veulent rester dans leurs villages, leurs maisons ; cela peut aller jusqu'aux exécutions sommaires ;

2. Appel à la délation collective. Il circule dans une quinzaine de villes des fascicules intitulés *« Qui est qui ? »* ; l'un d'eux, publié par les Croates, comporte 6 000 noms serbes ;

3. Expulsions avec confiscation des biens, précédées d'extorsion de signatures sur des documents dans lesquels l'expulsé doit déclarer que son départ est volontaire ;

4. Manipulation du statut de prisonnier de guerre : des paysans sont arrêtés en masse, afin de servir de monnaie d'échange ;

5. Destructions sélectives : on peut voir dans le même village des ruines de maisons musulmanes côtoyant des demeures en bon état, fleurs aux fenêtres ;

6. Discrimination d'état-civil : il faut prouver, pièces d'identité à l'appui, que l'on appartient à telle ou telle ethnie, afin de pouvoir inscrire ses enfants à l'école, toucher sa retraite...

Pour le juriste français, toutes ces mesures sont, en même temps que moralement et humainement graves, totalement illégales.

ISABELLE VICHNIAC

ALLEMAGNE : les violences xénophobes à Rostock

Pour la première fois depuis la fin de la semaine dernière, la ville de Rostock, dans l'ex-RDA, a connu, jeudi 27 août, une soirée calme. Seule une bagarre entre quelques dizaines de jeunes gens d'extrême droite, ivres pour la plupart, a été signalée. En revanche, de deux mille à trois mille personnes ont défilé en silence dans les rues de la ville pour protester contre les violences xénophobes de ces derniers jours. Déjà, environ trois mille personnes s'étaient rassemblées mercredi soir à Berlin, Munich et Francfort. La police craint de nouveaux affrontements à la fin de semaine, plusieurs mouvements de gauche ayant annoncé leur intention d'organiser à Rostock une manifestation antiraciste.

Le chancelier Kohl a de nouveau condamné ces violences en ajoutant jeudi, au cours du conseil des ministres : *« Ceux qui mettent en danger la vie ou la santé des autres, qui incendient des maisons et incitent à la haine des étrangers doivent être poursuivis avec toute la sévérité de la loi. »* Le président de la République, M. Richard von Weizsäcker, a, lui aussi, très vivement critiqué les événements de Rostock. Dans un texte publié jeudi en première page du quotidien populaire *Bild Zeitung*, il a écrit que les violences contre les demandeurs d'asile étaient un *« signe sérieux et pernicieux qui pourrait facilement s'étendre au-delà de la problématique de l'asile »*.

Mme Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, ministre de la justice, a déclaré au quotidien *Berliner Kurier* que le *« vrai »* motif de ces violences réside *« dans les problèmes économiques et personnels qu'ont les gens actuellement »*, tandis que les étrangers et les demandeurs d'asile ne sont, selon elle, que des causes *« apparentes »*.

C'est la première fois depuis le début des violences qu'un ministre établit un lien direct entre ces incidents et les conditions de vie dans l'ex-RDA. Les principaux partis politiques vont par ailleurs tenter de trouver un terrain d'entente pour limiter le droit d'asile. – *(AFP, AP, Reuter.)*

« Ils nous volent la réunification... »

Des jeunes de l'ex-RDA déboussolés et frappés par le chômage sont à l'origine des récentes manifestations racistes de Rostock

ROSTOCK

de notre envoyé spécial

Une nouvelle fois l'Allemagne vit un électrochoc, et contemple, consternée, les images télévisées d'un spectacle qu'elle n'aurait pu imaginer il y a quelques années : quelques skinheads au crâne rasé et au salut hitlérien, se battant avec des policiers, mais surtout une foule de jeunes gens bien ordinaires, une partie de sa population ouvrière, scandant jour après jour depuis samedi 22 août, une haine simple, brutale et banale, un cri viscéral et exaspéré : une haine de l'étranger.

Durant cinq nuits consécutives, quelque chose d'hallucinant a parcouru la Gustower Strasse, une enfilade d'immeubles modernes perdue quelque part dans le brouillard de la Baltique. Quelque chose d'hallucinant comme cette minuscule lumière qui brille dans le vide d'une des chambres du foyer déserté et qui, laissée allumée dans la précipitation du départ, suscite encore et toujours les jets de pierres, les mots d'insultes et les parties de cache-cache avec les policiers. Gustower Strasse et ses pelouses râpées, quadrillées, isolées du reste du monde par des cordons de sécurité, clignote dans les gyrophares, les incendies et les éclats de rire. *Un chahut*, une fête pour ces jeunes venus des quatre coins de la région – voire pour certains du pays, – une fête de fin d'été que chacun ne voudrait jamais voir terminée.

Rainer, vingt ans, sait que, d'une certaine manière, il a gagné. Ouvrier mécanicien à Malchin, il a fait l'aller et retour – 140 kilomètres – toutes les nuits avant de reprendre le travail. Afin d'être là, dans cette cité-dortoir devenue le haut lieu de la jeunesse déboussolée. Il jubile, Rainer : *« Ils sont partis, et c'est grâce à nous. Nous continuerons, nous irons dans d'autres centres d'immigrés. Les policiers peuvent nous arrêter, nous tirer dessus, lâcher leurs chiens : nous serons encore là »*, dit-il, le foulard masquant à moitié une bouille d'adolescent mal dégrossi.

Les cheveux longs, en jean et en tee-shirt, Rainer n'a rien du militant d'extrême doite, se défend d'être fasciste et, à l'image de l'immense majorité des manifestants, a l'allure d'un jeune homme tranquille et ordinaire. Souriant, presque *« peace and love »* dans les apparences, rien de vraiment différent d'un militant Vert, d'un sympathisant de la gauche alternative. Et pourtant, s'il le pouvait, s'excuse-t-il en riant, il couperait ses cheveux, chausserait les bottes et deviendrait l'un de ces skinheads qui, bien que venus en nombre limité, semblent bel et bien noyauter cette série d'émeutes.

« Je ne peux pas le faire, sinon je perds mon emploi. Mais je suis avec eux. Je voudrais qu'ils gagnent, qu'ils aient le pouvoir, au lieu de tous ces politiciens. » Il faut faire vite : *« Les étrangers arrivent par milliers, ce ne sont pas des réfugiés de la guerre de Yougoslavie. Non, ce sont des Roumains, des Tsiganes, des Turcs, des Polonais, des Vietnamiens. »*

Il mime ces derniers en se tirant les paupières, les yeux bridés et la moue de dégoût. *« Ils puent, ils sont sales. Nous les combattons parce qu'ils pissent, ils chient sur nos pelouses. Et avec ça le gouvernement leur donne un logement, de l'argent. Mais cet argent, nous en avons besoin. Il faut d'abord penser à nous, les Allemands de l'Est. Nous, nous sommes déjà des étrangers pour les Allemands de l'Ouest. Alors, nous n'avons pas besoin d'étrangers supplémentaires. A l'Ouest, ils ne pourront pas payer pour tout le monde et, nous, nous voulons être au niveau de l'Ouest tout de suite. »*



Les « nouveaux Turcs » ?

Au milieu des gaz des grenades fumigènes à peine dissipés, Simone, vingt ans, une fan de Tina Turner, cuisinière dans un restaurant de Neu-Buckow, à quarante kilomètres de Rostock, ne veut pas parler de politique. Elle *« n'a pas d'idée là-dessus »*. Elle ne voterait pas non plus pour les républicains, le parti d'extrême droite, *« parce qu'ils vont un peu trop loin »*. Mais tout de même, explique-t-elle, en douceur : *« Les étrangers sentent si mauvais »*, et soupire pour dire : *« Ils nous volent la réunification. Depuis la chute du mur, nous voyons les vêtements et tous les produits affluer. Mais rien n'a changé. Nous n'avons pas d'argent pour les acheter. »* Se méfiant des partis politiques traditionnels, les jeunes manifestants, tout comme les habitants du quartier plus âgés, des anciens ouvriers des chantiers navals aujourd'hui au chômage, ne semblent pas pour autant tentés par un engagement politique « conscient » aux côtés de l'extrême droite.

La rage xénophobe de la plupart des manifestants explose plutôt comme une peur dans un pays, l'ex-RDA, où l'on estime que près de la moitié des postes de travail existant du temps du régime communiste sont supprimés ou sont appelés à l'être. Pourtant largement subventionnés par la CEE – un peu trop, protestaient récemment leurs concurrents européens – les Chantiers navals de Rostock compteront bientôt 3 000 salariés ; en 1989 ils en employaient 8 500. Les activités de substitution se font pour l'instant attendre et le taux de chômage atteint 17 % de la population active.

Incendiant, mercredi soir, les quelques Trabant qui se trouvaient sur leur passage, parce que, disent-ils, *« ces voitures-là, maintenant, on ne veut plus les voir »*, les jeunes de Rostock ne veulent plus attendre. Les espoirs d'un retour à la croissance et la perspective d'une remise à niveau de l'ex-RDA leur apparaissent comme autant de mirages que *« les politiciens de Bonn »* agitent pour mieux les berner. *« C'est trop tard, il n'y aura jamais assez d'argent »*, disent les manifestants, visiblement tenaillés par l'angoisse de devenir les *« nouveaux Turcs »* de la grande Allemagne réunifiée. Et entre la peur d'être un Turc et la tentation de s'attaquer à ces derniers.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Quarante mille militants d'extrême droite dont 10 % de néo-nazis

Les mouvements d'extrême droite comprendraient 40 000 membres dans l'ensemble de l'Allemagne, selon la dernière enquête pour 1991 de l'Office de protection de la Constitution (service qui est un peu comparable aux renseignements généraux en France). En 1990, leurs effectifs n'étaient que de 32 000, mais la progression s'explique en partie par la prise en compte de l'ex-RDA. Ces chiffres ne comptabilisent pas toutefois les adhérents du Parti républicain, que le gouvernement, en l'état actuel, ne classe pas parmi les ennemis de la Constitution.

Parmi ces militants, 4 400, dont 3 000 pour la seule ex-RDA, appartiennent à des mouvements qui se réfèrent ouvertement au nazisme. Les mouvements de néo-nazis ou de « skinheads » existaient à l'Est avant la tombée du mur. Ils sont les plus violents, et probablement à l'origine de la forte croissance des *« actions violentes contre les étrangers »*, qui sont passées de 270 en 1990 à 1 500 en 1991. Au total, sept cents personnes ont été blessées dans ces incidents, qui ont fait trois morts l'an dernier contre deux en 1990. Au cours des sept premiers mois de 1992, on a déjà compté 650 actes de violences, sans prendre en considération les événements de Rostock. On déplore sept morts.

Les militants néo-nazis sont de sexe masculin (3 % de femmes) ; sont jeunes : près de 70 % ont vingt ans – ou moins – et 3 % seulement plus de trente ans.

Le ministère de l'intérieur estime que les violences ne font pas l'objet d'une action coordonnée, mais qu'elles sont plutôt le fruit de réactions locales spontanées. Cette thèse est pourtant contestée depuis les événements de Rostock, certains commentateurs soulignant, au contraire, la présence de beaucoup de militants de l'Ouest, ce qui laisse présumer un minimum de concertation.

E. L. B.

Les partis politiques vont tenter de s'accorder pour restreindre le droit d'asile

FRANCFORT

de notre correspondant

Les responsables des partis représentés au Bundestag vont se retrouver, à partir du 9 septembre, pour tenter de s'entendre sur une politique du droit d'asile plus restrictive. Les chrétiens-démocrates (CDU) de M. Helmut Kohl, inquiets, notamment, des succès de l'extrême droite parmi leurs électeurs, le réclamaient depuis des mois. Mais tout changement était subordonné à une modification de la Constitution, pour laquelle une majorité des deux tiers dans les deux chambres est nécessaire. Or l'opposition des sociaux-démocrates (SPD) l'empêchait. La possibilité d'une révision constitutionnelle a été ouverte par le récent changement d'attitude du SPD, qui accepte désormais de modifier l'article 16 portant sur le droit d'asile (*le Monde* du 26 août).

Cet article indique que *« les persécutés politiques jouissent du droit d'asile »*. La formule, arrêtée dans le contexte de l'après-guerre, est d'une extrême libéralité. Depuis quatre ans, les bouleversements politiques dans les pays de l'Est, puis l'effondrement des économies de ces pays, et, enfin, les conflits balkaniques ont provoqué un afflux massif en Allemagne, pays situé en première ligne et dont la politique libérale est connue. Les demandeurs d'asile ont été 120 000 en 1989, 190 000 en 1990, 250 000 en 1991, et leur nombre pourrait dépasser 400 000 cette année si le rythme observé au premier semestre se maintient.

A côté de ce flot, il faut signaler les arrivées des « Allemands de souche » qui fuient les pays de l'Est pour rejoindre la terre de leurs aïeux où le droit du sang leur donne automatiquement la nationalité allemande. Ils ont été 250 000 l'an passé.

Définir la « persécution politique »

A son arrivée, et en attendant que son dossier soit examiné, un demandeur d'asile touche 600 DM par mois (2 000 francs). Très peu de candidats s'avèrent réellement *« politiquement persécutés »* et obtiennent le statut recherché après examen de leur dossier : environ un sur vingt. Mais la procédure dure des semaines, voire des mois, tant les services de gestion des demandes sont débordés. Environ 500 000 dossiers seraient en attente. En juillet, le Parlement a voté une loi limitant le délai de réponse à six semaines, mais il faut la mettre en place. Ensuite, quand bien même le réfugié s'est vu refuser son droit d'asile, il est très rarement expulsé. C'est sur ce terreau que l'extrême droite prospère en martelant que *« Das Boot ist voll »*, *« la barque est pleine »*.

Le débat sur une restriction du droit d'asile a été soulevé de nombreuses fois ces dernières années parmi les groupes parlementaires. Ne serait-ce que l'an dernier après les émeutes, du type de celles de Rostock, qui avaient eu lieu en Saxe. En avril, lors du débat parlementaire sur l'accord de Schengen sur la circulation des personnes, la CDU estimait qu'une révision de l'article 16 était indispensable et qu'il fallait faire d'une pierre deux coups.

L'état-major du SPD s'y refusait, en réclamant que le problème de l'immigration soit abordé dans son intégralité et à l'échelle européenne. Mais les autorités régionales et locales du parti, qui ont à faire face concrètement à la situation, ont poussé à un changement d'attitude. Dès le mois d'avril, le SPD avait entrouvert la porte en suggérant ce que pourrait être une nouvelle politique. Les demandes d'asile seraient réduites par l'acceptation claire d'une immigration économique, contrôlée par l'adoption d'un système de quotas. Les ressortissants de pays en guerre auraient, de leur côté, un droit d'entrée temporaire.

Le week-end dernier, la direction du SPD a accepté le principe d'une révision constitutionnelle. M. Björn Enghohm, le numéro un du parti, a expliqué que le droit d'asile ne devait plus s'appliquer à ceux qui font de fausses déclarations, ni aux personnes originaires de pays que le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) juge exempts de persécution politique.

A partir du 9 septembre, les partis vont devoir faire le tri des propositions, s'entendre sur les méthodes et établir, *in fine*, un nouveau texte constitutionnel. Il devraient choisir entre un maintien du texte actuel complété d'un additif restrictif et une nouvelle formulation qui préciserait le terme de « persécution politique » en faisant référence aux droits de l'homme et à la Convention de Genève.

Mais le plus important sera de s'entendre sur la suite concrète à donner à la loi : il faudra, en particulier, se donner des moyens efficaces pour endiguer les flux d'entrées et expulser les candidats refusés. C'est sur le terrain que les partis peuvent effacer l'impression d'impuissance qu'ils donnent à l'opinion et dont l'extrême droite fait ses choux gras. Mais il faudra aussi veiller à ce que ces moyens restent justes et libéraux pour conserver à l'Allemagne son image de pays ouvert aux étrangers.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Deux nouvelles attaques contre des foyers pour demandeurs d'asile.** – Au moins deux attaques contre des foyers pour demandeurs d'asile ont été perpétrées dans l'ex-RDA, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 août. Une quarantaine de jeunes ont attaqué un foyer pour demandeurs d'asile dans la ville de Stendal, à cent kilomètres de Berlin, mais les forces de l'ordre ont pu empêcher qu'il soit pris d'assaut, a indiqué la police locale. A Oschersleben, également dans le Land de Saxe-Anhalt, quatre inconnus ont lancé un cocktail Molotov contre le mur extérieur d'un foyer pour demandeurs d'asile. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : les modalités de la partition

Pas de référendum et maintien d'une monnaie commune

Les premiers ministres tchèque, M. Vaclav Klaus, et slovaque, M. Vladimir Meciar, ont donné, jeudi 27 août, un certain nombre de précisions sur l'accord auquel ils étaient parvenus dans la nuit de mercredi (*le Monde* du 28 août) visant à la dissolution de la Fédération à compter du 31 décembre prochain.

Ils ont notamment déclaré qu'ils ne recoureraient pas à un référendum pour entériner cet accord. La majorité des trois cinquièmes sera requise dans les deux Chambres de l'Assemblée, et dans les deux parties, tchèque et slovaque, de la Chambre des nations. Le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus et le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), grands vainqueurs des élections législatives de juin dernier, en alliant leurs voix, sont pratiquement assurés de faire passer ces lois.

Ils ont, d'autre part, affirmé que les accords entre les deux Républiques permettraient la libre circulation et l'égalité des droits des citoyens d'une République dans l'autre, la libre circulation des capitaux et de la main-d'œuvre, ainsi qu'une union douanière et « monétaire de paiements ». A cause du coût trop important d'une séparation immédiate, les politiques étrangères et militaires des deux Républiques seront coordonnées. M. Klaus a aussi assuré que la partition du pays n'affecterait pas l'existence d'une monnaie commune. *« J'aimerais souligner qu'il n'y aura pas de changement immédiat de monnaie après janvier ou dans un avenir prévisible. Cela signifie qu'une zone couronne restera en vigueur sur le territoire de l'ancienne Tchécoslovaquie,* a-t-il notamment déclaré. *Dans le domaine budgétaire, notre objectif est de créer deux comptabilités nationales avec un taux de conversion fixe qui, du moins au début, sera de un pour un. (...) C'est seulement dans le cas où il y aurait une divergence entre les économies des deux Républiques que l'on procéderait à un changement du taux de conversion. »* – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

A l'issue d'une première semaine de travaux

Les négociations israélo-arabes marquent le pas

Négociateurs arabes et israéliens devaient clore, vendredi 28 août, une première semaine de négociations bilatérales qui n'a pas abouti à des progrès substantiels, malgré une amélioration sensible du climat des discussions.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les Libanais sont outrés, les Palestiniens sont mécontents, les Syriens s'impatientent et les Jordaniens attendent des propositions concrètes qui, disent-ils, ne viennent pas. Au quatrième jour de la reprise du processus de paix, jeudi 27 août à Washington, les négociations entre Israël et ses partenaires arabes semblent bien avoir sérieusement marqué le pas.

Tandis que les représentants israéliens continuent de laisser entendre que tout se passe bien et que l'atmosphère des discussions demeure excellente – ce dernier point n'étant pas nié par les autres parties, – les récriminations se multiplient du côté arabe. Mme Hanane Ashraoui, la porte-parole palestinienne, a même accusé jeudi les négociateurs israéliens de souffrir d'une sorte de *« schizophrénie »*, la différence entre leurs déclarations publiques lénifiantes et *« la substance »* des discussions étant, selon elle, abyssale. Les propositions israéliennes, a insisté Mme Ashraoui, demeurent *« totalement incompatibles avec les nôtres »*.

« On ne peut pas dire que c'est l'impasse », a concédé la porte-parole, mais les documents de travail de la délégation israélienne demeurent, selon elle, fortement marqués par *« l'idéologie du Likoud »*, le parti de droite précédemment au pouvoir à Jérusalem, sous la direction de M. Itzhak Shamir. Sans parler des différences connues à propos des futures élections palestiniennes, du nombre possible d'élus et de l'étendue des pouvoirs qui seront concédés au « Conseil administratif » qu'ils pourraient former (*le Monde* daté du 28 août), il n'y aurait rien dans les propositions israéliennes concernant un éventuel partage du contrôle des ressources hydrauliques et des terres à Gaza et en Cisjordanie.

Acrimonie côtés libanais et syrien

Certaines rumeurs avaient été répandues sur un tel partage par des sources proches des négociateurs israéliens. De même, a souligné Mme Ashraoui, il n'est pas fait mention dans le document israélien d'un retrait des forces militaires israéliennes des territoires occupés. *« Sur ce point et sur bien d'autres*, a-t-elle conclu, *les offres qui nous sont faites sont même en retrait par rapport aux accords de Camp David. »* L'acrimonie n'est pas moins grande chez les Libanais. M. Souheil Chammas, chef de la délégation, a carrément accusé jeudi la partie adverse d'essayer de faire *« légitimer et légaliser »* par son gouvernement l'occupation par l'armée d'Israël d'une partie du territoire national. *Tout ce que nous avons fait*, rétorque-t-on du côté israélien, *fut de proposer une plus grande présence administrative, dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, des autorités libanaises pour les populations qui vivent dans notre zone de sécurité »*.

Rappelant que les 850 kilomètres carrés occupés depuis une dizaine d'années par Israël dans le sud du pays étaient *« partie intégrante du Liban »*, M. Chammas a précisé que sa délégation avait *« rejeté »* cette proposition. *« Les Israéliens*, a t-il poursuivi, *ont sans doute oublié qu'ils sont dans notre pays, sur notre sol et que tout ce que nous leur demandons, c'est de se conformer à la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, de nous proposer un calendrier pour le retrait de leurs forces. »*

Les Syriens, qui font un peu la pluie et le beau temps au Liban, ont, semble-t-il, adopté une attitude similaire, à moins que ce soit l'inverse... En tout cas, M. Mowaffak Allaf, le très urbain négociateur en chef venu de Damas, s'est étonné de ne *« pas avoir encore détecté, en dehors du très positif changement de style, de mutation substantielle de la position israélienne »* sur l'occupation du Golan.

« La seule différence, a concédé le diplomate, *est que, naguère M. Ben Aharon* [le négociateur israélien proche de l'ancien premier ministre] *disait que le texte de la résolution 242 ne pouvait être qu'un guide pour les négociations, alors que M. Rabinovitch* [le nouveau négociateur choisi par M. Itzhak Rabin] *admet que ce texte doit servir de base au processus de paix »*. *« C'est maigre »*, a laissé entendre M. Allaf. *« La résolution en question »*, a-t-il affirmé, *déclare illégale toute acquisition de territoire par la guerre. »*

Inutile donc, selon lui, de tergiverser sur la question de savoir si la résolution parle de la restitution *« de »* ou *« des »* territoires occupés. Pour Damas, *« il ne peut y avoir de solution partielle »* à l'occupation des 1 500 kilomètres carrés du plateau du Golan. Le territoire en question ne peut être évacué que totalement, *« faute de quoi la paix ne peut être établie »*. La Syrie n'est pas prête à faire de *« compromis à propos d'une terre qui est sienne »*.

« Si Israël se conforme à ses obligations concernant ce point, nous sommes d'accord pour nous conformer aux nôtres totalement. » En clair, la paix, une paix globale et garantie par un traité, en échange de la restitution de tous les territoires.

PATRICE CLAUDE

IRAK : après la création d'une zone d'exclusion

L'aviation américaine a commencé à surveiller le sud du pays

Dans l'heure qui a suivi l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak (*le Monde* du 28 août), des avions de chasse américains ont survolé ce secteur, situé au sud du 32e parallèle, sans susciter de réaction de la part des Irakiens. *« Il n'y a pas eu de vols d'avions irakiens aujourd'hui au sud du 32e parallèle. Seuls des appareils de la coalition ont survolé cette zone »*, a déclaré le porte-parole du Pentagone, M. Bob Hall, qui s'est borné à indiquer que les appareils américains étaient des F-15 et des F-18.

Revenus se poser sur le porte-avions *Independence*, les pilotes ont affirmé avoir survolé certains aérodromes et les alentours de Bassorah, mais pas la ville elle-même. *« Je ne pense pas que les Irakiens veuillent nous défier, surtout après ce qui s'est passé l'année dernière »*, a déclaré le lieutenant Cam O'Kuinghuttons à des journalistes à bord du porte-avions *Independence*.

Bagdad n'en a pas moins promis de *« choisir le moyen approprié et le moment opportun pour contrecarrer cette agression scandaleuse »*, indique un communiqué du Conseil du commandement de la révolution publié jeudi. Simultanément, le parti Baas au pouvoir réclamait *« une mobilisation de toutes les forces arabes pour appuyer l'Irak dans cet affrontement »*. Le Parlement irakien a demandé quant à lui que soient adoptées des *« mesures audacieuses »* pour *« faire face aux défis »*.

A en croire le Congrès national irakien (CNI), une coalition des partis et forces d'opposition, les forces de sécurité irakiennes continuent de sévir et ont lancé une campagne d'arrestations de chiites à Kirkouk, dans le nord de l'Irak. Plusieurs centaines de chiites ont ainsi déjà été envoyés dans un camp à Tobzawa, à une dizaine de kilomètres de Kirkouk, indique le CNI.

Mise en garde de M. Itzhak Rabin

Les réactions à l'instauration de la zone d'exclusion sont diverses. *« Par mesure de précaution »* et en raison de *« l'aggravation de la situation »* en Irak, la Russie a entrepris l'évacuation des familles des employés des agences russes travaillant en Irak. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a mis en garde Bagdad contre toute velléité d'attaque de l'Etat juif. Plusieurs pays arabes, notamment l'Arabie saoudite et le Maroc, se sont bornés pour leur part à réaffirmer leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un deuxième citoyen britannique est détenu en Irak.** – Un citoyen britannique, M. Michael Wainwright, est détenu depuis mai dernier en Irak, pour être entré illégalement en territoire irakien, a indiqué jeudi 27 août le Foreign Office, qui a précisé que M. Wainwright se rendait en Australie à bicyclette. Un autre Britannique, M. Paul Ride, avait été condamné la semaine dernière en Irak à sept ans de prison pour la même raison (*le Monde* du 22 août). – *(AFP.)*

□ **KOWEÏT : Des élections législatives auront lieu le 5 octobre.** – Le Koweït a fixé au 5 octobre la date des premières élections générales depuis sept ans, renouant ainsi avec la vie parlementaire, après une longue parenthèse marquée par sept mois d'occupation irakienne. La décision a été prise jeudi 27 août par le conseil des ministres, réuni en séance extraordinaire. Les électeurs koweïtiens choisiront, au suffrage universel direct, les cinquante membres de l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

IRAN : à la sous-commission des droits de l'homme

Téhéran a été vigoureusement critiqué par l'ONU

L'Iran a été vigoureusement condamné, jeudi 27 août, à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU réunie à Genève, pour *« la poursuite des violations graves des droits de l'homme »*.

GENÈVE

de notre correspondante

L'Iran a été mis à plusieurs reprises sur la sellette, devant la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie au palais des Nations du 3 au 28 août (*le Monde* du 5 août). C'est ainsi que l'ex-colonel iranien Hassan Aghilipour, condamné à mort par Téhéran, a dénoncé les violations constantes des droits de la personne à l'encontre des femmes, notamment de celles qui sont considérées comme *« mal hijabisées »*, c'est-à-dire ne portant pas d'une façon parfaite le costume, dit féminin, obligatoire. Elles risquent pour cela des condamnations allant de la flagellation à l'internement.

L'ancien officier a raconté le drame d'une fillette de treize ans, Sara Vafai, qui, il y a une dizaine de jours, ayant une mèche de cheveux qui dépassait légèrement de son tchador, a été poursuivie par des gardiens de la révolution, s'est réfugiée chez elle, et s'est tuée en se jetant dans la rue par une fenêtre. L'opposant iranien a rappelé, entre autres, que dans les transports publics, les femmes ne peuvent occuper qu'un compartiment réservé à elles seules, ce qu'il considère comme une forme d'apartheid.

Le délégué à Genève de la République islamique d'Iran n'a pas usé de son droit de réponse face à ces accusations et au sévère réquisitoire prononcé par M. David Littman au nom d'une ONG, le Mouvement international de la réconciliation, contre la *fatwa* condamnant à mort l'écrivain britannique Salman Rushdie, auteur d'une œuvre de fiction, *les Versets sataniques*. Pendant trois ans et demi les experts de la sous-commission n'avaient pas évoqué cette sentence, pas plus que l'attentat perpétré le 3 juillet 1991 contre le traducteur italien des *Versets*, ni l'assassinat, le 12 du même mois, de son traducteur japonais. Et c'est seulement le 12 août, au cours de l'actuelle session, que l'expert du Royaume-Uni, Mme Claire Paley, a demandé que la sous-commission prenne une position sans équivoque à ce propos.

La résolution adoptée par la sous-commission est particulièrement dure. Rappelant que 150 prisonniers politiques ont été exécutés en Iran en mai 1992, et que, selon des sources officielles iraniennes, 113 000 femmes y ont été arrêtées en un an, le texte condamne notamment *« l'usage abusif de la force (...) pour réprimer les actions anti-gouvernementales »*, ainsi que *« les exécutions de prisonniers politiques, la torture... la lapidation... la reprise des persécutions contre les minorités religieuses »*. La sous-commission demande par ailleurs que *« soit recherchée toute information supplémentaire »* sur l'assassinat de M. Kazem Radjavi, abattu dans sa voiture en avril 1989 près de Genève.

ISABELLE VICHNIAC

□ **JORDANIE : Un député a été arrêté pour participation à un réseau islamiste extrémiste.** – Un député islamiste indépendant, M. Yacoub Karrache, a été arrêté, jeudi 27 août en Jordanie, pour son implication dans un réseau intégriste extrémiste accusé de planifier des opérations *« terroristes »* dans le pays. M. Karrache est également accusé de détention d'armes et d'engins explosifs saisis dans son bureau lors d'une perquisition. Une dizaine de membres du réseau, qui porte le nom de Jeunes de la mobilisation islamique, ont également été arrêtés. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TUNISIE : l'affaire du « complot »

Une trentaine d'islamistes sont condamnés à la prison à vie

TUNIS

de notre correspondant

Le tribunal militaire de Tunis, qui examinait, depuis le 10 juillet, l'affaire du « complot » dans lequel étaient impliqués des responsables et des militants du mouvement islamique clandestin Ennadha, a rendu un verdict sévère, vendredi 28 août, en prononçant une trentaine de condamnations à la prison à vie. Les juges n'ont cependant pas suivi le procureur militaire qui, dans son réquisitoire, avait demandé la peine de mort pour 19 des 171 inculpés.

Dirigeants en fuite

Parmi les islamistes condamnés à la détention à perpétuité, figurent notamment certains dirigeants d'Ennadha, aujourd'hui en fuite à l'étranger, comme MM. Rached Ghannouchi, le président du mouvement clandestin, Mohamed Chemmam, le chef de la branche militaire, Salah Karkar et Habib Mokni qui, tous deux, bénéficient du statut de réfugié politique en France. Au nombre des responsables intégristes en état d'arrestation et qui ont été condamnés à la même peine, on relève les noms de MM. Sadok Chourou et Habib Ellouz, qui avaient pris, en Tunisie, la tête d'Ennadha.

Les autres inculpés ont été condamnés à des peines qui vont de trois ans à vingt ans de prison. Quatre militaires impliqués dans le « complot » ont bénéficié d'un non-lieu.

M. D.

□ **ALGÉRIE : huit morts dans l'attentat à la bombe à l'aéroport d'Alger.** – L'attentat commis mercredi 26 août à l'aéroport d'Alger a fait huit morts et 124 blessés, selon un communiqué du ministère de l'intérieur diffusé par l'agence de presse APS. Quatre blessés encore hospitalisés sont dans un état grave. D'autre part, dans des communiqués, deux partis islamistes rivaux de l'ex-Front islamique du salut (FIS) – le Mouvement de la société islamique de M. Mahfoudh Nahnah et le Mouvement de la Nahda islamique de M. Abdallah Djaballah – ont *« vigoureusement condamné »* cet attentat, le qualifiant de *« terroriste »* et d'*« assassinat politique »*. Ils ont appelé *« au travail politique propre, au dialogue et à la recherche par la voie pacifique des moyens de trouver une solution à la crise vécue par l'Algérie »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le dénouement de la crise présidentielle semble imminent

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Il apparaît de plus en plus évident à tous les acteurs de la crise brésilienne née des accusations de forfaiture et de corruption à l'encontre du président Fernando Collor de Mello que celle-ci sera de très courte durée. Une issue sera trouvée *« d'ici deux à trois semaines maximum »*, a ainsi affirmé, jeudi 27 août, le ministre de l'économie, M. Marcillio Marques Moreira, au cours d'une rencontre avec la presse étrangère. Le maintien à son poste de ce ministre respecté et populaire ainsi que l'engagement de tout le cabinet de ne pas démissionner constituent le meilleur gage que la stabilité sera assurée. Les marchés financiers ne s'y sont pas trompés : les Bourses de Sao-Paulo et de Rio-de-Janeiro ont clôturé en hausse jeudi et le dollar au cours parallèle a ralenti son ascension.

Les appuis du chef de l'Etat, dont le porte-parole continue d'affirmer qu'il ne démissionnera pas, fondent comme neige au soleil, d'autant que les premiers sondages montrent que 70 % des Brésiliens souhaitent son départ. Les dix-sept partis que compte le pays sont soit favorables à ce que la procédure de destitution soit votée, soit divisés. Douze des vingt-six gouverneurs approuvent cette démarche. Selon la comptabilité tenue par plusieurs journaux, il ne manque, parmi les 503 députés fédéraux, qu'une trentaine de voix pour que la Chambre vote la procédure d'*impeachment*. Plus d'une centaine de parlementaires se déclarent encore indécis. Plusieurs partis multiplient déjà les contacts avec le vice-président, M. Itamar Franco, dans la perspective d'un gouvernement de coalition.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **COLOMBIE : le procureur général a donné à Pablo Escobar vingt-quatre heures pour se rendre.** – Le procureur général de Colombie, M. Gustavo De Greiff, a donné, jeudi 27 août, au chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar, vingt-quatre heures pour se livrer à la justice, après quoi il perdrait les garanties judiciaires qu'il avait obtenues lorsqu'il s'était constitué prisonnier en 1991, et notamment l'assurance qu'il serait jugé en Colombie. Quinze gardiens et cinq prisonniers ont été inculpés mardi pour avoir aidé le *« capo »* à s'évader de sa prison d'Envigado le 22 juillet dernier. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN :

Un bref cessez-le-feu a été conclu à Kaboul

Après plus de deux semaines de combats entre forces gouvernementales et combattants du Hezb-i-Islami, Kaboul a déclaré, jeudi 27 août, qu'il acceptait un cessez-le-feu de dix heures vendredi. Comme l'avait demandé le gouvernement pakistanais, le dirigeant fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar, chef du Hezb, avait annoncé le même jour l'entrée en vigueur d'une trêve de soixante-douze heures à compter de jeudi à midi. Malgré tout, les bombardements se sont poursuivis dans Kaboul. Des roquettes sont notamment tombées sur l'ambassade de Russie, faisant deux blessés. De plus, un avion militaire russe chargé de rapatrier des diplomates a pris feu sur l'aéroport de la capitale, et trois soldats russes ont été blessés vendredi matin. Deux autres appareils ont pu décoller avec, à leur bord, cent vingt diplomates russes ainsi que plusieurs dizaines de diplomates chinois, indonésiens et indiens. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ALBANIE

Troisième journée de troubles autour d'une usine militaire

Les manifestations se sont poursuivies, jeudi 27 août, pour la troisième journée consécutive, autour de l'usine militaire de Poliçan, à 140 kilomètres au sud de Tirana. La ville était encerclée par des policiers armés et neuf personnes ont été arrêtées après les affrontements de la veille, qui ont fait dix-sept blessés. Il s'agit des troubles les plus importants depuis l'arrivée au pouvoir, en avril dernier, de l'opposition, qui a mis fin à quarante-sept ans de régime communiste. Le mouvement de grève dans l'usine d'armement de Poliçan, entamé le 15 juin dernier, avait tourné à l'émeute mercredi avec la prise en otage du chef local de la police et d'un haut fonctionnaire du ministère de l'intérieur. C'est le licenciement, imminent, de 2 300 des 2 800 ouvriers de cette usine, la seule de cette ville de 12 000 habitants, qui a provoqué la révolte des habitants. – *(AFP.)*

CANADA

Acquittement d'un révisionniste

La Cour suprême du Canada a annulé, jeudi 27 août, la condamnation à neuf mois de prison de l'éditeur Ernst Zundel, d'origine allemande, qui avait affirmé que le massacre des juifs pendant la seconde guerre mondiale était une *« machination sioniste »*. La Cour a déclaré inconstitutionnel l'article du code pénal qui interdit la propagation de fausses nouvelles, considérant qu'il portait atteinte à la liberté d'expression. L'avocat de M. Zundel avait plaidé que tous ceux qui croyaient au Père Noël pourraient être poursuivis en vertu de cet article. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA

Deux employés de la Croix-Rouge ont été blessés au nord de Monrovia

Deux employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont été blessés, mercredi 26 août, alors qu'ils revenaient d'une mission d'évaluation à Tubmanburg, au nord de Monrovia. L'un, M. Salomon Jahboe, a été *« très grièvement »* atteint ; le second, M. Thomas Merkelbach, chef de la mission du CICR à Monrovia, a été sérieusement touché *« sans que ses jours soient en danger »*, ont précisé, jeudi, les responsables du CICR à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Leur véhicule a été la cible de tirs d'armes automatiques et de grenades, à une quarantaine de kilomètres de la capitale.

Par ailleurs, le coordinateur des secours des Nations unies, M. Ross Mountain, a lancé, jeudi, à Monrovia, un appel à l'aide internationale pour que soient fournies, au plus vite, des couvertures et des chaussures aux quelque vingt mille à trente mille civils, réfugiés depuis samedi dans les banlieues de la capitale libérienne. – *(AFP.)*

« Ayons la fierté du oui »

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing a donné, jeudi 27 août à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), le coup d'envoi de la campagne de l'UDF en faveur du traité de Maastricht, appelant les militants et les sympathisants de son mouvement à avoir la «fierté du oui».

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL

de notre envoyé spécial

Jamais slogan de campagne ne fut plus court. Devant un simple et grand «oui» sur fond bleu d'Europe, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est plongé, jeudi 27 août, sur les bords de la Loire, dans cette campagne qu'il estime *«passionnante»*, beaucoup plus intéressante en tous cas que *«les campagnes que l'on fait pour soi»*. Pour répondre à cette grande *«interrogation collective»* qu'est le référendum, l'ancien président de la République semble prêt à utiliser tout son savoir-faire, à mettre en avant son expérience d'homme d'Etat et, si besoin est, à employer la manière forte contre les partisans du «non».

A Saint-Florent-le-Vieil, la commune de son dévoué Hervé de Charette, en plein cœur d'un terroir vendéen souvent signalé par l'histoire, le président de l'UDF a voulu hisser en haut du mât chancelant de l'opposition le drapeau d'un *«oui fier»* à l'Europe. Pour cette levée des couleurs, près de deux mille élus et militants UDF de la région des Pays-de-la-Loire s'étaient déplacés. Le président RPR de cette région, M. Olivier Guichard, était aussi venu, ainsi que Mme Roselyne Bachelot, député RPR du Maine-et-Loire, comme pour attester qu'il restait sur ces terres un semblant d'union.

Une assistance plus attentive qu'enthousiaste. On applaudit peu, mais on prit beaucoup de notes, pour nourrir sans doute demain une argumentation jusqu'alors défaillante. M. Giscard d'Estaing, pour leur parler, laissa dans sa poche tous papiers, ne voulant faire place qu'au langage du cœur. *«Je préfère la France qui dit «oui» à la France qui dit «non»*, dit-il. *Je préfère la France courageuse à la France à laquelle on cherche à faire peur, la France qui lance de grandes idées à la France qui cache derrière de grands mots de toutes petites ambitions.» «Ayons la fierté du «oui»*, ajouta-t-il. *Moi, je suis fier de dire «oui», parce que je ne vote pas «oui» à qui pose la question, mais je vote «oui» à un progrès de l'Europe nécessaire pour l'Europe et pour la France.»*

Entre ces deux envolées, M. Giscard d'Estaing s'attacha minutieusement, avec des mots simples, à démonter point par point l'argumentaire des partisans du «non». On dit le traité de Maastricht illisible? L'est-il plus *«qu'un acte de vente d'une parcelle de terrain?»* On repousse la monnaie unique? *«Les Français tout au contraire la souhaitent. Dans la future organisation européenne de la monnaie, les Français et les Allemands vont être à égalité. Si les Français disent «non», ils soulageront une grande partie des dirigeants allemands.»* On ne comprend pas le principe de subsidiarité? Que l'on se rassure, *«nous garderons en France tout ce que nous pouvons faire aussi bien ou mieux qu'en Europe.»*

Le «clavier de la peur»

On prétend que Bruxelles va augmenter les taxes? *«Pour l'accroissement des charges, la France n'a pas besoin de l'Europe. La France nous suffit bien.»* L'Europe va devenir une passoire? *«Si Maastricht échoue, l'Europe deviendra alors une véritable passoire vis-à-vis des importations des pays de l'Est qui mettront en péril de mort un certain nombre de nos industries.»* Enfin, qui peut refuser une diplomatie et une défense européenne commune? *«Certains Français croient qu'en disant «non» à Maastricht, ils se protégeront davantage. Est-ce qu'un pays isolé peut se protéger tout seul?»*

Pédagogue de l'Europe, M. Giscard d'Estaing veut un «oui» fier mais aussi un vote tranquille. Il reproche aux hérauts du «non» de jouer avec la peur des Français. *«Je leur reproche de jouer abusivement sur ce clavier de la peur, parce qu'il y a beaucoup de Français en difficulté auxquels on dit : attention, Maastricht va mettre en péril vos avantages, va vous mettre au chômage. De toutes les actions en faveur du «non», c'est celle qui me paraît la plus condamnable parce qu'elle ne repose sur aucune réalité.»* De ces mêmes partisans du «non» M. Giscard d'Estaing n'entend pas recevoir des leçons de patriotisme. *«Ce que nous cherchons, c'est à bâtir. C'est à unir.* (...) *Les partisans du «non» n'ont pas le droit de mettre en doute la qualité, la sincérité, la respectabilité de notre attachement à la cause de la France, qui s'est montré dans certains moments largement égal au leur.»*

M. Giscard d'Estaing n'a pas réitéré ses appels à la discrétion à l'intention de M. François Mitterrand et du pouvoir socialiste. De toute évidence, son souci pour l'heure est de ramener à la raison européenne les électeurs de l'opposition, ceux du centre et du centre-droit notamment qui, pense-t-il, détiennent les clés du succès. Avec un argument nouveau et fort : gens de droite, soyez rassurés, dès mars prochain, *«Maastricht sera appliqué, je l'espère, par l'opposition.»*

Pour l'heure, M. Giscard d'Estaing se refuse à suivre M. Edouard Balladur dans le constat anticipé des dégâts d'une victoire du «non» dans les rangs de la droite. C'est sans doute à ses yeux l'argument ultime. Il veut encore miser sur la parade de l'union. D'où son invitation inopinée, jeudi, à M. Jacques Chirac pour une réunion commune à Paris, accompagnée un peu plus tard de l'annonce d'une réunion des «quadras» du RPR et de l'UDF, dans l'Oise, mercredi 2 septembre.

Cette invitation, que M. Chirac a déclinée en raison, a-t-il fait savoir, d'un déplacement le même soir en province, fut jugée par beaucoup d'élus présents comme la seule fausse note de l'excellente partition qu'ils venaient d'entendre. Comme si cette démarche paraissait incongrue. Sur le terrain, eux savent qu'il est vain de vouloir faire tourner pour l'instant les moulins de l'union. La réunion organisée par M. Philippe de Villiers, la veille, à quelques lieues de là, a été perçue comme une provocation. Autre exemple de la confusion ambiante, dans le département voisin de la Mayenne, les trois députés de l'opposition engagent une campagne pour le «non», alors que les deux sénateurs centristes militent pour le «oui». *«Ça se bagarre»*, confiait M. Edmond Alphandéry, député UDC du Maine-et-Loire, *il est impossible que cette campagne ne laisse pas de traces.»* M. Giscard d'Estaing va avoir du mal à jouer, à son tour, sur le registre de la «force tranquille».

DANIEL CARTON

Contre-attaque

Suite de la première page

Suite de la première page

Cette fois-ci, la contre-attaque semble se développer avec méthode et détermination, alors que les sondages rendent désormais crédible l'hypothèse, naguère improbable, d'une victoire du «non». Les porte-parole du RPR et de l'UDF ont apparemment trouvé le ton, en soulignant à la fois l'importance de la construction européenne et le risque qu'il y aurait à la confier aux socialistes. Dès lors, l'approbation du traité de Maastricht dans trois semaines et la défaite de la gauche aux élections législatives, moins de six mois plus tard, peuvent être présentées comme les deux étapes successives d'une même entreprise, en évitant toute confusion entre le scrutin de septembre 1992 et celui de mars 1993.

Le thème n'est pas nouveau, mais son orchestration permet à la droite de répondre d'une même voix à ceux qui ne veulent pas de l'Europe de Maastricht et à ceux qui ne veulent plus de M. Mitterrand. Aux uns comme aux autres, elle dit en effet que, sans M. Mitterrand, l'Europe de Maastricht ne présente pas de danger et qu'en conséquence le «oui» à Maastricht n'est pas incompatible avec le «non» au président de la République. En même temps, l'UDF et le RPR refont leur unité, dans la perspective de l'échéance électorale du printemps, allant même jusqu'à envisager des réunions communes.

Pour M. Chirac comme pour M. Giscard d'Estaing, il était temps de reprendre l'initiative. Une défaite du «oui», qui les mettrait en minorité dans leurs partis respectifs, serait en effet aussi embarrassante pour eux que pour M. Mitterrand. Elle plongerait l'opposition dans une telle confusion que ses chances de succès aux législatives en seraient sans doute compromises. En revanche, si le traité est approuvé, elle pourra faire valoir qu'elle aura contribué d'une manière décisive à sa ratification en venant au secours des socialistes, dont les appels pressants apparaissent comme un aveu de faiblesse.

La question est évidemment de savoir si les dirigeants de l'opposition parviendront à convaincre leurs troupes d'apporter leur aide au pouvoir socialiste en difficulté. Le précédent de 1969 invite à la réflexion. Sans doute M. Mitterrand, à la différence du général de Gaulle, n'a-t-il pas lié son sort à l'issue du référendum et M. Pierre Bérégovoy a pris soin de préciser que le chef de l'Etat *«restera quoi qu'il arrive»*. Il n'en serait pas moins considérablement affaibli par un échec, et cela d'autant plus qu'il n'entend pas garder le silence pendant la campagne. De ce point de vue, la tentation du vote sanction demeure forte.

Mais en 1969, les électeurs qui ont voté contre le général de Gaulle savaient que la relève était prête et qu'en disant «non» au référendum, ils disaient «oui» à Georges Pompidou et à M. Giscard d'Estaing. En 1992, en votant «non», ils provoqueraient la chute de ceux-là même qui aspirent à la relève. Ce peut être la chance du traité de Maastricht.

THOMAS FERENCZI

La préparation du référendum

Partisans et adversaires

La complexité de la matière et le caractère exotique que le processus communautaire conserve aux yeux des électeurs ont amené les protagonistes de la campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht à recourir au livre pour faire connaître leur point de vue, plus que d'ordinaire lors d'une consultation électorale.

Les citoyens en quête d'information à leur retour de vacances peuvent trouver aux étals des libraires une profusion de livres destinés à les éclairer sur l'enjeu du scrutin du 20 septembre. Certains se proposent de renseigner le lecteur. C'est le cas de *Traité de Maastricht, mode d'emploi*, qui fournit d'abord, sous la plume de deux avocats – l'un belge, Alain Berenboom, l'autre français, Jean-Claude Zylberstein – un bref historique et une analyse du traité. Suivent le texte du document ainsi que celui du traité de Rome, auquel renvoie le document signé à Maastricht le 7 février dernier, accompagnés d'un glossaire.

On peut ajouter à la lecture des textes eux-mêmes – ou lui préférer – leur mise en perspective par deux habitués des arcanes européennes, M. Alain Terrenoire, ancien député (RPR) de la Loire et ancien membre du Parlement européen, et M. Alain Raoux, juriste et économiste. Le titre de leur ouvrage, *l'Europe de Maastricht, le pour et le contre*, dit bien l'intention des auteurs, qui, partisans de la construction communautaire, en exposent de façon très méticuleuse les acquis et donnent une présentation équilibrée du nouveau traité. Ses avantages *«sont, certes, nombreux»*, et ses inconvénients *«ne sont pas insurmontables»*, indiquent-ils au terme de leur examen, en laissant au lecteur le soin de conclure. Un autre «guide», plus succinct, est proposé par François Siégel, directeur de *VSD*, sous le titre *l'Europe de Maastricht*, ouvrage qui comporte en outre un entretien avec M. François Mitterrand. *«Les Français hostiles au traité de Maastricht se trompent d'époque»*, déclare notamment le chef de l'Etat.

Ces auteurs-là mettent tout leur soin à informer. Les autres emploient leur talent à convaincre. L'inspiration semble venir plus facilement aux partisans du «non» qu'à ceux du «oui». Cinq livres plaident, en effet, contre le traité de Maastricht. Deux d'entre eux sont l'œuvre de citoyens qui s'intéressent au débat politique sans être investis d'aucun mandat ni d'aucune responsabilité institutionnelle.

L'économiste Alain Cotta se livre à une discussion serrée du texte du traité, sous le titre *Pour l'Europe, contre Maastricht*, afin de démontrer que l'accord conclu par les gouvernements européens et soumis par eux à ratification parlementaire ou référendaire est le dernier avatar du *«système Monnet»*, ainsi défini : construire un pouvoir européen fort *«en détournant constamment l'atten-*

Un bon filon pour les éditeurs

Un livre dans la veine du *Journal officiel* est en passe de devenir l'un des best-sellers de l'été. Il s'appelle *Traité de Maastricht, mode d'emploi.* On y trouve des textes aussi indispensables à la compréhension du débat européen que le traité de Rome ou celui de Maastricht, une lecture *a priori* peu divertissante. Paru début juillet dans la collection 10/18, ce petit livre a déjà fait l'objet de multiples réimpressions. *«Et ce n'est pas fini»*, pronostique M. Claude Nevers, le directeur de la diffusion des Presses de la Cité qui table sur des ventes de quarante-cinq mille exemplaires d'ici à la fin du mois d'août.

Figures de proue de la fronde anti-Maastricht, Marie-France Garaud et Philippe Séguin sont partis parmi les premiers à l'assaut des librairies. Publié au Pré aux Clercs, *De l'Europe en général et de la France en particulier* se serait déjà vendu à cinquante mille exemplaires. Une bonne surprise pour son éditeur, qui n'en espérait pas tant. Le premier tirage n'avait été que de quinze mille exemplaires.

En 1991, les ouvrages regroupés dans la catégorie «Reportages, actualité et documents» par le Syndicat national de l'édition ont été tirés à onze mille cent soixante-quatorze exemplaires en moyenne. C'est à cette aune qu'il faut mesurer l'accueil que le public réserve et réservera aux livres consacrés à l'Europe de Maastricht.

Récidivistes

La catégorie «Reportages...» est une de celles qui souffrent le moins de la crise de l'édition, beaucoup moins que les livres de science politique «savants» ou de sciences humaines en général. La faveur – relative – dont bénéficient les essais politiques «grand public» explique que beaucoup d'éditeurs tentent leur chance lorsque l'occasion se présente. Ils se méfiaient, jusqu'à présent, de l'Europe des Douze. Les livres qui lui étaient consacrés ne «décollaient» pas.

Trente-quatre livres sont parus en France sur la crise du Golfe entre la fin de l'année 1990 et le début de 1992. On n'en est pas encore là. Mais une quinzaine sur l'Europe de demain, c'est beaucoup à digérer en un temps si court, c'est-à-dire avant le référendum du 20 septembre. *«Ce n'est peut-être pas sage, commercialement, de mettre autant de livres en même temps sur le marché*, observe M. Claude Durand, PDG de Fayard, *mais les éditeurs font leur métier. Il y a peu d'événements qui justifient un tel débat.»*

Mme Monique Nemer, directrice éditoriale de Stock, rappelle qu'au tournant du siècle, le seul Pierre-Victor Stock avait publié... cent quatre-vingt-dix livres sur l'affaire Dreyfus. La concurrence ne sera pas aussi rude pour les derniers partis, c'est-à-dire pour les auteurs dont les livres viennent d'être lancés, mais elle risque, quand même, de faire des victimes. *«Il y en a un qui va se détacher du lot*, prédit M. Olivier Orban, directeur de Plon. *J'espère que ce sera le «Garaud».*

Forts de leur succès en commun, Mme Marie-France Garaud et M. Philippe Séguin ont récidivé chacun de leur côté. Grasset affirme avoir vendu plus de trente mille exemplaires du *Discours pour la France* du maire d'Epinal. Et Plon annonce un premier tirage de vingt mille exemplaires pour le *Maastricht, pourquoi non*, de Mme Garaud, mis en vente ces jours-ci. Un tirage identique à celui dont bénéficie, sous le même label, l'essai-fiction de M. Jean-Louis Bianco. Leur éditeur se devait de leur offrir une chance identique.

Un livre en faveur du «oui», un autre prônant le «non» : Plon n'a pas mis tous ses œufs dans le même panier. Fayard non plus. Lancé ce printemps, *L'Europe en danger*, de Laurent Cohen-Tanugi aurait été acheté par *«environ douze mille lecteurs»*. Tiré à quinze mille exemplaires, le récent *Pour l'Europe, contre Maastricht*, d'Alain Cotta, fera-t-il mieux?

Comme les autres éditeurs, Albin Michel a le sentiment que les livres «anti-Maastricht» ont davantage le vent en poupe que les «pro». Au point d'en publier deux. *«C'est beaucoup plus facile de faire un livre «contre»*, observe M. Jacques Bonnet, secrétaire général. *Les Français aiment tellement ça...» Notre Europe sans Maastricht*, de Philippe de Villiers, a bénéficié de la part d'Albin Michel d'un tirage initial de trente mille exemplaires. Le succès du Garaud-Séguin (Le Pré aux Clercs) y est sans doute pour quelque chose. Et la personnalité de l'auteur. Moins connu, Arnaud Aaron Upinski (*Lettre ouverte à ceux qui croient (encore) que l'Europe, c'est la paix*) n'a droit, sous la même marque, qu'à un tirage de dix mille exemplaires.

Du coup, les «pro-Maastricht» se font davantage remarquer. Avec *Le diable est-il européen?* de Jean-Louis Bourlanges, Monique Nemer (Stock) a le sentiment d'avoir publié «le» livre du «oui».

BERTRAND LE GENDRE

POLITIQUE

La préparation du référendum

Partisans et adversaires du 20 septembre de Maastricht prennent la plume

tion sur le terrain économique», afin d'«*engager, sinon à leur corps défendant, du moins subrepticement, les peuples d'Europe à renoncer à leur souveraineté nationale*». Le thème de la bureaucratie contre les peuples est illustré, aussi, par Arnaud Aaron Upinsky. Dans sa *Lettre ouverte à ceux qui croient (encore) que l'Europe, c'est la paix*, il adresse aux électeurs la solennelle mise en garde d'un «*mathématicien et épistémologue*» contre l'«*Ordre privilégié*» inspirateur de l'intégration européenne.

Référence à Nostradamus

Epargnant au lecteur «*la vaine litanie des points techniques subalternes*», l'auteur gagnerait peut-être la sympathie du citoyen (encore que les chiffres de vente des différents livres disponibles révèlent un intérêt répandu pour les «points techniques» en question) s'il ne lui assénait, en lieu et place, un peu digeste mélange de philosophie politique, d'analyse grammaticale et de vaticination, où ne manque pas la référence à Nostradamus. Une curiosité.

Sous le titre *l'Europe déraisonnable*, une vingtaine d'auteurs, intellectuels et politiques, réunis par Philippe de Saint-Robert, dressent un acte d'accusation contre l'emballement de la construction européenne qui, avec l'Acte unique de 1986 et le traité de Maastricht, tendrait à faire naître aux forceps une nouvelle entité politique contre les nations. Les articles réunis dans ce volume passent en revue les divers aspects de cette Europe idéologique, produit d'un «*illuminisme européen*» que Philippe de Saint-Robert fait remonter à Victor Hugo et où la mécanique bruxelloise puiserait sa seule légitimité, autrement dit son illégitimité.

Si l'on veut, d'ailleurs, aller plus loin dans l'investigation des racines intellectuelles du projet européen, on trouvera dans les textes rassemblés par Jean-Pierre Faye une anthologie des pensées qui, du roi de Bohême Jiri Podiebrad, au quinzième siècle, à Benedetto Croce, au comte Sforza et, même, au cinéaste Pier Paolo Pasolini, se sont attachées à concevoir une unité européenne. Dans ce livre préfacé par Jacques Delors, c'est l'idée d'une culture ou d'un destin communs aux peuples d'Europe qui est analysée et illustrée dans la perspective de ce que Jean-Pierre Faye appelle une «*Europe du sujet*», laquelle appelle, selon lui, la reprise du vieux rêve d'une «*université européenne*». On aura compris que l'éditeur de ces textes est, lui-même, convaincu que Maastricht, après la «*révolution de 1989*» à l'Est, ouvre la voie à *l'Europe une* (c'est le titre de l'ouvrage) dont, avec les auteurs qu'il cite, il partage l'espoir.

A côté de ces essais, les livres de Philippe de Villiers, de Marie-France Garaud et de Max Gallo apparaissent davantage comme des instruments de campagne. Le président de Combat pour les valeurs, député (apparenté UDF) de la Vendée, aidé par les parlementaires qui l'ont rejoint dans le refus du traité de Maastricht, entend démontrer à la fois la malfaisance de ce traité et la possibilité de construire autrement l'Europe. *Notre Europe sans Maastricht* oppose l'Europe retrouvée, à l'Est, depuis l'effondrement du bloc soviétique, à celle qui, à l'Ouest, est menacée, selon le député de la Vendée, d'enfermement dans un carcan «*supranational, rétrograde et bureaucratique*». Maastricht, dit-il, «*c'est l'Europe d'hier*», qu'on ne cherche à prolonger, à l'Ouest, que par peur de la puissance allemande, alors que la seule réponse à celle-ci est, pour les Français, le renforcement de leur propre pays.

Fictions

Maastricht, pourquoi non : sous ce titre, Marie-France Garaud livre, elle aussi, ses raisons de refuser un traité par lequel les dirigeants français ont entrepris, selon elle, de «*transférer leurs pouvoirs à des autorités étrangères*». L'ancienne conseillère de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, ancienne candidate à la présidence de la République, accuse le président de la République d'avoir négocié «*vite et mal*» un traité dont il avait besoin «*autant pour brouiller les cartes de la politique intérieure que pour parachever un rêve européen destiné à couronner une magistrature de onze années*». Aussi refuse-t-elle de faire grâce à M. François Mitterrand, au nom de l'Europe, des griefs que les citoyens ont pu accumuler contre lui au long de ces années.

Sévère, lui aussi, avec M. Mitterrand, auquel il reproche de «*prolonger le giscardisme depuis 1982*», Max Gallo, membre du gouvernement en 1983 et 1984, continue, dans *l'Europe contre l'Europe*, son combat contre une classe dirigeante grandie dans l'abandon des promesses qui furent celles de la gauche. Le traité de *Maastricht* devient, ainsi, le symbole des maux que dénonce l'écrivain : déni de démocratie et refus des réalités nationales; abaissement devant l'Allemagne et alignement sur les Etats-Unis; abandon de l'Etat, garant de l'équité, au profit du libéralisme sauvage; fin des «*pactes républicains*» et champ libre donné à la réaction nationaliste. Partisan d'une large confédération, qu'il préfère à la fédération des pays d'Europe de l'Ouest, Max Gallo s'interroge sur la xénophobie foncière qui pourrait alimenter, soupçonne-t-il, la volonté d'intégrer à tout prix l'Europe dans un ensemble fermé aux autres peuples et aux autres cultures.

Max Gallo est historien. Jean-Louis Bianco est ministre. Parce que l'avenir est «*le pays où* [il] *compte passer le restant de* [ses] *jours*», le ministre de l'équipement, du logement et des transports a imaginé, sous le titre *Trans-Europe Express*, cinq récits qui emmènent le lecteur dans le monde de 2002. Il va sans dire que les onze pays autres que le Danemark ont ratifié Maastricht dix ans plus *tôt* et que le récalcitrant s'est lui-même repris en décidant d'entrer, en 1996, dans l'Union européenne, déjà rejointe par les autres pays scandinaves, par la Suisse et par l'Autriche. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, 1996 s'achève, aussi, sur l'entrée dans la troisième étape de l'union monétaire. Quatre ans plus tard, c'est la première crise opposant les Etats-Unis à l'Europe à travers le dollar et l'écu. Il est interdit d'en dire davantage.

Pour défendre l'Europe, Jean-Louis Bourlanges, membre du Parlement européen où il avait été élu, en 1989, sur la liste de Mme Simone Veil, reste fidèle à un genre plus classique, mais qu'il illustre avec humour. *Le diable est-il européen?* demande gravement le titre d'un livre qui pourfend la «*mythologie*» anti-européenne. Le «*procès en sorcellerie*» fait, selon lui, à la Communauté, se nourrit de deux phénomènes : la lassitude qui s'empare cycliquement des Français après chaque période de progrès rapide dans la construction européenne (l'Acte unique n'est pas digéré qu'arrive Maastricht) et la perte du privilège dont jouissait la France, longtemps seule grande puissance engagée dans cette construction, depuis que la Grande-Bretagne est entrée dans le jeu communautaire et depuis que l'Allemagne a quitté le statut amoindri auquel la réduisait Yalta. Jean-Louis Bourlanges examine les reproches faits à la Communauté afin de démêler ce qui est fondé de ce qui relève de la démonologie, et il répond, notamment, aux arguments d'Alain Cotta sur la «méthode Monnet», puisqu'il montre que Maastricht marque, en réalité, une rupture avec cette démarche.

Lucide sur les défauts de cette Europe-là, ne dissimulant pas les inquiétudes qu'elle lui inspire, Jean-Louis Bourlanges est plus inquiet encore devant le jeu du nationalisme et le mythe du complot, l'un et l'autre réveillés et manipulés par les adversaires de Maastricht.

P. J.

► ***Traité de Maastricht, mode d'emploi*; Editions 10/18, 618 pages, 60 francs.**

► ***L'Europe de Maastricht, le pour et le contre*, par Alain Raoux et Alain Terrenoire; Le Cherche-Midi, 255 pages, 110 francs.**

► ***L'Europe de Maastricht*, par François Siégel; J.-C. Lattès, 218 pages, 85 francs.**

► ***Pour l'Europe, contre Maastricht*, par Alain Cotta; Fayard, 175 pages, 85 francs.**

► ***Lettre ouverte à ceux qui croient (encore) que l'Europe c'est la paix*, par Arnaud Aaron Upinsky; Albin Michel, 189 pages, 75 francs.**

► ***L'Europe déraisonnable*, par Philippe de Saint-Robert et autres; F.X. de Guibert-Valmonde, 285 pages, 140 francs.**

► ***L'Europe une. Les philosophes et l'Europe*, textes réunis et présentés par Jean-Pierre Faye; Gallimard, 290 pages, 75 francs (à paraître le 9 septembre).**

► ***Notre Europe sans Maastricht*, par Philippe de Villiers; Albin Michel, 157 pages, 80 francs.**

► ***Maastricht, pourquoi non*, par Marie-France Garaud; Plon, 127 pages, 79 francs.**

► ***L'Europe contre l'Europe*, par Max Gallo; Editions du Rocher, 265 pages, 110 francs.**

► ***Trans-Europe Express*, par Jean-Louis Bianco; Plon, 179 pages, 89 francs.**

► ***Le diable est-il européen?*, par Jean-Louis Bourlanges; Stock, 183 pages, 85 francs.**

Engageant sa future campagne présidentielle

M. Rocard veut répondre à la «crise de confiance» des Français

M. Michel Rocard a convié ses amis, ainsi que des socialistes d'autres courants et des non-socialistes, à trois journées de réflexion, qui se sont ouvertes, jeudi 27 août, à Quimper, sur le thème : «La politique autrement». L'ancien premier ministre, confirmé dans son statut de candidat socialiste à l'élection présidentielle lors du congrès extraordinaire du PS en juillet dernier, entame la préparation de sa future campagne en se proposant de répondre à la «crise de confiance» qui frappe la politique après onze ans de mitterrandisme.

QUIMPER

de notre envoyé spécial

En apprenant que M. Rocard avait prévu de réunir ses partisans à Quimper au mois d'août, alors que le nouveau premier secrétaire avait demandé que les courants du PS cessent d'organiser leurs propres «universités d'été» et consacrent plutôt leurs efforts à celle du parti lui-même, M. Laurent Fabius avait froncé les sourcils. Qu'à cela ne tienne! Après une conversation entre les deux hommes, il avait été annoncé que la réunion de Quimper accueillerait de nombreux invités n'appartenant pas au courant de l'ancien premier ministre. En fait, cette ouverture, après trois années de réunions essentiellement internes et souvent à huis clos, a transformé le traditionnel rendez-vous d'été des amis de M. Rocard en un forum destiné à préparer sa future campagne pour l'élection présidentielle.

Près de mille cinq cents personnes, dont 15 % de non-rocardiens, selon le maire de Conflans-Sainte-Honorine, ont gagné, jeudi 27 août, la préfecture du Finistère, dont le maire, M. Bernard Poignant, député, est désormais l'un des représentants du courant de l'ancien premier ministre au bureau exécutif du PS. M. Lionel Jospin, puis M. Brice Lalonde, ont été les premiers invités à s'adresser aux participants au terme de cette journée. M. Jacques Delors était attendu vendredi, M. Fabius samedi. Le succès remporté par M. Rocard au congrès extraordinaire de Bordeaux, en juillet dernier, n'a pas été pour rien dans l'empressement avec lequel certains hôtes ont accepté son invitation à Quimper. Sous le titre : «La politique autrement», cette réunion marque le démarrage d'une offensive de longue haleine qui n'est pas, comme en 1978, celle d'un candidat à la candidature, ni, comme en 1987, celle d'un candidat «pour le cas où», mais celle d'un candidat tout court.

Sans qu'il soit question, pour lui, d'anticiper sur un éventuel bouleversement des échéances, M. Rocard entend conforter sa présence dans le petit groupe des successeurs possibles de l'actuel président de la République. Il est, comme M. Jacques Chirac, un candidat que seul un accident pourrait empêcher d'entrer en lice le moment venu. Il a franchi une étape, à Quimper, en ne passant plus sous silence le fait que la prochaine élection présidentielle sera celle du changement par rapport au long règne de M. François Mitterrand, et que ce changement prendra la forme d'une rupture.

«Retrouver le sens du terrain»

Celle-ci viendra à son heure, dont M. Rocard refuse d'envisager qu'elle puisse être avancée. Au contraire, devant la montée des intentions de vote négatives au référendum du 20 septembre, nourries par l'hostilité vis-à-vis du chef de l'Etat, du gouvernement et du PS, l'ancien premier ministre recommande de dire «*tout net*» que les résultats de ce scrutin, «*quels qu'ils soient*», n'auront aucune incidence sur la date des élections législatives (mars 1993) ni sur celle de l'élection présidentielle (avril 1995). «*Ceux qui, à droite, spéculent sur une possible accélération des échéances nourrissent un espoir vain*, a-t-il affirmé, *et il faut le leur dire.*» Il n'a pas occulté, pour autant, les raisons qui peuvent inciter les citoyens à se défier de la politique telle que la pratiquent ou l'ont pratiquée les principaux dirigeants du pays.

S'il a observé une certaine prudence dans l'expression – sachant que M. Jacques Chérèque, président des clubs Convaincre, organisateurs de la réunion, se chargerait de mettre les points sur les «i», – M. Rocard a néanmoins été net. «*La politique est en crise*, a-t-il dit. *Cette crise est, d'abord, une crise de confiance.*» Rappelant qu'il n'avait jamais cru, lui, qu'il était nécessaire à la gauche de «*donner beaucoup à rêver*» pour accéder au pouvoir, ni inévitable, par conséquent, de «*beaucoup décevoir*» une fois cet objectif atteint, l'ancien premier ministre a invité ses partisans, face à la «*crise de confiance dans le discours politique*», à se garder de «*l'emphase*».

La confiance manque, aussi, selon M. Rocard, lorsqu'il s'agit de «*l'efficacité de la politique*», car, a-t-il dit, «*depuis dix ans, nous avons beaucoup expliqué à nos compatriotes que nos marges de manœuvre étaient réduites*». Enfin, la «*confiance dans la responsabilité du politique*» est, elle aussi, en crise. «*Ce que l'on a appelé les «affaires»*, a-t-il dit, *qu'il s'agisse du financement de la vie politique ou du drame de la transfusion sanguine, a joué un rôle déterminant dans* (...) *la détérioration de l'esprit civique.*»

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a appelé les militants à «*retrouver le sens du terrain*». M. Chérèque leur a expliqué pour quoi faire. «*Nous devons dessiner une alternative politique*», a affirmé l'ancien ministre délégué à l'aménagement du territoire, autrefois numéro deux de la CFDT. «*Il s'agit*, a-t-il précisé, *de rétablir une confiance affaiblie, avouons-le, par un usage du pouvoir qui n'a pas été tel que les Français le souhaitaient.*» Il s'agit, encore, de «*changer le cours des choses*», de changer «*la manière de faire*» la politique et «*les manières des politiques*». «*Ce qui est mort*, a martelé M. Chérèque, *c'est une forme de pratique politique qui tourne le dos à l'essence même de ce que nous prétendions être, à ce que nous prétendions faire.*»

M. Jospin dénonce «un certain ton»

Répartis ensuite dans des «carrefours» de discussion thématiques, dotés d'un système informatique leur permettant de faire connaître instantanément leur opinion sur les sujets en discussion, les participants se sont retrouvés pour entendre les deux premiers invités de M. Rocard, MM. Jospin et Lalonde. M. Jospin, dans le rôle d'une sorte de «conscience» des socialistes dont il fut le chef, s'est prêté volontiers à l'exercice de l'autocritique collective et de la critique sélective, non sans avoir rappelé ce qui l'a toujours séparé des conceptions rocardiennes. La campagne pour le référendum sur Maastricht lui est apparue comme offrant plusieurs exemples des erreurs que les dirigeants socialistes sont enclins à commettre, notamment l'usage d'«*un certain ton*». Il a illustré son propos en citant les formules de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, contre les partisans du «non», présentés comme «*le gang des démolisseurs*» ou «*la bande des cinq*». «*Nous devons répondre à des arguments par des arguments*», a souligné l'ancien ministre de l'éducation nationale.

Alors que M. Jospin avait confié n'être pas un «*fanatique de Maastricht*», tout en estimant que le rejet de ce traité par les Français confronterait l'Europe à «*une crise politique majeure*» dont elle «*n'a nul besoin*», M. Lalonde a reproché à son ancien collègue au gouvernement de chercher ainsi à «*caresser les électeurs dans le sens du poil*». «*Maastricht est un traité magnifique*, a lancé l'ancien ministre de l'environnement. *Je suis passionnément pour.*» Le président de Génération Ecologie, faisant état des déclarations de Mme Marie-Christine Blandin dans *le Monde* du 28 août, a prévenu qu'«*il n'y aura pas d'alliance*» entre son mouvement et les Verts si ces derniers appellent à voter «non».

M. Jospin et M. Lalonde ont été très applaudis, le premier avec chaleur, le second avec des rires. Ils incarnent des comportements politiques qui entrent dans la composition de la sensibilité rocardienne : la rigueur et la fidélité socialistes pour M. Jospin, l'irrévérence et le pragmatisme pour M. Lalonde. Mais l'un veut prolonger le socialisme français, tandis que l'autre rêve de prendre sa place. M. Rocard et ses amis savent sans doute duquel des deux ils doivent se méfier le plus.

PATRICK JARREAU

هكذا من الأمل

MÉDECINE

Les conséquences de l'affaire du sang contaminé

Les centres de transfusion ne sont plus assurés depuis le 1er juillet

La compagnie d'assurances UAP (Union des Assurances de Paris) a annoncé, jeudi 27 août, qu'elle acceptait de régler la somme – 2 millions de francs au total – que le Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) de Toulouse devait verser, après décision de justice, dans le cadre d'une affaire de contamination post-transfusionnelle par le virus du sida. Cette décision fait suite aux menaces formulées par le CRTS de Toulouse d'engager une action en justice contre l'UAP, cette compagnie refusant initialement de verser cette somme. Elle survient, d'autre part, au moment où plusieurs responsables de la transfusion sanguine dénoncent les conditions dans lesquelles les assureurs français acceptent de couvrir les risques inhérents à cette activité thérapeutique. Depuis le 1er juillet dernier, les centres de transfusion sanguine français ne sont plus assurés, une situation problématique à laquelle une solution devrait très prochainement être trouvée.

Le contentieux ouvert depuis plusieurs semaines entre l'UAP et le CRTS de Toulouse illustre la totale incohérence qui caractérise aujourd'hui les relations entre assureurs, transfuseurs et pouvoirs publics. En novembre dernier, le tribunal de grande instance de Toulouse condamnait le centre de transfusion de cette ville à verser 2 millions de francs de dommages et intérêts à un jeune hémophile victime, entre juillet et octobre 1985, d'une contamination par le virus du sida, à la suite de l'usage de produits dérivés du sang. Cette décision était confirmée par un arrêt, en date du 9 juin dernier, de la cour d'appel de Toulouse.

Fin juillet, l'UAP décidait de dénoncer les contrats qui, avant l'année 1990, la liaient à vingt-cinq établissements de transfusion sanguine, dont celui de Toulouse (*le Monde* du 15 août). Ce qui conduisait au non-versement des dommages et intérêts. Le CRTS de Toulouse – qui avait fait l'objet d'une saisie sur ses comptes – engageait alors une action en justice contre l'UAP. Celle-ci devait être examinée, vendredi 28 août, devant le tribunal de grande instance de Toulouse.

Risques de dépôts de bilan

A la veille de l'audience, à l'UAP on laissait entendre toutefois que la somme réclamée serait versée, confirmant ainsi les contacts officieux qui, ces derniers jours, avaient été pris avec Me Axisa, avocat du CRTS de Toulouse. *« Nous avons besoin dans ces affaires d'une décision de justice. Dans le dossier de Toulouse, cette décision existe et l'indemnité sera versée,* nous déclarait M. Didier Pfeiffer, administrateur, directeur général de l'UAP. *Pour le reste, il est vrai que nous sommes confrontés ici à des problèmes complexes. Depuis la loi de 1991 sur l'indemnisation des victimes, on peut, dans les mêmes situations, observer de considérables différences quant à la charge incombant aux assureurs. Nous souhaitons au plus vite clarifier tout cela. »*

L'affaire de Toulouse n'est que le dernier épisode d'un conflit qui oppose depuis plusieurs années déjà les professionnels de l'assurance à ceux de la transfusion. Jusqu'à la fin 1989, les centres de transfusion sanguine français ont été assurés selon les termes d'un arrêté ministériel datant de 1980 et fixant les conditions minimales, ne prenant pratiquement pas en compte les risques post-transfusionnels. Or, on assiste aujourd'hui un peu partout en France avec l'affaire de sang contaminé à des décisions de justice fixant des dommages et intérêts fort élevés (2 millions de francs et plus) aux victimes de contamination post-transfusionnelle par le virus du sida. Arguant des termes du contrat en vigueur à l'époque, plusieurs compagnies d'assurance refusent de régler aux centres les sommes correspondant aux dommages et intérêts que ces établissements doivent verser aux victimes. Cela place les centres de transfusion dans des situations financières catastrophiques. Les assureurs font également valoir qu'ils participent – à hauteur de 1,2 milliard de francs – au fonds d'indemnisation des victimes créé par la loi du 31 décembre dernier et qu'il n'est pas question pour eux de contribuer par deux voies à l'indemnisation.

Le gouvernement peut-il laisser ici l'initiative aux assureurs et prendre le risque de voir des établissements transfusionnels déposer leur bilan? Après l'émotion soulevée il y a quelques jours par la décision de l'UAP de ne pas régler systématiquement les dommages et intérêts auxquels pouvaient être condamnés les centres de transfusion, le ministère des finances a fait immédiatement pression sur la compagnie la conduisant à une humiliante volte-face. Et la décision de verser les 2 millions de francs dans l'affaire de Toulouse est à l'évidence la conséquence de l'expression de la volonté gouvernementale qui invoque ici *« l'intérêt général »*.

Pour autant les problèmes soulevés par l'UAP existent bel et bien. On peut notamment imaginer que les assureurs puissent, demain, soustraire les sommes versées au titre des dommages et intérêts de leur participation au fonds d'indemnisation. Une autre difficulté de taille concerne les conditions dans lesquelles les centres de transfusion sont – ou ne sont pas – couverts aujourd'hui. Depuis le 1er janvier 1992 ces centres sont assurés par le GATS (Groupement des assurances de la transfusion sanguine) qui réunit l'ensemble des assureurs du marché et leurs réassureurs. Or, la réserve des assureurs à couvrir les conséquences des actes transfusionnels fait que le contrat n'est renouvelé que chaque semestre. En dépit des précisions apportées au lendemain de l'affaire de l'UAP par la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurance), ce contrat n'a pas encore été renouvelé pour le second semestre de cette année. Aussi, en toute rigueur, les centres de transfusion ne sont-ils plus couverts depuis le 1er juillet. On affirme toutefois au siège de la FFSA qu'il ne s'agit là que d'un contre-temps et que le contrat sera signé dans les prochains jours (1).

Assurés, contre quoi ?...

Plusieurs responsables de la transfusion contestent vigoureusement, d'autre part, les termes de ce contrat qui, disent-ils, ne les protège nullement contre l'essentiel des risques inhérents à leur activité. *« Ce contrat exclut le risque de contamination par le virus du sida,* explique le professeur Jean Ducos, directeur du CRTS de Toulouse. *Il exclut également toute pathologie dont la cause ne serait pas connue au moment de la signature et ne vaut que si une décision de justice déclare qu'il y a eu faute de la part du centre. Or, dans la plupart des affaires aujourd'hui, les tribunaux nous condamnent en l'absence même de toute faute. C'est à se demander contre quoi nous sommes assurés... »*

Tant chez les transfuseurs que chez les assureurs, on met en cause la gestion de ce dossier par les pouvoirs publics, et l'atermoiement du gouvernement en dépit des engagements pris par M. François Mitterrand pour mettre en place le cadre législatif de l'indemnisation du risque thérapeutique.

JEAN-YVES NAU

(1) Cité par *le Nouvel Economiste* daté 21 août, M. Pierre Florin, directeur adjoint du groupe AXA et président du GATS, déclare que les centres de transfusion sanguine ne seront assurés en 1993 *« que si le système a été remis en ordre »*.

Au tribunal de grande instance de Bordeaux

Le CRTS d'Aquitaine devra indemniser une infirmière contaminée

BORDEAUX

de notre correspondante

Le tribunal de grande instance de Bordeaux, statuant en référé, a condamné le centre régional de transfusion sanguine d'Aquitaine a versé une indemnité provisionnelle de 500 000 F à une infirmière contaminée il y a neuf ans par les virus du sida et de l'hépatite C.

La jeune femme avait subi une intervention chirurgicale le 11 octobre 1983 avec transfusion de divers produits sanguins. Selon le CRTS, l'origine de la contamination n'est pas certaine, dans la mesure où *« la profession d'infirmière exposait la victime à la contamination »*. D'autre part, le centre remarque que *« la présence des virus était indécelable à l'époque, compte tenu des données acquises de la science médicale »*.

En revanche, les experts ont relevé qu'aucun risque sérieux n'existait *« dans les antécédents médicaux et le mode de vie »* de l'infirmière. Ils ont également établi que deux flacons de plasma transfusé à la victime sont restés anonymes. Pour le juge des référés, *« ces éléments constituent un ensemble de présomptions suffisamment graves, précises et concordantes »*. Il retient donc la responsabilité du centre qui, *« en délivrant des plasmas contaminés en sa qualité de professionnel, détenteur au surplus d'un monopole, a manqué à son obligation de résultat de fournir un sang répondant par ses qualités au but thérapeutique poursuivi »*. Si le vice interne du sang était *« indécelable en octobre 1983 en l'absence de tests de dépistage »*, il n'était pas, dit le juge, *« imprévisible »*. *« Le virus était découvert depuis février 1983 et certains signes et études laissaient apparaître que la transfusion sanguine pouvait être un des vecteurs de la maladie »*.

Le centre régional de transfusion sanguine, dont la compagnie d'assurances, la MACSF, va exécuter la décision de justice, a décidé de faire appel de l'ordonnance de référés. Pour M. Gérard Vezon, directeur du centre, *« on oublie que les tests de dépistage du sida n'ont été mis au point qu'en 1984. Comment aurions-nous pu les pratiquer en octobre 1983? On nous astreint à une obligation de résultat, alors que nous n'en avions pas les moyens »*.

Selon le responsable du centre, l'impossibilité d'identifier les deux flacons de plasma à l'origine de la contamination n'est pas imputable à ses services, mais à l'établissement qui a pratiqué la transfusion. Ce dernier aurait omis de noter dans le dossier médical de la victime le numéro des flacons de plasma qui aurait permis leur identification.

GINETTE DE MATHA

CATASTROPHES

Dans la région de Miami

Le cyclone « Andrew » aurait laissé 190 000 à 250 000 personnes sans abri

Les autorités locales du comté de Dade (où est située Miami) ont révisé sérieusement à la hausse l'estimation des dégâts provoqués par le passage du cyclone tropical « Andrew » sur la Floride, lundi 24 août. Si on chiffre à 63 000 le nombre d'habitations détruites et à 3 ou 4 le nombre moyen de personnes vivant dans chaque habitation, on arrive à 190 000 ou 250 000 sans-abri. Ce qui est bien loin des 50 000 sans-abri annoncés au début pour la Floride.

Pour la Louisiane, il est certain que les destructions sont, là aussi, très importantes. Peut-être dépasseront-elles les 4,2 milliards de dollars de dégâts laissés par le passage du *hurricane* « Hugo » en 1989. Mais il est encore impossible de dresser le bilan des dommages dans cet Etat.

Selon les organisations de secours, les destructions laissées par « Andrew » autour de Miami font penser à celles d'une zone ravagée par la guerre. Aucune catastrophe naturelle ou accidentelle qui a frappé la Floride depuis plus de trente ans ne peut être comparée à celle qu'a provoquée « Andrew ». Il semble que ce cyclone tropical soit la catastrophe la plus coûteuse qui se soit jamais produite aux Etats-Unis.

Certes, beaucoup de sinistrés ont trouvé refuge chez des parents ou amis plus chanceux, mais, selon la Croix-Rouge, il a fallu garder ouverts 28 des abris qui avaient été organisés avant l'arrivée d'« Andrew ». Le jour et le lendemain de la catastrophe, l'approvisionnement régulier des réfugiés de ces abris a été très difficile, pour ne pas dire insuffisant. Mais les sauveteurs ont réussi à améliorer la distribution de nourriture, d'eau et de toutes les choses dont ont forcément et rapidement besoin des gens qui ont tout perdu. Bientôt sera mis sur pied un plan d'aide à plus long terme.

Le président George Bush, critiqué pour n'avoir pas porté une attention suffisante à la catastrophe provoquée par « Andrew », a décidé d'envoyer en Floride 5 000 soldats pour aider aux secours. Il a annulé le week-end qu'il devait passer dans sa résidence d'été du Maine et un déplacement électoral.

Sur les 3 millions de personnes qui ont été privées de courant électrique le 24 août en Floride, 590 000 l'étaient toujours le 26 août. Les écoles sont fermées et le resteront probablement deux semaines : les unes n'ont ni eau ni électricité; les autres servent d'abris; sans parler de celles qui ont été détruites.

Des singes en fuite

Le zoo de Miami a été dévasté. Quelque 300 oiseaux rares y sont morts. D'autre part, des centaines de singes, notamment des rhésus, ont profité de l'occasion pour s'enfuir du centre des primates de la division des ressources vétérinaires de l'université de Miami et d'autres centres d'élevage. Certes, ces singes ne sont pas utilisés dans la recherche vétérinaire ou médicale : ils ne sont donc pas porteurs du sida, de la rage ou d'une autre maladie dangereuse pour l'homme. Mais on sait que des personnes de la région ont tiré au fusil sur les fugitifs. On pense qu'environ 300 singes sont revenus d'eux-mêmes dans leurs institutions. D'autres ont été repris. Il devrait en rester encore une cinquantaine ou une centaine à se promener en liberté.

Après avoir demandé que l'on cesse de tuer ses ex-pensionnaires, le directeur du centre a recommandé que les non-spécialistes n'essayent pas de capturer les singes, qui peuvent mordre vigoureusement, mais, au contraire, mettent de l'eau et un peu de nourriture à leur disposition. Quant aux quelques babouins qui se sont enfuis du zoo, on les a vus sur le terrain de la prison fédérale, d'où les pensionnaires normaux ont été déménagés à temps pour une destination tenue secrète. – *(Reuter, UPI.)*

JUSTICE

Droits de l'homme

La Cour européenne condamne la France pour sévices et détention abusive

La Cour européenne des droits de l'homme a condamné, jeudi 27 août, la France à verser 1 million de francs à un citoyen français qui accusait des policiers de l'avoir maltraité pendant sa garde à vue et dénonçait la durée excessive de sa détention provisoire.

M. Félix Tomasi avait été arrêté en mars 1983 à Bastia (Haute-Corse). Soupçonné d'être impliqué dans un assassinat perpétré un an plus tôt par l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), il avait été placé en garde à vue durant quarante-huit heures, puis inculpé et placé en détention provisoire jusqu'à son acquittement par la cour d'assises de la Gironde, en octobre 1988. Durant sa détention, qui a duré cinq ans et sept mois, M. Tomasi avait formulé vingt-trois demandes de mise en liberté, toutes rejetées. Il avait saisi la Commission européenne des droits de l'homme en mars 1987.

Dans son arrêt, la Cour européenne constate *« à l'unanimité »* une violation de trois articles de la Convention européenne des droits de l'homme, notamment l'article 3 stipulant que *« nul ne peut être soumis à la torture ni à des peines ou traitements inhumains ou dégradants »*, et l'article 5 définissant le droit pour toute personne détenue *« d'être jugée dans un délai raisonnable, ou libérée pendant la procédure »*.

« Les certificats et rapports médicaux (...) attestent de l'intensité et de la multiplicité des coups portés à M. Tomasi » durant la garde à vue, écrit la Cour qui ajoute : *« Il y a là des éléments assez sérieux pour conférer à ce traitement un caractère inhumain et dégradant. »* Pour la Cour européenne, *« les indéniables difficultés »* de la lutte contre le terrorisme *« ne sauraient conduire à limiter la protection due à l'intégrité physique de la personne »*.

M. Tomasi réclamait à l'Etat plus de 3 millions de francs de dommages et de frais de procédure.

ÉDUCATION

Pour trancher ses conflits internes

La FEN devrait réunir un congrès extraordinaire le 6 octobre

Le bureau fédéral de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réuni jeudi 27 août, a décidé, par vingt voix contre quinze, la convocation d'un congrès extraordinaire le 6 octobre prochain. Cette décision devrait être entérinée, jeudi 3 septembre, par le conseil fédéral. Elle fait suite à l'annulation par le tribunal de grande instance de Paris, le 22 juillet dernier (*le Monde* du 24 juillet), de la décision d'exclusion prise par la direction de la FEN à l'encontre de deux de ses syndicats minoritaires, le SNES (second degré) et le SNEP (éducation physique).

Le tribunal avait en effet relevé qu'*« aucune procédure d'exclusion n'était prévue »* par les statuts de la FEN et que tout changement de structure à l'intérieur de la fédération devait être ratifié par un congrès. La majorité fédérale prend donc acte de la décision de justice et propose que le congrès extraordinaire du 6 octobre tranche le problème de la *« non-affiliation »* du SNES et du SNEP, sans attendre le congrès triennal de la FEN, toujours prévu à Perpignan en décembre prochain.

Le bureau fédéral a, en outre, décidé de réunir, les 8 et 9 octobre, la commission des structures qui devra examiner une éventuelle modification des champs de syndicalisation de sept syndicats de la FEN, dont celui du Syndicat des enseignants (SE), constitué le 24 juin dernier. Extension du Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), premier syndicat de la FEN et pilier de sa majorité, celui-ci aura vocation à regrouper tous les enseignants des écoles, des collèges et des lycées.

Les minoritaires de la FEN ne l'entendent pas ainsi. Ils protestent contre les délais très courts – un mois – de préparation du congrès du 6 octobre et contre le fait que le Syndicat des enseignants *« qui n'est ni affilié ni affiliable à la FEN au regard des statuts et du règlement intérieur »* participe aux organismes délibératifs de la fédération. Les responsables du Syndicat des enseignants ont en effet siégé au bureau fédéral du 27 août et ils devraient participer au congrès du 6 octobre dont dépend une éventuelle exclusion du SNES et du SNEP.

Or les champs de syndicalisation au sein de la FEN ne seront pas, à cette date, officiellement modifiés. Les minoritaires de la FEN ont dénoncé, jeudi 27 août, *« ce nouveau coup de force et cet acharnement à exclure »* qu'ils semblent décidés à contrer, y compris en faisant, de nouveau, appel à la justice.

Ch. G.

DÉFENSE

La France et la Grande-Bretagne veulent construire ensemble une frégate anti-aérienne

Les ministres français et britannique de la défense, MM. Pierre Joxe et Malcolm Rifkind, sont convenus, jeudi 27 août, à Londres, de demander à leurs directeurs nationaux de l'armement et à leurs chefs d'état-major de la marine de déployer *« tous leurs efforts »* en vue de parvenir à concevoir un programme commun de frégate anti-aérienne. Un bureau dit « de projet » s'ouvrira au Royaume-Uni, dès cette année, pour veiller à instaurer *« une collaboration maximale »* entre les deux pays.

Pour escorter et protéger des forces maritimes, notamment des porte-avions, ce bâtiment devrait déplacer quelque 6 000 tonnes, filer à 27 nœuds par très grosse mer, embarquer deux cent quinze hommes de l'équipage et être équipé de missiles anti-aériens, de missiles anti-missiles et d'hélicoptères. Le coût d'une frégate serait de 3 milliards de francs environ.

A ce jour, les discussions se sont révélées difficiles sur une harmonisation des besoins opérationnels communs aux deux marines, sur la répartition du travail attribué aux chantiers britanniques et aux arsenaux français, et sur les modalités de passation des divers contrats de part et d'autre de la Manche.

Un aspect longtemps controversé paraît désormais acquis. Après avoir abandonné sa participation au programme américain NAAWS, la Grande-Bretagne a accepté d'armer ces frégates avec un système d'armes anti-aériennes de la famille FAMS (family of anti-air missiles) proposé par le consortium franco-italien EUROSA M. Le programme FAMS couvre les besoins navals d'une défense de zone locale et à moyenne portée. Les partenaires industriels britanniques sont British Aerospace et Marconi. Au titre de sa participation au consortium EUROSAM, l'Italie a le statut d'observateur aux réunions franco-anglaises actuelles.

EN BREF

□ **Soixante-dix-sept morts dans un accident d'avion en Russie.** – Un Tupolev 134 de l'Aeroflot s'est écrasé à l'atterrissage, jeudi 27 août dans la soirée, à Ivanovo (nord-est de Moscou). Selon l'agence Itar-Tass, les 77 personnes se trouvant à bord, 72 passagers et 5 membres d'équipage, ont trouvé la mort. Les causes de l'accident n'étaient pas connues vendredi 28 août en début de matinée. – *(AFP.)*

□ **Mme Ségolène Royal fait annuler l'arrêté préfectoral autorisant l'importation d'ordures allemandes dans les Vosges.** – Le ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royal, a fait annuler, jeudi 27 août, l'arrêté de la préfecture des Vosges (*le Monde* du 28 août) autorisant le syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) à alimenter l'usine d'incinération de Rambervillers avec des ordures ménagères de la ville allemande d'Esslingen (Bade-Wurtemberg).

VIDÉO

Cassettes à l'anglaise

Parution de séries consacrées aux premiers films de David Lean et à Laurence Olivier

Il est un domaine où Fil à Film (un des plus importants éditeurs français de vidéo avec les Editions Montparnasse, René Chateau et Antarès) vient de faire un travail de révision historique considérable, c'est celui du cinéma anglais des années 40-50, autour de David Lean et de Laurence Olivier.

Avant de devenir le cinéaste de notoriété internationale du *Pont de la rivière Kwaï*, David Lean fut le réalisateur britannique par excellence de drames psychologiques et d'adaptations littéraires. C'est celui-là qu'on retrouve en vidéo (versions originales sous-titrées) avec six films. Il y a une dizaine d'années, RCV avait publié le film de guerre et de propagande pour la Royal Navy que David Lean réalisa, en 1942, avec Noël Coward, *Ceux qui servent en mer*. Cette cassette n'est malheureusement plus disponible à la vente, mais Fil à Film a pu reconstituer toute la période suivante d'adaptations de pièces de Noël Coward par David Lean, c'est-à-dire *Heureux Mortels* (1944), *L'Esprit s'amuse* (1944) et *Brève Rencontre* (1945). Les deux premiers furent tournés en couleurs, et ces couleurs ont gardé leur cachet d'époque.



CHRISTOPHEL

Laurence Olivier dans Henry V

Heureux Mortels, dont l'action est concentrée dans le décor d'un pavillon de la banlieue de Londres pour classe moyenne, est l'histoire d'une famille anglaise de 1919 à 1939, avec scènes comiques ou émouvantes du quotidien, lente prise de conscience de la réalité extérieure à cette île si particulière qu'est l'Angleterre. Les mouvements d'appareil et la direction d'acteurs suppriment la théâtralité, et Celia Johnson, qui tient le rôle féminin principal, annonce déjà son personnage de *Brève Rencontre*.

L'esprit s'amuse, où s'exerce l'ironie volontiers misogyne de Noël Coward, fait une incursion dans le fantastique humoristique, non pas rose, mais vert en l'occurrence. L'inénarrable Margaret Rutherford y est un médium dont les bévues et les extravagances donnent toujours lieu à des idées de mise en scène.

Brève Rencontre, triomphe du Festival de Cannes 1946, est un chef-d'œuvre de psychologie petite-bourgeoise, une étude de la passion amoureuse refusant de s'accomplir dans l'infidélité conjugale. Deux nouvelles versions, réalisées par Alan Bridges (1975) puis Ulu Grosbard (1984) n'arrivent pas, malgré leurs vedettes prestigieuses, à la cheville de ce film qui connut, à l'arrivée des cinémas nouvelle vague, un injuste discrédit.

Les Grandes Espérances (1946) est une admirable adaptation du roman de Dickens, ce qu'on ne savait plus que par ouï-dire. Dans la collection de Fil à Film, *Oliver Twist* (1948) est le chaînon manquant, et c'est dommage. Mais on voit rebondir l'inspiration de David Lean lorsqu'il rencontre Ann Todd, l'épouse et la filme. Cette blonde aux yeux bleus, surnommée la Garbo anglaise, ce qui ne correspondait pas du tout à sa personnalité, avait été remarquée par Hitchcock pour *le Procès Paradine* tourné à Londres en 1947.

David Lean refait avec elle et pour elle des gammes dans la psychologie amoureuse, et cela donne, sur un scénario d'Eric Ambler transposant un roman de H.G. Wells, *les Amants passionnés*. Sur les bords du lac d'Annecy, Ann Todd hésite entre son mari, Claude Rains, et un homme qu'elle a rencontré et aimé en 1939, Trevor Howard. On a trop souligné la similitude avec *Brève Rencontre*. Ce film-là est plus insidieusement romantique, et l'on devine, chez l'actrice, certains abîmes qui se dévoilent dans le film suivant, *Madeleine* (1950), inspiré d'une affaire criminelle jugée à Glasgow en 1857 et dont l'accusée se tira grâce à une absence de preuves.

La reconstitution historique est aussi parfaite que chez Visconti. Mais qui connaissait *Madeleine*, le meilleur rôle d'Ann Todd? Erotisée, brisant en secret les tabous sexuels de la société victorienne, se vengeant, peut-être, d'avoir été abandonnée, l'actrice n'en finit pas de surprendre. Comme on est loin de Celia Johnson avec cette figure de femme ambiguë, troublante; loin aussi du cinéma anglais traditionnel.

La pure tradition shakespearienne

Qui dit Laurence Olivier dit films tirés de Shakespeare, et l'on peut désormais se procurer, dans leurs versions originales sous-titrées, *Henry V* (1944) et *Hamlet* (1948), interprétés dans la pure tradition shakespearienne d'alors. Si *Henry V* déçoit malgré ses idées de mise en scène, ses images composées comme des enluminures, c'est moins à cause des coupures pratiquées dans le texte que du report du Technicolor d'origine dans des teintes différentes. C'est beau, mais pastellisé. On le vérifie en comparant avec une cassette PAL éditée en Angleterre par Rank Home Video et qu'on peut se procurer facilement à Paris (164 francs; non sous-titré). Les vraies couleurs, éclatantes, très tranchées, sont là, il existe donc forcément une copie en Technicolor quelque part.

On n'a pas ce problème avec *Hamlet*, tourné en noir et blanc. Se pose pourtant, d'une façon générale, le problème de la fidélité esthétique dans les reports en vidéo, du contrôle du matériel fourni (état des images et du son, nombre exact de bobines), bref d'une rigueur constante dans la fabrication, qui risque de se relâcher lorsque la production devient trop abondante.

Pour en revenir à Laurence Olivier, la grande surprise vient de l'édition de *l'Etranger*, film d'Anthony Asquith réalisé en 1943, et qui passa quasiment inaperçu chez nous après la guerre. Laurence Olivier y tient le rôle d'un ingénieur soviétique (il parle anglais avec l'accent russe!) venu en Angleterre en 1939, dans la petite ville de Barchester, fabriquer une hélice pour brise-glace. La découverte de la vie britannique en province et du caractère anglais est savoureuse, Anthony Asquith ne dédaignant pas la satire (particulièrement avec le personnage de Margaret Rutherford!).

Mais le film, qui se poursuit jusqu'en 1941 et l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, a une autre fonction, exalter l'amitié anglo-soviétique du temps de guerre et, de ce point de vue, il n'y va pas par quatre chemins : escamoté le pacte germano-soviétique, le film manifeste un soutien total à l'URSS de Staline, *via* ce personnage d'ingénieur si séduisant qu'il vous convertirait au communisme. On peut bien faire la part des nécessités politiques de 1943, on en reste tout de même ébaubi.

Autre propagande, mais purement antinazie celle-là, au moment où les dominions britanniques devaient soutenir l'effort de guerre : *le 49e Parallèle* de Michael Powell, tourné en 1941, sur un scénario d'Emeric Pressburger. Ce 49e parallèle est une ligne frontière entre les Etats-Unis et le Canada. Dans le film, six nazis allemands, rescapés d'un sous-marin coulé en 1940 au large des côtes canadiennes, partent à travers le pays pour se réfugier aux Etats-Unis, alors neutres, commettant une série de forfaits au cours de leur voyage.

Laurence Olivier en trappeur d'origine française est une de leurs victimes. Eric Portman, chef fanatique du petit groupe, est ensuite successivement opposé à Anton Walbrook, Leslie Howard et Raymond Massey, le film se déployant en une suite de sketches le long de l'itinéraire. Chaque sketch aborde un thème de réflexion sur l'idéologie nazie, avec une grande lucidité et le sens des valeurs démocratiques. Espérons que Fil à Film n'en restera pas là avec les films de Powell et Pressburger. A moins qu'un autre éditeur...

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Art transatlantique

En France et aux Etats-Unis, des artistes militent ensemble sur des questions de société

Une cinquantaine d'artistes ont été sollicités pour un ambitieux projet artistique international destiné au grand public, baptisé «Trans-Voices». Par le biais de la télévision, de la radio et de l'affichage dans le métro, à New-York et à Paris, leurs œuvres évoqueront notamment les problèmes du sida, du racisme et de l'environnement.

La manifestation se déroulera du 15 septembre au 15 novembre 1992. Quatorze œuvres vidéo de 60 secondes seront diffusées sur MTV, sur les chaînes affiliées au Public Broadcasting System aux Etats-Unis et sur Canal Plus en France, ainsi que vingt spots audio de 60 secondes sur des stations affiliées à l'American Public Radio (APR) et sur RTL. Des affiches seront collées dans les stations de métro parisiennes et new-yorkaises, et les œuvres de «Trans-Voices» présentées parallèlement au Whitney Museum à New-York, au Centre Georges-Pompidou et à l'American Center à Paris.

Conçu et réalisé par Adam Weinberg, directeur des programmes artistiques de l'American Center, «Trans-Voices» a bénéficié de la collaboration du Public Art Fund de New-York, du Whitney Museum, de la Fondation Boken à New-York, du Conseil supérieur du mécénat culturel à Paris et de la Fondation Andy-Warhol.

Des artistes très différents par leurs origines culturelles et leurs préoccupations participent à l'entreprise : le musicien Jimmy Oihid, né en Algérie; le groupe de chanteuses Zap-Mama, originaires du Zaïre; le poète français Bernard Heidsieck; le cinéaste et vidéaste Victor Masayesva, originaire de la tribu indienne des Hopis; Ambrosia Shepherd, poète afro-américain; le musicien-acousticien Nicolas Frise. Sont également conviés quelques grands noms, comme la chanteuse Yoko Ono, le peintre Christian Boltanski et le vidéaste Nam Jun Paik.

C. R.

Deux disparitions

L'actrice Hélène Perdrière

La comédienne Hélène Perdrière est morte le 27 août à son domicile parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-deux ans.

Après des études au cours Simon et au Conservatoire (dont elle était sortie avec un premier prix de comédie), Hélène Perdrière était entrée à la Comédie-Française en 1928. Elle devait quitter la scène du Palais-Royal en 1931, pour une prolifique carrière dans le théâtre de boulevard, où elle fut l'interprète de Guitry, Bernstein, Colette, Giraudoux, Bourdet... Elle avait débuté au cinéma en 1930 ; si à l'écran sa carrière n'eut pas le même éclat qu'à la scène, on se souvient cependant de sa participation à *Trois de Saint-Cyr*, au *Parfum de la dame en noir* de Louis Daquin, à *Topaze* de Pagnol, à *Si tous les gars du monde* de Christian-Jaque, jusqu'au *Fantôme de la liberté* de Bunuel en 1974.

En 1951, Hélène Perdrière réintégrait la Comédie-Française comme pensionnaire, avant de devenir sociétaire en 1954. Elle y tint tous les emplois de «grande dame» du répertoire classique. Elle avait pris sa retraite en 1978.

□ **Un «méga-complexe» cinématographique près de Lille.** – Depuis le succès de Kinépolis à Bruxelles (le «méga-complexe» belge vient de fêter son dix millionième spectateur dans ses vingt-cinq salles), les exploitants français lorgnent vers cette formule de «supermarché» du cinéma, censée dynamiser la fréquentation. Après des projets parisien et rouennais, la construction d'un bâtiment de ce type vient d'être annoncée sur le territoire de sa commune par M. Yves Durand, maire (PS) de Lomme (Nord), dans la banlieue lilloise : une zone où la concurrence était déjà vive entre les grandes sociétés françaises, UGC y possédant déjà un important complexe. Grâce à un accord avec la famille Bert, qui possède 50 % de Kinépolis, un investissement de 100 millions de francs est prévu pour la construction à Lomme de vingt-cinq à trente salles sur un terrain loué par la municipalité. Le complexe, qui devrait ouvrir fin 1993, espère attirer un million de spectateurs par an.

Le dessinateur Bob de Moor

Bob de Moor auteur de «Cori le moussaillon» et collaborateur d'Hergé pendant trente-cinq ans est mort le 26 août à Bruxelles à l'âge de soixante-six ans.

Bob de Moor était avant tout un Flamand : il tenait de ce peuple le goût de la vie, du travail – et du travail bien fait.

Né le 20 décembre 1925 à Anvers, il étudie de 1940 à 1944 à l'Académie des beaux-arts. C'est à l'âge de dix-huit ans qu'il réalise sa première bande dessinée, pour un journal néerlandophone. Baptisée *Bart le moussaillon*, elle servira de base aux futures aventures de *Cori*. Collaborateur de divers journaux, Bob de Moor crée dès 1949 *le Lion de Flandres* pour l'édition flamande du journal *Tintin (Kuifje)*. Il livrera d'autres BD au journal, comme *Conrad le hardi*, *Monsieur Tric*, *Balthazar*, *les Aventures de Monsieur Barelli*, etc.

Mais, surtout, au journal, Bob de Moor rencontre Georges Rémi, *alias* Hergé, le père de *Tintin*. En 1950, il entre aux studios Hergé dont il devient le directeur. Chargé des décors et de la documentation, il met sa virtuosité graphique au service des aventures du petit reporter. Collaborateur et ami d'Hergé pendant trente-cinq ans, il signe également les croquis des films *le Temple du soleil* et *Tintin et le lac aux requins*, pour les studios d'animation Belvision. Il dessine aussi énormément pour la publicité. Cela ne l'empêche pas de continuer à publier dans *Tintin* ses œuvres personnelles – *Cori le moussaillon*, aventures d'un mousse au temps de l'Invincible Armada, dans lesquelles cet Anversois donne libre cours à son amour de la mer et des galions; et aussi *l'Enigmatique Monsieur Barelli*, *Bouboule et Noiraud*, etc. Bob de Moor était capable de s'adapter à tous les styles de la BD belge : en 1970, il dessine une des aventures du reporter Jacques Lefranc, *le Repaire du loup*. Et en 1990, il se consacre à un des monuments de la BD, le second tome des *Trois formules du professeur Sato* d'Edgar P. Jacobs. La dernière aventure – posthume – de *Cori* paraîtra en janvier 1993. Bob de Moor avait fondé son propre studio de BD, qui a notamment réalisé les nouvelles aventures de *Bessy*. Membre fondateur de la Fondation Hergé, il avait participé à la création, il y a trois ans, du Centre belge de la BD.

Y. M.-L.

ARTS

La nature et sa négation

Quatre artistes minimalistes exposent dans les Pyrénées-Orientales

«Exposition sentimentale» annoncent les affiches. A quoi s'attendre après pareille déclaration de principe? Ni à des peintures tendrement fleuries ni à des effigies de l'amour en bronze et en marbre, puisque le sentiment dont il s'agit en la circonstance est celui de Jean-Louis Froment, qui dirige à Bordeaux le CAPC, devenu Musée d'art contemporain. Or les goûts de Jean-Louis Froment sont connus de longue date, depuis qu'il les défend avec constance dans les belles nefs pénombreuses de l'Entrepôt Lainé. Il aime d'une passion indéfectible, il aime avec enthousiasme Wolfgang Laib, Richard Long, Richard Serra et Lawrence Weiner, quatre héros du minimalisme le plus épuré. Invité à concevoir une exposition au château de Jau et au Musée de Collioure, il les a donc invités à y déployer leurs installations délibérément élémentaires. Sentimentales? C'est moins sûr.

Sur Laib et Weiner, il y a peu à dire. Le premier satisfait son paganisme écologique en récoltant des pollens dans les forêts allemandes et en les étalant sur des dalles carrées – faible symbolisme. Le second écrit en majuscules sur les murs ou sur les carreaux des fenêtres quelques mots de manière à suggérer une œuvre à faire, et qu'il ne fera pas. Le procédé, généralement qualifié de conceptuel, a beaucoup servi depuis vingt-cinq ans et Weiner s'efforce de le rajeunir en injectant du lyrisme bucolique dans ses formules. Aussi est-il désormais à l'art contemporain ce que Sully Prudhomme fut jadis à la poésie, un solennel bavard.

Il se peut que l'inspiration de Richard Long ne soit guère éloignée de celles qui agitent Laib et Weiner. Comme eux, il préfère le rudimentaire et l'archaïque, la terre mère et l'eau claire, la nature à peine corrigée par l'art et des matériaux bruts. Il a mis au point une forme de création accordée à ces goûts : il marche des semaines entières à travers des contrées élues pour leur virginité, il photographie quelquefois un coin de ces campagnes intactes, il y ramasse des pierres et les dipose en lignes et en cercles à la manière des peuples néolithiques.

Ce primitivisme systématique serait un peu lassant si Long ne l'embellissait adroitement. Les pierres qu'il collecte ne sont pas de vulgaires cailloux tout juste bons à faire du ballast mais des feuillets de grès rouge sombre, des blocs de marbre blanc aux cassures luisantes, des schistes où le mica et le quartz étincellent à la lumière des halogènes. A ces charmes, il ajoute ceux d'une mise en scène spectaculaire, anneaux de dalles aiguës dessinant un cromlech, disques blancs ou gris harmonieusement arrangés. Disposés dans les salles blanches du château de Jau, ils gagnent encore en étrangeté. On dirait des monuments incompréhensibles, reconstitués par un archéologue rêveur.

Des quatre, Richard Serra est le seul dont les œuvres s'opposent à la nature plutôt que de l'imiter et se fondre en elle. Son art est dur, hostile, tranchant, violent à froid. Ses sculptures de fer découpent l'espace où elles sont posées et font le vide autour d'elles. Ses dessins, en vérité des peintures noires, ont les mêmes qualités. Rectangles recouverts d'une épaisse couche de nuit, ils absorbent la lumière sans se parer d'aucun reflet et creusent des trous dans les murs.

Poussée à ce point de rigidité, la peinture finit par n'être plus que l'hypertrophie de sa signature. Chaque rectangle obscur affirme de manière péremptoire que Richard Serra était là, qu'il a posé son empreinte en ce point, qu'il a imprimé sa marque funèbre à l'endroit. Ses gravures, noir et blanc, qu'expose le musée de Céret pour célébrer l'inauguration partielle de ses nouveaux bâtiments, pèsent de la même densité. Ce sont des concentrés de fureur iconoclaste; dans leur genre, nihiliste, des chefs-d'œuvre.

PHILIPPE DAGEN

► **Weiner, Long et Serra au château de Jau, 66600 Cases-de-Pène ; tél. : 68-38-91-38. Jusqu'au 30 septembre.**

► **Laib, Long et Serra au Musée d'art moderne, Maison Pams, route de Port-Vendres, 66190 Collioure ; tél. : 68-82-10-10. Jusqu'au 30 septembre.**

► **Gravures de Serra au Musée d'art moderne, 8, boulevard Maréchal-Joffre, 66400 Céret ; tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 30 septembre.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*»,
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du «Monde» 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

Le Monde

SANS · VISA

Hugo, l'homme-océan

Conversation entre le père et le fils. Que penses-tu de cet exil ? Qu'il sera long. Comment comptes-tu remplir ton temps ? Je regarderai l'océan... Moi, dit le fils, je traduirai Shakespeare. Ce qu'ils firent, à Jersey, puis à Guernesey, dans cette maison nommée Hauteville House où Victor Hugo – qui notait *« Il y a des hommes océans »* en ouverture de l'ouvrage consacré à Shakespeare – ne se contentera pas d'affronter du regard l'immensité.

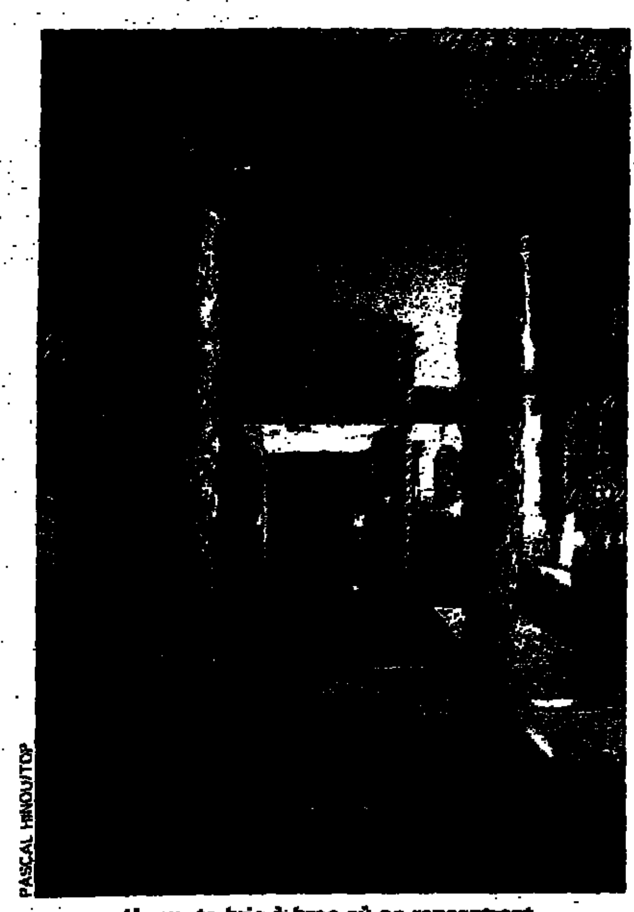


H. GYSSELS/DIAF

« Ce matin 30 juin 1861, à 8 heures et demie, avec un beau soleil dans mes fenêtres, j'ai fini *Les Misérables* ».

L'APRÈS-MIDI avait été remplie par une chasse aux vieux coffres. Il était un peu las maintenant, et même un peu honteux, de ces battues mobilières, dont il rentrait fourbu comme les Bourbons avec une furieuse envie de faire ripaille. Le cérémonial était toujours le même. Le gros Charles louait une carriole pour 8 francs, puis on passait prendre Juju à la Fallue, et *« Grutto Duce »*, ce M. Grut qui savait dénicher les trésors que les pirates et les contrebandiers de naguère avait enfouis dans l'île.

Depuis son arrivée, ses agendas étaient pleins de ces expéditions mercantiles. Certains jours, il était pris de fringale, le tableau atteignait des sommets. Il notait tout comme un boutiquier. *« 9 juillet 1857 : chasse aux vieux coffres avec Grut (et JJ.). 1°) Chez Miss Martin, coffre à panneaux gothiques peint en bleu... 10F. 2°) Coffre à trois figurines... 12F. 3°) Chez Nicole (l'homme à la longue vue, vieux marin : un coffre Louis XIII... 16F ; un coffre XV° (pour JJ.)... 16F ; un banc de Cobourg peint en vert... 16F. 4°) Un panneau représentant St Pierre... 2F. 5°) Un panneau représentant un roi à cheval (dans le dossier d'une chaise percée en sapin) ...3F »*. Et puis, quelques jours plus tôt, juste avant *« donné à Cahaigne (secours)... 10F »* et *« avancé à ma femme (3 livres)... 72F »*, cette nouvelle descente chez l'habitant : *« vieux coffre chez Gory, près Li-Hoc (estimé 9F, je l'ai payé le double vu leur pauvreté, le mari aveugle, la femme paralytique, deux vieillards). »* C'en était devenu une obsession. Son regard dans les églises n'était plus le même. Il se portait sur les chandeliers ou les bas-reliefs, ou les battants de chêne des confessionnaux qui entendaient tant de murmures sur la détresse humaine. Guernesey était une immense brocante. La population, d'ailleurs, parlait un français d'antiquaire. A Saint Pierre-Port, on ne disait pas qu'on était maçon, on disait qu'on était *« plâtreur »* ; on n'était pas horloger, on était *« montrier »*, on n'était pas commissaire-priseur, on était *« encanteur »*. Ce français du fond des âges lui convenait parfaitement. *« Quand l'Angleterre voudra causer avec moi, elle apprendra ma langue »*, avait-il dit superbement à ceux qui lui demandaient de faire un effort dans la langue de Shakespeare et de Victoria. Sus d'ailleurs aux Empires. Eugénie venait d'accoucher de *« Napoléon le tout petit »*. Et aux institutions : *« Je prie les Académies de me laisser tranquille ! »* Une phrase surtout, d'un barbier l'avait ravi, à propos de la mort de Wellington : *« Le commandant des soudards est mort. »* A part cela, Saint-Pierre apparaissait plutôt *« fidèle à la reine, à la Bible et aux fenêtres à guillotine »*.



PASCAL HINOUT/TOP

Un vaste bric-à-brac où se rencontrent toutes les époques, toutes les civilisations.

Les façades avaient une couleur laiteuse. Dans les rues passaient des charrettes de bière. Les toilettes faisaient des taches rouge vif ou bleu cru. La baie, avec ses rochers éparpillés dans la mer, avait quelque chose des Cyclades. L'été, les hommes se baignaient nus. *« Un caleçon est une indécence ; il souligne »*, disait-il.

Hauteville House était devenue un vaste bric-à-brac. Adèle ne savait plus où poser son ouvrage. Il avait déchargé son butin, il avait dépecé toutes ces épaves. Entre ses mains, il lui semblait tenir toutes les époques, toutes les civilisations, arracher des morceaux du temps. Et il avait tout remodelé. Avec des stalles d'église, il avait fait des cheminées, des ciels de lit avec des baldaquins d'autel, des lustres avec des lutrins ; ce qui était proche d'un tabernacle se trouvait dans une chambre à coucher ; un ange devenait un esclave, un saint un dieu lare ; sur des paravents chinois, il peignait des chevaliers, ou des oiseaux, ou des monstres aux griffes crochues. Au point qu'il ne se souvenait plus très bien de la destination primitive de tous ces objets. Alors il leur inventait une histoire superbe ou terrifiante où il était question du doge de Venise ou de l'empereur de Chine. Et, pleinement satisfait, il ajoutait : *« J'ai manqué ma vocation, j'étais né pour être décorateur. »*

Sous ce toit bourgeois, il avait organisé une tempête. Il avait fait entrer l'Histoire, la France des cathédrales et l'épopée des Mings. Dagobert croisait Henri II. Des sicaires semblaient se cacher derrière les tapisseries et les lourds buffets. Il avait enfermé aussi le mystère, comme une arme qu'il voulait à portée de sa main. Il disait que sa maison était *« machinée »*. Dans les parois de la galerie de chêne se trouvait un couloir qui ne menait nulle part, mais qui lui permettait, plaisantait-il encore, de *« marcher dans son mur »*, comme ces murs d'Angelo où circulaient les espions de Venise. Dans les meubles, dans les lits étaient ménagées des cachettes, qui s'ouvraient avec des combinaisons secrètes, où il enfouissait des manuscrits qu'il finissait par oublier.

Chaque coup de marteau le clouait davantage sur cette île. Et Adèle, cafardeuse sous ses papillotes : *« Hier en traversant le vestibule qui mène à la porte d'entrée, je me disais : ma bière passera ici... Mon mari met dans cette maison ses dorures, ses tentures, toute sa fantaisie et ses soins. Nous revoilà accrochés aux murs. Nous dépensons beaucoup d'argent. »*

Lui trônait au milieu de la table familiale, un œil sur le fauteuil des ancêtres. Depuis un mal de gorge tenace, il se laissait pousser la barbe. Celle-ci était apparue blanche. Le visage convulsif de l'homme des *Châtiments* avait fait place à la figure broussailleuse de *« l'aïeul universel »*. Lui s'épanouissait, sa famille étouffait, affolée par l'héritage. Charles suait sur un conte fantastique dont *« l'héroïne était une goutte d'eau »*. Sujet périlleux. François-Victor s'était mis dans la tête de traduire tout Shakespeare. Dédé tournait dans le jardin avec sa robe de mousseline blanche, et son médecin lui interdisait le piano. Les proscrits avaient leur rond de serviette, et touchaient leurs subsides.

Ceux-ci dans les agendas avaient pris plus d'importance que les chasses aux coffres. *« 17 janvier 1860 : secours à St Léger... 2 F. Secours au petit de Rosalie... 1 F. 18 janvier : je me suis rasé pour la première fois avec le rasoir Dupuy. 26 janvier : ce soir, j'ai montré à JJ. le croissant dans les nuages ayant l'air de remorquer l'étoile du soir, et je lui ai dit : voilà le navire des âmes avec sa chaloupe... Secours à Fr. pros... 3 F »* Les proscrits étaient sûrs de pouvoir compter sur son assistance. Cette rubrique *« proscrit »* était d'ailleurs bien commode : cela lui permettait de camoufler des dépenses d'ordre sexuel (Saint Léger était la petite Coelina, une domestique, qui mourra peu après à Aurigny). Mais ses *« charités »* – qui lui prenaient jusqu'au tiers de ses revenus à Guernesey – étaient impressionnantes.

Une fois par semaine, des enfants à figure chétive franchissaient le seuil d'Hauteville House. 5 octobre 1862 : *« Ma femme, ma fille, ma belle-sœur, mes fils, mes domestiques et moi, nous les servons... Ce n'est pas de l'aumône, mais de la fraternité. Cette pénétration des familles indigentes dans les nôtres nous profitent comme à eux »*. Et à Charles, qui fait de l'opposition : *« Le vrai socialiste unit la pratique à la théorie et donne le pain aux corps en même temps que les idées aux esprits.*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

Lire la suite page 12

Hugo, l'homme-océan

Suite de la page 11

» Cela dit, je veux la République sociale, mais avec la liberté. Il est scientifiquement admis que les enfants qui mangent de la viande seulement une fois par mois sont (sauf exception bien entendu) préservés des scrofules, du rachitisme, des maladies des os, des tubercules et des angines couenneuses... Je ne hais pas qu'on dise : la porte de Victor Hugo dans l'exil est ouverte à un battant aux riches et à deux battants aux pauvres. » Quelque temps plus tôt, il avait écrit à Auguste Vacquerie : *« Ce matin 30 juin 1861, à 8 heures et demie, avec un beau soleil dans mes fenêtres, j'ai fini* les Misérables. »

Les pêcheurs qui croisaient dans Havelet Bay et les passants sur le quai pouvaient voir désormais au dernier étage d'Hauteville House une silhouette rouge. Le poète écrivait debout face à la mer dans une cage de verre. On quittait les sépulcres des étages inférieurs, la caverne infernale du salon rouge, on abandonnait les angoisses familiales, les séances de tables tournantes, pour déboucher sous les combles en pleine lumière. C'est là qu'il avait bâti son promontoire sur la mer, son rocher de Sainte-Hélène.

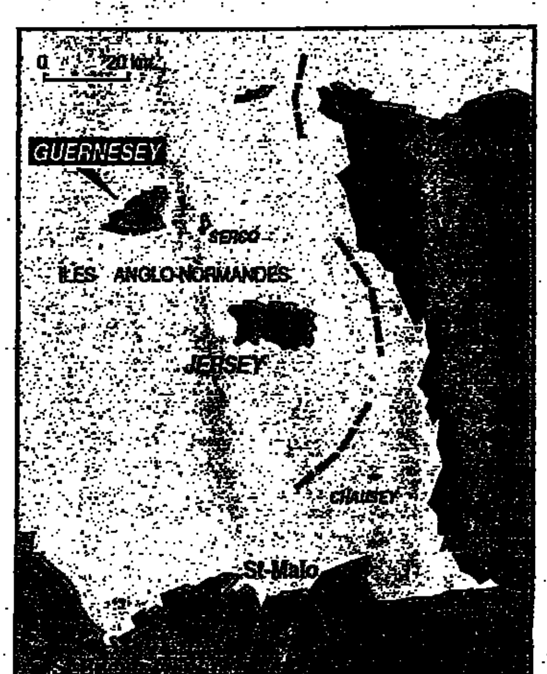
On traversait une antichambre aux murs tapissés de livres. La plupart étaient des envois d'auteurs qui n'étaient pas coupés, mais il prenait la peine de remercier l'expéditeur, inscrivait un *« r »* sur la couverture. Il y avait aussi le dictionnaire de Moreri, les œuvres de Voltaire, et une curieuse brochure, la *Statistique des égouts de la Ville de Paris*, où en haut d'une page il avait noté *« chemin de J. V. »* (Jean Valjean). L'antichambre donnait sur le *look-out* où il travaillait, vitré et orné de carreaux de Delft, et sur un petit couloir. La chambre, avec des décors qu'il avait peints – encore des histoires de bêtes et de chevaliers, – était entourée de deux réduits, le « radeau de la Méduse », qu'il destinait aux poètes de passage, et une chambre de bonne. Une servante couchait là pour prévenir des *« suffocations »* nocturnes, mais Booz n'était pas toujours endormi. C'était une succession de frêles cabines, une planète suspendue, qui semblaient ne pas pouvoir résister aux emportements du ciel.

Il se levait avec l'aube, avalait deux œufs crus et une tasse de café froid, s'étendait à nouveau parfois quelques instants pour réfléchir. Puis il gagnait le *look-out*, se postait devant l'une des deux tablettes de bois noir, qui lui arrivait à la hauteur du coude, jetait les feuilles une par une par-dessus son épaule, marchait beaucoup tout en composant. A midi, il s'arrêtait ; comme les travailleurs de force, il passait à la douche, se mettait nu, s'aspergeait avec une eau très froide et se frottait au gant de crin sur tout le corps. *« Un écrivain qui, se levant avant le jour, a fini sa journée à midi l'a bien gagnée »*, écrivait-il. Et encore : *« Sur cette roche où je vis dans la brume et dans la tempête, je suis parvenu à me désintéresser de toute chose, excepté des grandes manifestations de la conscience et de l'intelligence. Je n'ai jamais eu de haine et je n'ai plus de colère. »*

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat



PASCAL HINOUS/TOP



▶ Les *Agendas de Guernesey* (novembre 1855-avril 1860) figurent dans *Victor Hugo, œuvres complètes*, publiées sous la direction de Jean Massin au Club français du livre (1969).

▶ Une édition bilingue de *l'Archipel de la Manche* a été publiée par La Haule Books, Jersey, 1985, avec une traduction de John W. Watson.

▶ On peut lire également *Olympio ou la Vie de Victor Hugo*, d'André Maurois, Hachette, 1954. Sur Hauteville House : *la Maison de Victor Hugo à Guernesey*, par René Weiss, Imprimerie nationale, 1928.

Guide

• L'exil de Victor Hugo à Guernesey dura de 1855 à 1870. Durant ces années furent publiés *les Contemplations* (1856), *la Légende des siècles* (1862), *William Shakespeare* (1864), *les Chansons des rues et des bois* (1865), *les Travailleurs de la mer* (1866), *L'homme qui rit* (1869). Avec l'argent des *Contemplations*, il put s'acheter Hauteville House, qui dominait la baie de St-Peter-Port. Juliette Drouet avait emménagé dans une villa voisine.

On peut se rendre à Guernesey par bateau, depuis Saint-Malo ou Cherbourg, par exemple, ou par air (*via* Jersey). Pour 301 F (une personne), on peut faire un aller-retour par bateau Saint-Malo-Guernesey dans la journée (*via* Jersey). Se munir d'argent anglais pour visiter Hauteville House (38, Hauteville Street à St-Peter-Port), à quelque quinze minutes à pied du débarcadère. Visite (entrée : 3 livres) alternée en français et en anglais toutes les quinze minutes. Il n'est plus possible actuellement de visiter la chambre du poète (les décors sont devenus fragiles) ni le jardin (en raison de déprédations), ce qui est dommage, car on est ainsi privé de façade. L'exiguïté des lieux et le grand nombre de visiteurs en saison ne permettent guère de s'attarder.

Hauteville House a été cédée en 1927 par la famille du poète à la Ville de Paris. Sa conservation est menée en parallèle avec la Maison de Victor Hugo à Paris, 6, place des Vosges, ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 10 heures à 17 h 40 (tél. 42-72-10-16), et qui possède une imposante bibliothèque, accessible sur rendez-vous, sur l'œuvre du poète (avec de multiples éditions originales) et l'époque romantique (M. Henri Cazaumayou, conservateur). Les manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale. •

ESCALES

La route du thé

Au début, il y a une feuille distraite de *Camellia Sinensis* portée par la brise légère d'un bel après-midi de l'été 2737 avant J.-C. et qui s'égare dans la tasse d'eau chaude de l'empereur Chen-Nung. Telle serait, à en croire un document rédigé par Mariage Frères, maison de thé à Paris depuis 1854, l'origine de ce breuvage, *« seigneur à l'apparence parfois sauvage, toujours élégant, éternellement simple et sophistiqué »*. Une vénérable maison qui, à l'occasion de son 138e anniversaire, organise du 14 octobre au 1er novembre, avec le voyagiste Kuoni, un périple en Chine intitulé « La route et l'art du thé ».

Ce circuit, accompagné par Paul Butel, auteur d'une *Histoire du thé* (éditions Desjonquères), conduira notamment les participants à Shanghaï (bouddha de jade), Suzhou (la Venise chinoise célèbre pour ses jardins), Yixing (atelier des célèbres théières), Hangzhou (plantation, musée), Nanping (plantation de thé au jasmin), Fuzhou (laques et poteries), Quanzhou (porcelaine antique), Xiamen (temples), Guilin (au paysage prisé des peintres et poètes) et Hongkong, où l'on visitera le musée des objets du thé avant d'assister à la cérémonie chinoise du thé.

Dix-neuf jours pour tout savoir sur les « broken », les « pekoe » et les « fannings » et suivre cette plante dans tous ses états : délicatement cueillie sur la montagne de Tung Ting, où pousse un thé vert au corps rond et au parfum doux, séchée dans les plantations et fabriques de thé au jasmin de Nanping, célèbres pour leur thé noir (appelé thé rouge par les Chinois), et dégusté en grande cérémonie dans les maisons de thé de Shanghaï et de Hongkong.

Un voyage à savourer et à humer... après avoir déboursé 27 000 F par personne en chambre double, prix incluant l'avion, les transferts, la pension complète sauf à Hongkong, les excursions en car, train et bateau, les assurances, les frais de visas et les taxes d'aéroport. Ne pas trop laisser infuser : le temps presse. Renseignements : Kuoni (Irène Behar ou Virginie Fournier), tél. : 42-85-71-22.

A lire, pour se mettre au parfum : *la Route du thé*, de Robert Fortune, un botaniste écossais qui, en 1842 et 1848, partit dans les montagnes au nord de la Chine à la recherche d'espèces rares et de pieds de thé encore inconnus en Angleterre (éditions Hoebeke, 240 p., 98 F).

Un havre en Vendée

Pareille à un paquebot échoué entre dunes et forêt, « Pamplemousse » campe aux avant-postes de la station. De la dunette de cette résidence hôtelière érigée sur la côte qui conduit à l'ex-île de Noirmoutier, la vue est superbe.

A l'horizon, la silhouette de l'île d'Yeu dont les lumières, la nuit, scintillent sur l'océan comme celles d'un bateau au mouillage. A gauche, le long ruban de sable blond qui s'élargit au rythme des marées, paradis de ceux qui fuient la foule conviviale agglutinée plus en amont, face au front de mer. A droite, les 18 trous d'un des plus beaux golfs côtiers de l'Hexagone (tél. : 51-58-82-73) dont le parcours (difficile) se faufile entre dunes et pins.

Derrière, enfin, Saint-Jean-de-Monts, station balnéaire vendéenne, fière de son climat tonique et de son ensoleillement et qui compense une façade bétonnée par un vrai bourg de 6 000 habitants où se mêlent, à l'heure des marchés colorés, campeurs voisins, familles nombreuses et touristes étrangers.

Sans oublier sportifs et curistes, fidèles des tennis, du golf et des Thermes marins (tél. : 51-59-18-18) qui revendiquent la plus vaste piscine de soins de France avec 300 m² d'eau de mer pompée dans l'Atlantique et chauffée à 34 °C. Là, une directrice aux allures de châtelaine reçoit, dans un cadre lumineux, les adeptes des grands classiques de la thalassothérapie (dont les applications de boues marines fraîches) ou de la nouvelle cure holistique ou anti-stress (6 jours, autour de 2 500 F selon saison) destinée à *« dynamiser son énergie vitale pour mieux vivre son présent »*. Avec possibilité de conjuguer soins thalasso et cours de tennis (3 000 F ou 4 500 F, 6 nuits, demi-pension en studio 2 personnes ou chambre double) ou de golf (3 400 F ou 5 000 F).

Semaines promotionnelles du 13 septembre au 7 novembre : cure de 6 jours avec hébergement en demi-pension à l'hôtel Altéa pour 4 870 F.

Côté hébergement, un agréable village de vacances de l'association VVF (51-59-90-00), l'hôtel 3 étoiles Altéa-Le Sloï (51-59-15-15) qui propose des forfaits en demi-pension (7 nuits, de 4 800 F à 5 800 F par personne en chambre double selon saison) avec diverses activités et la résidence de loisirs Pamplemousse (51-59-27-76) dont la piscine privée jouxte l'agréable et accueillant club-house du golf qui offre une restauration de qualité.

Dans cette dernière, studios et appartements équipés (2 à 6 personnes) avec terrasses privées et services à la carte : location de linge, de postes de télévision, ménage quotidien, petit déjeuner et parking couvert. Selon la saison, de 910 F à 2 700 F la semaine pour un studio 2 personnes, de 1 500 F à 5 460 F pour un 3 pièces/6 personnes et de 1 680 F à 5 635 F pour le superbe duplex 6 personnes juché au sommet de l'immeuble. A signaler les prix pratiqués à compter du 12 septembre : 910 F pour un studio 2 personnes jusqu'au 26 septembre, 735 F jusqu'au 2 novembre ; 1 680 F puis 1 500 F pour le duplex.

A noter également la possibilité de louer un appartement dans l'une des somptueuses villas « à l'américaine » situées de plain-pied sur le golf.

Parmi les excursions à suggérer : l'île d'Yeu (un cadre exceptionnel remarquablement préservé) et la Route du sel en canoë (tél. : 51-93-03-40), exploration des lagunes et marais de l'arrière-pays montois, notamment dans le cadre de randonnées avec repas, de 190 F à 230 F.

Situé à 70 km de Nantes, Saint-Jean-de-Monts est à environ 460 km de Paris par les autoroutes A 11 ou A 10. Pour s'informer, l'Office du tourisme, tél. : 51-58-00-48.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

TÉLEX

Week-ends de chasse en Sologne proposés à partir de la fin septembre par le Sofitel Orléans, 44, quai Barentin, 45000 Orléans. Les meilleurs territoires de la région ont été sélectionnés pour la chasse « en battue » ou « devant soi ». Au tableau : lièvres, perdrix, faisans et pigeons. En option, sangliers ou canards. Il en coûtera 2 500 F par personne pour la journée de chasse, les repas et deux nuits en chambre double. Pour les non-chasseurs, le forfait est de 1 000 F. Informations (l'hôtel diffuse une plaquette détaillée) et réservations au 38-62-17-39. Réservation centrale Resinter au (1) 60-77-27-27.

Week-end Paul Signac à Saint-Tropez afin de visiter l'exposition que le Musée de l'Annonciade consacre au peintre (jusqu'au 6 octobre). Forfait avion, voiture, deux nuits d'hôtel et visite de l'exposition : 2 100 F ou 2 900 F, proposé par Visit France, Air Inter, Havas Voyages Saint-Tropez (tél. : 94-97-46-66) et l'office de tourisme de la ville (tél. : 94-97-41-21).

Embarquement immédiat et gracieux pour la conjointe de l'heureux époux ayant convolé en 1967, 1942 ou 1932 et célébrant ainsi ses 25, 50 ou 60 ans de mariage. C'est ce que propose la compagnie de croisières fluviales KD (tél. : 42-66-21-38) qui, pour ces noces d'argent, d'or ou de diamant, suggère une promenade sur le Rhin et la Moselle. Offre valable jusqu'au début du mois d'octobre avec, également, une remise pour les parents et amis qui souhaiteraient être de la fête.

Un fleuron pour l'hôtellerie de luxe de Gascogne, le château Lalande, une demeure construite entre les XIIIe et XVIIIe siècles, non loin des rives du Lot. Dans un parc de 9 hectares, vingt-cinq chambres (de 800 à 1 600 F la nuit), deux restaurants, un institut de beauté, une salle des sports, deux piscines et deux tennis mais aussi trois salles de séminaires dotées d'équipements modernes et un héliport. Accès : aéroports d'Agen, Toulouse et Bordeaux (desserte TGV). Château Lalande, 47140 Saint-Sylvestre-sur-Lot, tél. : 53-36-15-15.

Une bouillabaisse normande

SUR toutes les côtes, les pêcheurs ont de longtemps imaginé de faire la soupe avec les poissons invendus, soit abîmés par les filets, soit de petite race. En Méditerranée ce fut la «bouillie à pesce», ancêtre de la bouillabaisse (que les Provençaux disent encore la «bouille-abaisso»), en Charentes c'est la cotriade (du mot cotre, petit navire, sans doute !), les Belges ont le waterzooï (ce qui veut dire eau qui bout). La Normandie, elle, a sa marmite dieppoise.

C'est Michel Barberousse dans son «Inventaire culinaire de la Normandie» qui cite ce refrain populaire :

En c'temps-là, Jésus dit à ses [disciples :
Ceux qui voudront d'la soupe [éront des marmites !

Mais, de même qu'il existe presque autant de bouillabaisses que de cuisiniers, il y a plusieurs marmites dieppoises. Celle des pêcheurs, modeste, est de moules, en partie égale avec des filets de poissons (turbot, sole, lotte) cuits dans un fumet obtenu avec les têtes et arêtes, poireaux, oignons, céleri, bouquet garni, laurier, etc. Et du cidre largement. Le tout, en fin de cuisson, beurré et crémé. Pour enrichir le plat, on y ajoutera : langoustines, coquilles Saint-Jacques, huîtres même. Et l'on ne lésinera point sur les épices (n'oublions pas que les marins dieppois furent des premiers découvreurs de la route des épices !). Et pour escorter le curry, mieux que le cidre peut-être, on proposera le vin blanc.

Dieppe a son vieux château [soutenu par la dune,
Ses baigneuses cherchant la vague [au clair de lune,
Et ses deux monts en vain par la [mer insultés...

C'est sans doute le paysage que put voir Voltaire débarquant ici furtivement de son exil en Angleterre, en l'an 1729. On y a fêté la mer, fin juin, comme tous les ans et, mi-novembre, ce sera la foire aux harengs. En attendant, si vous passez par là, notez : A la Marmite dieppoise (8, rue Saint-Jean, tél. 35-84-24-26, fermé jeudi soir), où le plat de l'enseigne s'encadre entre la mousseline de brochet et le filet de bœuf aux écrevisses (compter 250 à 300 francs). La Melie (2, grande rue Pollet, tél. : 35-84-21-19, fermé dimanche soir et lundi), où de cette maison du port vous pourrez regarder passer les bateaux y compris ceux qui ravitaillent Guy Brachais en poissons bien frais. Régalez-vous alors des langoustines rôties aux épices, du filet de barbue «La Mélie» et, évidemment, de la marmite... ici dite «polletaise», avant un clafoutis de pommes à la cannelle. Menus de 160 à 220 francs et carte, comptez 300 francs.

Si vous êtes motorisés, faites au retour un détour par Forges-les-Eaux (Forges-les-Eaux forge les os, dit-on de cette station) et découvrez l'Auberge du Beau Lieu (c'est dans le fossé... pardon : Le Fossé, à 1 km sur la D 915). Une belle auberge



dont Patrick Ramelet (assisté de Marie-France, son épouse, excellente sommelière), dirige la cuisine régionaliste et savoureuse (ah ! cette fricassée de lotte au cidre après le tartare de homard en soupe d'huîtres !). Menus de 130 à 300 francs et carte. Fermé le mercredi. Tél. : 35-90-35-98.

La marmite dieppoise, je l'avais découverte à Paris, il y a des lustres, chez Prunier lors d'un repas inoubliable où elle parut, entre le caviar de Gironde (il y en avait alors quelques tonnes et Prunier avait ses postes de pêche à l'esturgeon) et le steack Boston (aux huîtres). Je pense que l'ami Gourmard songe à la remettre à sa carte. En attendant notez qu'elle figure à celle de la Chaumière des Gourmets, quelquefois (22, place Denfert-Rochereau, tél. : 43-21-22-59, mais fermée en août).

La Reynière

DESSERT

Fruits rouges

LA ronce donne la mûre et le framboisier de nos jardins d'été. Ils ont ceci de commun qu'ils sont de la famille des rosacées, *Rubus*. Et l'on dit que le renard gourmand, comme dans la fable de La Fontaine, essaime les grains du fruit qu'il a dérobé à la haie dans sa course matinale, en les rendant à la nature. L'ancienne pharmacologie aimait d'ailleurs tous les fruits rouges, pour leurs vertus digestives, dépuratives et propices aux intestins. Ce sont les ribes, groseilles à maquereaux, cassissiers, groseilles rouges et sa variante albinos. Ils participent de nos fêtes de l'été.

Il est rare qu'on les consomme seuls. Leurs parfums mêlés savent à la fois charmer la vue et le goût : une salade de fruits, framboises et groseilles, auxquels sont mêlés cassis et fraises tardives, dites «quatre saisons», dans un grand récipient d'argent, où l'on verse la mousse parfumée d'un champagne glacé. C'est un plaisir sorti tout droit d'un tableau impressionniste de Monet, et que l'on peut encore se donner aujourd'hui.

Quelques-uns se souviendront longtemps du dîner «Canicule», ordonné par Jacques Manière au Fouquet's, le 13 juillet 1976, peu après son acquisition par Maurice Casanova. Y figurait, entre autres délices, une soupe de fruits rouges au sauternes, obtenue en pochant des pêches en quartiers, brugnons, quelques abricots et toute la série des fruits rouges en quantité habilement dosée : fraises, fraises des bois, framboises, quelques cerises, groseilles rehaussées de grains de cassis. Le tout agrémenté de fines tranches de kiwi pour le décor et de zestes d'oranges confits pour souligner l'ensemble. C'est une recette facile d'exécution en toutes saisons – et à la rentrée avec figues et raisins – puisqu'il suffit, pour quatre personnes, d'une bouteille de sauternes – ou de cérons (Graves), l'excellent vin de Jean Perromat – d'environ 200 grammes de sucre, et de laisser pocher une dizaine de minutes, selon la texture et la maturité des fruits. Ainsi fraises et framboises ne seront-elles ajoutées qu'en fin de cuisson. Les zestes se préparent dans une réduction d'eau et de sucre. Il y a lieu de servir glacé, le lendemain de préférence, avec une brioche pour les enfants.

Les fruits rouges sont sur le marché, qu'on se le dise, myrtilles comprises, qui viennent du Jura et de l'Auvergne. Les ribésiées sont venues de l'Europe du Nord. Elles furent apportées en France par les Danois et les Normands. Elles portent en Normandie un nom qui atteste de leur ancienneté. Elles sont nommées en Basse-Normandie gradilles, et gadelles en Haute-Normandie, en pays de Caux. L'étymologie de ce mot serait dérivé de «âpre ou aigre».

Les groseilles ou gadelles sont le plaisir de l'enfance paysanne. Ce furent avec les groseilles à maquereaux – ainsi nommées parce qu'on les servait avec ce poisson – les fruits du pays que connurent les anciennes générations. Celles d'avant les grandes surfaces. A Bagnoles-de-l'Orne, dans la «forêt normande», qui inspira Edouard Herriot, plus exactement la forêt d'Andaine, au restaurant du *Manoir du Lys* (route de Juvigny, 61140 Bagnoles-de-l'Orne. Tél. : 33-37-80-69), le chef Franck Quinton fait avec les gradilles cueillies au jardin un superbe «gratin aux fruits rouges», où la saveur du fruit le dispute à la finesse de la crème pâtissière. Ici le colvert de la campagne de Caen sera servi avec la groseille à maquereaux, *Ribes grossularia*.

Les jardins de ce pays bocager sont un plaisir pour les enfants, qui adorent framboises et groseilles. Et s'il pleut, il pleut souvent en Normandie, de retour du marché on peut faire la gelée de groseilles, tremblante, acide, vermeille. Elle est souveraine au royaume des confitures.

Le cassis n'est qu'un groseiller qui a noirci ses fruits, pour leur donner cette saveur qui convient aussi bien au vin rouge. Ainsi depuis 1712, on le cultive à Dijon, sur une aire de culture très vaste, dans la Côte-d'Or, du côté de Chagny. Le chanoine Kir, maire de Dijon, a laissé son nom à une mixture de vin et de liqueur de cassis, qui le dote d'une magnifique couleur violet sombre. Le Kir Royal est au champagne. *«Un breuvage pour demi-castors et actrices»* aurait dit Flaubert.

Framboise et ambroisie, on peut rêver longtemps sur cette assonance. La ronce de l'Ida, tel était son nom dans l'Antiquité, *Rubus Idaeus*. La nymphe Ida se piquant le doigt en cueillant une framboise la teignit d'une goutte de sang vermeil, raconte Pline. Il en reste une magie telle que ce fruit parfumé, et maintenant répandu sur nos marchés, fait le plaisir de tous, en particulier celui des personnes âgées qui en raffolent. Pour les gastronomes exigeants, il existe un vinaigre framboisé (et non un vinaigre de framboise), très prisé. C'est le vinaigre des élégants, mais qu'il ne convient pas de mettre à toutes les sauces.

Jean-Claude Ribaut

Semaine gourmande

Gérard Besson

Ce modeste mais grand cuisinier fut l'élève du cher Georges Garin et cela se retrouve dans une cuisine ennemie des chichis. On se régalera donc des œufs brouillés pointes d'asperges et du suprême de Bresse étuvé au meursault du « papa » Garin. Mais aussi de ses trouvailles personnelles comme la crème froide de moules aux dés de céleri, la purée de pommes de terre aux olives accompagnant le filet de cabillaud poêlé, etc. Aux déjeuners, une superbe démonstration de cette cuisine en un menu-carte : choix d'une entrée (dont une mosaïque de légumes aux rouelles de homard breton), d'un poisson ou d'une viande (dont la fricassée de rognon de veau ragoût de champignons), fromages, desserts, café et petits fours pour 260 F. Notez une cave superbe et le service aimable en un décor cossu. Et à la carte, comptez : 500-600 F.

▶ Gérard Besson, 5, rue du Coq-Héron (1er), tél. : 42-33-14-74. Fermé samedi et dimanche. Parking : Saint Eustache. AE-DC-CB.

Morot-Gaudry

Au 8e (et dernier) étage (c'était autrefois un fronton de pelote basque) le restaurant – et la terrasse – sont agréables et prestigieux à la fois. Tout en regardant la tour Eiffel, régalez-vous. Le déjeuner « affaires » m'a permis de déguster la terrine de saumon et pleurotes, d'hésiter entre le dos de daurade au xérès et l'estouffade de canard aux pruneaux et pommes, avant les fromages et le dessert. Vin compris, j'ai opté pour le bordeaux 1990 des « Toques gourmandes », dont Morot-Gaudry fait partie et sait choisir les vins, quelquefois inédits, de sa carte (connaissiez-vous ce vin de pays oc l'Enclos des Lilas ?) A la carte, compter 500-600 F, mais il y a aussi des menus-carte à 520 F « dégustation ».

▶ Morot-Gaudry, 8, rue de la Cavalerie (15e), tél. : 45-67-06-85. Fermé samedi et dimanche. Parking privé dans l'immeuble. Salon. AE-CB.

Les grands hôtels font un effort pour ajouter la qualité gourmande aux prestations du confort, voire du luxe. Guy Legay, l'excellent chef du Ritz, Émile Tabourdiau au Bristol en sont l'exemple. On citera également aujourd'hui :

Régence Plaza

Claude Barnier a pris sa retraite. Gérard Salé, qui le remplace, assisté de Pierre Berteau, ne le fait point oublier mais non plus point regretter. Il a gardé les sommets de la carte, en tête le soufflé de homard Plaza, le tartare loup et saumon, les piccatas de veau au citron, etc. Mais vous apprécierez également, dans le cadre du patio élégant, une ravigotte de homard sauce coraillée, la salade de lisettes aux pommes de terre «Roseval» tiédies, le bœuf mode en gelée à l'ancienne, des ravioles de crustacés en un sabayon aux herbes, les grillades au feu de bois et un véritable chateaubriand béarnaise avant les innombrables desserts. Cave intéressante mais évidemment de prix : nous sommes dans un palace ! Un menu déjeuner à 300 francs. A la carte, compter 700-800 francs.

▶ Régence Plaza (Hôtel Plaza-Athénée), 25, avenue Montaigne (8e). Tél. 47-23-78-33. T. l. j. Salons. Voiturier et parking François-Ier. CB-AE-DC-EC.

Les Princes

Ici aussi un patio fleuri pour les beaux jours et une salle «ranimée» élégante où la silhouette nous manque de l'ami Frison parti à la retraite. Un menu «affaires», en semaine et aux déjeuners est à 350 francs, le «dégustation» (soirs seulement), propose sept services, du consommé de saumon fumé aux ravioles de foie gras au soufflé au citron vert. Cave également de prix forts. A la carte, compter 600-750 francs.

▶ Les Princes (Hôtel George-V), 31, av. George-V, (8e). Tél. : 47-23-54-00. T. l. j. Salons, voiturier et parking George-V. CB-AE-DC-EC.

Les Elysées du Vernet

Changement sinon de quartier du moins d'importance. Nous sommes ici dans un petit palace de poche dont le restaurant est une salle à manger à l'italienne sous une verrière avec, au fond, quelques tables «jardin» (pour les peintures et le ciel à travers les toits) plein de charme. Mais c'est aussi pour la cuisine de Bruno Cirino (et l'accueil d'Alain Moser, chef de salle) que l'on viendra. Un menu «affaires» aux déjeuners est à 270 francs, un autre menu à 420 francs et la carte peut atteindre 550-650 francs. Mais vous apprécierez le foie gras des Landes vieilli en pot, la langouste «en aïoli vert», l'agneau de Pauillac clouté de fleurs de sarriette et rôti à l'ail. Les fromages sont de chez Alléosse, c'est tout dire ! Et pour les escorter trois pains «maison», normal, à l'huile et à la bière ! Bons desserts et quelques honnêtes très bons vins en cave. Une adresse à noter avec soin.

▶ Les Elysées du Vernet (Hôtel Vernet), 25, rue Vernet (8e). Tél. : 47-23-43-10. Fermé samedi et dimanche. Voiturier et parking George-V. CB-AE-DC-EC.

Bridge

nº 1499

LE TROISIÈME AGE

Le déclarant, qui a appris à jouer à l'âge de soixante-quatre ans, a gagné cette manche difficile grâce à une bonne technique. Essayez de jouer aussi bien que lui.

Nord : ♠ R D V 4 2 ♡ V 3 ♢ A 7 5 ♣ V 5 3

Ouest : ♠ A 10 9 7 ♡ 6 ♢ R V 8 2 ♣ D 9 8 2

Est : ♠ 8 6 3 ♡ 8 7 5 2 ♢ 4 3 ♣ A R 10 7

Sud : ♠ 5 ♡ A R D 10 9 4 ♢ D 10 9 6 ♣ 6 4

Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♠	passe	2 ♡
passe	2 ♠	passe	3 ♢
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le 2 de Trèfle pris par le Roi d'Est, qui a tiré l'As de Trèfle et a cru bon de continuer avec le 7 de Trèfle. Le déclarant a coupé et a joué le 5 de Pique pour le Valet qui a fait la levée. *Comment Davidoff en Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense?

Réponse :

Deux lignes de jeux sont possibles : essayer de *ne perdre qu'un seul Carreau* en faisant la bonne impasse dans cette couleur ou bien d'*affranchir les Piques* pour défausser les Carreaux.

La première ligne de jeu exige de ne pas se tromper dans le maniement des Carreaux et de trouver une répartition favorable afin de ne concéder que le Roi de Carreau (ou le Valet de Carreau)...

Contrairement aux apparences, la deuxième solution, celle de Davidoff, est meilleure car elle exige simplement une répartition 4-3 des Piques (62 % des cas) : après la levée du Roi de Pique, Davidoff a rejoué *la Dame de Pique sur laquelle il a défaussé un Carreau*. Ouest a fait l'As de Pique et a contre-attaqué atout. Le déclarant a pris avec le Valet de Cœur et *il a coupé un Pique* pour libérer le cinquième Pique ; ensuite, il a fait tomber tous les atouts, puis il est remonté au mort par l'As de Carreau...

LA CHUTE DU CHAMPION DU MONDE

Lorsque l'Américain Eric Rodwell a chuté ce grand chelem au cours d'un championnat d'Amérique, plusieurs spectateurs ont proclamé *« que Rodwell avait mal joué et que les treize levées étaient sur table »*. Jugement trop sévère (comme d'habitude) car, à cartes cachées, la meilleure ligne n'était pas évidente.

Nord : ♠ A D 8 ♡ A 7 6 ♢ A 10 8 7 ♣ A 7 5

Ouest : ♠ V 9 ♡ D 10 5 3 ♢ V 6 4 3 ♣ V 4 3

Est : ♠ 10 7 3 2 ♡ 8 4 2 ♢ 5 ♣ 10 9 8 6 2

Sud : ♠ R 6 5 4 ♡ R V 9 ♢ R D 9 2 ♣ R D

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest Wolff	Nord Meckstr.	Est Hamman	Sud Rodwell
passe	1 ♣	passe	2 ♡
passe	3 ♣	passe	3 ♢
passe	4 ♢	passe	4 ♡
passe	4 SA	passe	5 SA
passe	6 ♢	passe	7 ♢...

Après avoir pris l'entame du 3 de Trèfle avec la Dame, Rodwell a eu la bonne inspiration de tirer le Roi de Carreau, puis la Dame de Carreau et Est n'a plus fourni. *Comment Sud peut-il gagner* ce GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense? *Pourquoi Rodwell a-t-il chuté?*

Note sur les enchères

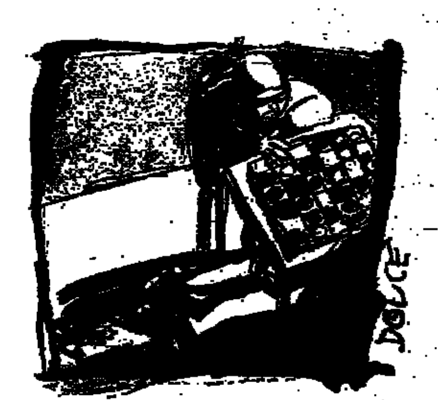
Pour ceux qui nous reprocheraient de ne pas donner d'explications, voici comment il faut interpréter ces enchères : l'ouverture conventionnelle de « 1 Trèfle » promettait au minimum 16 points et la réponse artificielle de « 2 Cœurs » montrait au moins 14 points avec une distribution très régulière ; « 3 Trèfles » était un relais demandant de décrire la main, « 3 Carreaux » était naturel, « 4 Cœurs » était curieusement un BW (ou le Roi d'atout est assimilé à un As) ; « 4 SA » garantissait les quatre As et « 5 SA » était une interrogative à... Pique. « 6 Carreaux » indiquait la Dame de Pique et « 7 Carreaux » était le... contrat final!

COURRIER DES LECTEURS

L'art du placement (nº 1484)

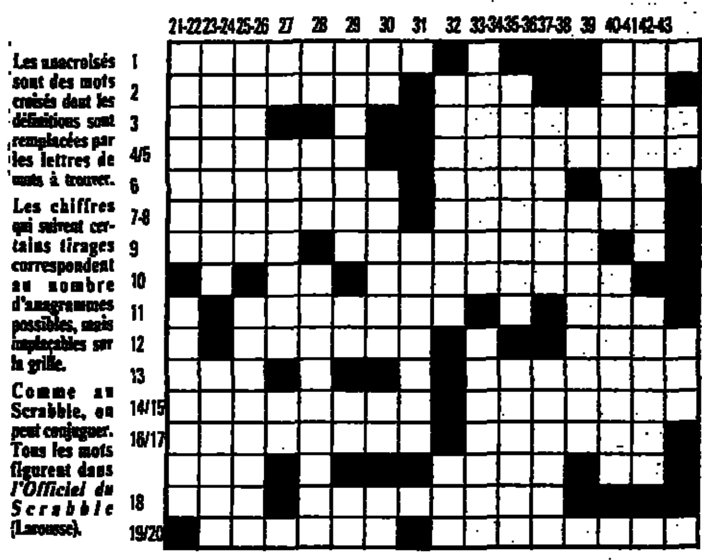
Deux lecteurs (A. Pasquet et Lemaître) déclarent à juste titre qu'il était possible également de gagner 4 Piques *« en laissant passer l'entame du Roi de Carreau »*, mais ils reconnaissent que la ligne de jeu de Covo était meilleure car elle aurait réussi même si Ouest avait eu plus de deux Trèfles...

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 730



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. DEOPRUUX. – 2. EILRSTU (+ 2). – 3. DEEILOPR. – 4. ACERST (+ 8). – 5. AABEIMMS. – 6. ADEILS (+ 2). – 7. DEEENOU. – 8. CEEGIRS (+ 1). – 9. CEEHTTUZ. – 10. AIILNNOT. – 11. EENNRSU. – 12. AEEITT (+ 1). – 13. ACEEENV. – 14. ABNORRTU. – 15. EEPRUUX. – 16. ADEEIIRR. – 17. ADIRRS. – 18. EEFLNOSU. – 19. EEHNST. – 20. ABEEISSZ.

VERTICALEMENT

21. CDEEOPR. – 22. ABEINOS. – 23. EEILORSU (+ 1). – 24. EORSST (+ 3). – 25. EEINRTU. – 26. AANRSTTU. – 27. ADEEOSS. – 28. DEEIINRST. – 29. EEIILSZ. – 30. EELSTU (+ 2). – 31. CEEOTTU. – 32. ABCHILNR. – 33. BEEEILNP. – 34. EEINPPS (+ 2). – 35. EEEINPTT. – 36. AEEGIN (+ 1). – 37. AEMORT (+ 1). – 38. CEERSU (+ 8). – 39. ADEGGINR. – 40. EEEILM. – 41. AENOUUV. – 42. ADEERSU (+ 1). – 43. EIRSSU (+ 3).

SOLUTION DU Nº 729

1. RESIDUEL. – 2. ADONNER (DONNERA REDONNA). – 3. PHONIE. – 4. COSTAUDE (COUDATES). – 5. ENTERAS. – 6. RHETEUR (HEURTER). – 7. FREDON (FONDER FONDRE FRONDE REFOND). – 8. INSTAURE (INSATURE...) – 9. ARISERA (AIRERAS ARAIRES RAIERAS RASERAI). – 10. ARASERAS. – 11. CESARISA, vt, pratiqua une césarienne (CARESSAI...). – 12. DATIVES (DEVISAT VIDATES). – 13. RESTAURA (SATURERA). – 14. OROGENIE, formation des chaînes de montagnes. – 15. PUISENT (PUNITES). – 16. ESTERLIN, anc. monnaie (LISERENT RELISENT SILERENT). – 17. OPERANT (PONTERA). – 18. OUILLE. – 19. EPAISSE (ASEPSIE EPIASSE). – 20. SERENITE (EREINTES ENTIERES ETERNISE). – 21. RACORNI. – 22. ACROPOLE. – 23. HONGREUR. – 24. SUSPENS. – 25. ASSONERA. – 26. DRAVERA, flottera du bois. – 27. ERRERAIS (ARRIERES SERRERAI). – 28. ENDURER. – 29. ASSIETTE (ETATISES...). – 30. TERSATES (RASETTES...). – 31. AHEURTAI, (m')obstinai. – 32. DUPEUSE. – 33. DONNEUR. – 34. PARURIER. – 35. TAILLEE. – 36. NIERONS (RENIONS). – 37. NERONIEN. – 38. VRENELI (NIVELER). – 39. ARAMEEN (AMENERA EMANERA). – 40. RESISTA (RATISSE...). – 41. SETACEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

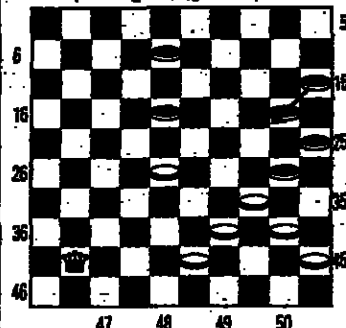
Dames

nº 438

LE COIN DU DÉBUTANT

● **Autre coup Manoway** : et autre coup pratique de première génération de ce principal précurseur du jeu à cent cases, dans la dernière moitié du dix-huitième siècle.

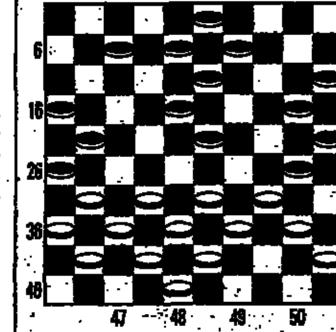
● **Exemple de schéma**



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 40-35 (41x40) 35x24 (20x29) 45x3!, dame, +.

● **Exemple d'application**



Les Blancs jouent et gagnent.

● **Solution** : 32-28 !

(23x32) 37x28 (26x46) [les envois à dame] 40-35 [la principale caractéristique du thème] (46x40) 35x24 (20x29) 45x1!, dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Tournoi international de Paris, mai 1992. Dans le diagramme ci-dessous, les Noirs (PLANTINGA) viennent de jouer (8-12) face à MARTINAT.

Les Blancs exécutèrent le passage à dame comme suit : 22-18 (13x22) 32-28 (23x32) 33-29 (24x33) 39x8 (3x12) 31-27 (32x21) 26x8!, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 437

P. GARLOPEAU (Rochefort) 1963

Blancs : pions à 21, 23, 25, 27, 28, 29, 33, 34, 37, 41, 44, 47.

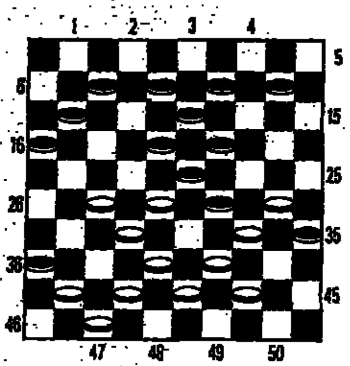
Noirs : pions à 5, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 20, 24, 35, 36.

23-18! (13x42) 47x38 (36x47) 34-30! (16x27) 44-40 (35x44) 28-23! (19x39) 30x10 (47x29) 25x3 [dame] 3x49!!, rafle tout.

PROBLÈME

P. GARLOPEAU (Rochefort) 1968

(13 pions noirs, 12 pions blancs)



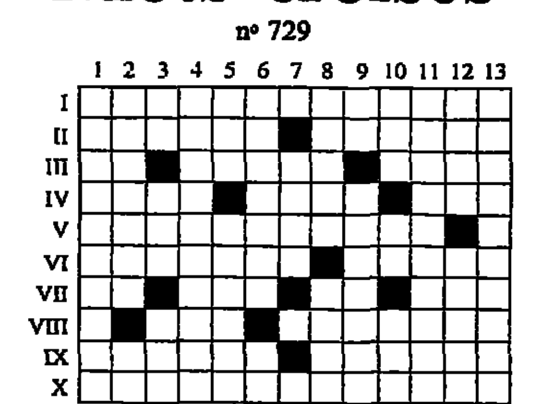
Les Blancs jouent et gagnent. Problème difficile, d'une dynamique de feu, d'un éventail déconcertant de pointes.

Solution dans la prochaine chronique

Jean Chaze

Mots croisés

nº 729



HORIZONTALEMENT

I. Croquant. – II. Roi. Leurs adeptes sont persuadés d'avoir la bonne. – III. Font des manières. Rencontres de bagarreurs. On l'écrivit ainsi il y a peu. – IV. Fait son choix. Doivent être abordées. A perdu la tête pendant les secours. – V. Dégringolent. – VI. N'offre pas un grand passage. Monnaies. – VII. Montre. Général. Conjonction. Bonhomme. – VIII. Rivière. Fait l'inventaire. – IX. Prêtes pour le printemps. Cépage. – X. Eurent grand peur.

VERTICALEMENT

1. Prend la tête. – 2. Pardon. Dans la norme. – 3. Note. Meilleur sur le champ. Dans cet état l'ordinateur ne peut rien faire. – 4. N'ont pas fait de choix. – 5. Tranquille. Il est facile de leur trouver un postulant. – 6. Ronge et se transmet parfois. Direction. – 7. Pronom. – 8. En Corrèze. Personnage biblique. – 9. Note. A son sésame. – 10. C'est là... Conjonction. Au Brésil. – 11. Le fruit du malin. – 12. Equipe. Commun, il fait rire, propre, il fit rire. – 13. Donnent quelques indications.

SOLUTION DU Nº 728

Horizontalement

I. Blasphémateur. – II. Aiguières. Mre. – III. Laide. Ruelles. – IV. Insignes. Oies. – V. Vesse. Rétif. – VI. Atèle. Es. Vs. – VII. Rêne. Unanimes. – VIII. Net. Entrer. Ré. – IX. Evente. Mu. Dié. – X. Sustentérions.

Verticalement

1. Balivernes. – 2. Liane. Ecvu. – 3. Agissantes. – 4. Sudiste. Nt. – 5. Piégée. Eté. – 6. Hé. Lunen. – 7. Errèrent. – 8. Meuse. Armé. – 9. Ase. Teneur. – 10. Loisir. – 11. Emlif. Do. – 12. Urée. Vérin. – 13. Ressassées.

François Dorlet

Echecs

nº 1502

TOURNOI DES GRANDS MAITRES DE BIENNE, 1992

Blancs : G. CHIROV (Lettonie).
Noirs : Ki. GEORGIEV (Bulgarie)
Défense nimzo-indienne.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	22. Cd4 (g)	f4+!!
2. ç4	é6	23. Rh4 (h)	Cg6+
3. Cç3	Fb4	24. Rh5 (i)	Cf8!
4. f3 (a)	d5 (b)	25. Dç6	Da2!! (j)
5. a3	Fxç3+ (c)	26. Th-g1	é5!! (k)
6. bxç3	ç5	27. Dxa8	Df7+
7. çxd5	Cxd5	28. Rh4	h6! (l)
8. Dd3	b6! (d)	29. g4	hxg5+
9. é4	Fa6	30. Rh3 (m)	éxd4
10. Dd2	Fxf1	31. çxd4	Cf2+
11. Rxf1	Cé7	32. Rg2	Da2!!
12. Cé2	Cb-ç6	33. Db8	Cd3+
13. dxç5	Dç8!! (é)	34. Rh1	Dé2
14. Dé3	0-0	35. Tg-f1	Txd4
15. çxb6	Td8	36. Db3+	Rh7
16. Rf2	axb6	37. Db5	Td6!
17. Tb1	Cé5!	38. h4 (n)	Cg6! (o)
18. Dxb6 (f)	Dç4!	39. Dxg5	Cxh4!
19. Fé3	Cd3+	40. Dxh4+	Th6
20. Rg3	f5!	41. Dxh6+	Rxh6
21. Fg5	Td7	42. abandon.	

NOTES

a) Une suite moins connue que 4. a3 ; 4. Fg5 ; 4. é3 ; 4. Dç2 ; 4. Db3 ; 4. Cf3 mais souvent jouée par Chirov.

b) Les Noirs doivent s'opposer à l'occupation du centre par leur adversaire (5. é4). Après 4... ç5 ; 5. d5, 0-0 ; 6. é4, d6 ; 7. Cé2, b5 ; 8. Cf4!, é5 ; 9. Cé2, bxç4 ; 10. Cg3 l'initiative semble être dans les mains des Blancs (Chirov-Savon, championnat de l'URSS, 1991).

c) Meilleur que 5..., Fé7 ; 6. é4, ç5 ; 7. é5, Cf-d7 ; 8. çxd5, éxd5 ; 9. f4 ou 9. Cd5.

d) Une bonne idée qui vise l'échange des F de cases blanches via a6. Après 8..., 0-0 ; 9. é4, Cé7 ; 10. a4 (ou 10. Fé3, Cb-ç6 ; 11. Ch3 – ou 11. dxç5, – Da5 ; 12. Rf2, Td8 ; 13. Fé2, çxd4 ; 14. çxd4, Cxd4! ; 15. Fxd4, Da4! Les Noirs prennent l'avantage (Chirov-Budnikov, championnat de l'URSS, 1991), Cb-ç6 (ou 10..., b6 ; 11. dxç5, bxç5 ; 12. Dxd8, Txd8 ; 13. Fa3! ou 10..., Da5 ; 11. Fd2!, Cb-ç6 ; 12. é4, Cb4! ; 13. Db1, Cé-ç6 ; 14. d5, Cd4 ou encore 10..., çxd4 ; 11. çxd4, b6 ; 12. Fa3, Fa6 ; 13. Dé3, Fxf1 ; 14. Rxf1, Cb-ç6 visant Ca5-ç4) ; 11. Fa3, çxd4 ; 12. çxd4, f5! Ou enfin 8..., 0-0 ; 9. é4, Cé7 ; 10. f4, b6 ; 11. Dé3, Fa6 ; 12. Fxa6 ; Cxa6 ; 13. Cf3, çxd4 ; 14. çxd4, Cç7 ; 15. 0-0, f5 avec égalité. L'expérience montre que, dans ce genre de position, les Noirs doivent essayer de prendre l'initiative, quitte à sacrifier un pion.

é) Exactement ainsi. Il faut éviter l'échange des D au prix d'un pion (ou de deux) afin d'exploiter la situation hasardeuse du R blanc, privé du roque. Au cours du même tournoi, la partie Chirov-Karkov se poursuivit par *13..., Dç7* ; 14. Df4, é5 ; 15. Dg4, 0-0 ; 16. Rf2, Ca5! ; 17. çxb6, Dxb6+ ; 18. Fé3, Dç6 ; 19. Th-d1, Cç4 ; 20. Fg5, f6 ; 21. Fç1, Db6+ ; 22. Rg3, f5 ; 23. éxf5, Cxf5+ ; 24. Rh3, Cc-é3 ; 25. Fxé3, Cxé3 ; 26. Dé4, Dé6+ ; 27. Rg3, Cxd1 et les Noirs, ayant bien utilisé la précarité du R blanc, gagnèrent facilement avec la qualité en plus. A noter que Chirov va connaître des difficultés du même ordre, dans sa partie contre Georgiev.

f) Si 18. Tf1, Cç4! ; 19. Df4, é5 ; 20. Dg4, Db6+!.

g) Cette contre-attaque ne sauvera pas les Blancs.

h) Si 23. Fxf4, Cxf4! ; 24. Rxf4, é5+! ; 25. Rxé5, Cg6+ ; 26. Rf5, Df7+ ; 27. Rg4, Df4+ ; 28. Rh3, Dh4 mat.

i) Le R blanc en h5 au vingt-cinquième coup, voilà une position qu'on ne rencontre pas souvent.

j) Sans craindre 26. Dxa8? à cause de 26..., Dxg2 suivi du mat.

k) Ouvrant sans perdre de temps la diagonale a2-g8.

l) Menace mat par 29..., hxg5+ ; 30. Rxg5, Df6+ ; 31. Rg4, Cf2+ ; 32. Rh5, Dh6 mat. Les Blancs n'ont pas le temps de jouer 21. Tb8.

m) Et non 30. Rxg5?, Df6+ ; 31. Rh5, Dh6 mat.

n) Si 38. Tb-é1, Cf2! avec gain de la D. Les Blancs n'ont plus de défense.

o) Si 38..., Tb6 ; 39. h5.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1501

M. GROMOV (1991)

(Blancs : Rf4, Fa3, Cb1, Pé2 et g7. Noirs : Rf7, Cb7 et h4, Pé3.)

1. Rg5, Cg2 ; 2. Fé7!!, Rxg7 ; 3. Rg4!, Rg6! ; 4. Fb4!, Cd8 ; 5. Rg3, Cç6 ; 6. Fç3, Cé1! ; 7. Fxé1, Cd4 ; 8. Cç3, Cç2 ; 9. Cd5!, Cxé1 ; 10. Cxé3, Rg5 ; 11. Rf2, Rf4 ; 12. Cd5+, Ré5 ; 13. Cb4 et les Blancs gagnent.

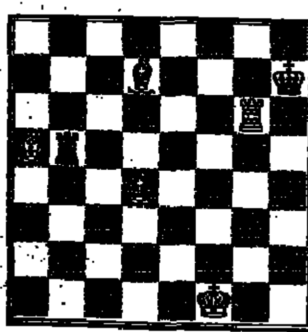
Si 2. Rh6?, Rg8 ; 3. Fé7, Cf4 ; 4. Cç3, Cé6 ; 5. Ff6, Cd6! Si 3..., Ca5 ; 4. Rg3, Cé1 ; 5. Fb4, Cb3 ; 6. Fxé1, Cd4 ; 7. Fç3! Et si 3..., Cé1 ; 4. Ca3!, Ca5 ; 5. Fb4, Cb3 ; 6. Fxé1, Cd4 ; 7. Fç3!

Et non 9. Cd1?, Cd4.

Ni 9..., Cd4 ; 10. Cf4.

ÉTUDE Nº 1502

Y. BASLOV et A. SKRIPNIK (1991)



Blancs (3) : Rf1, Tg6, Fa5.

Noirs (4) : Rh7, Tb5, Fd7 et d4.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT 1992

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 29 AOUT 1992 VERS MIDI

Samedi : une perturbation traverse le pays. – De l'Aquitaine au Nord et au Nord-Est, le ciel sera couvert en matinée, les autres régions du Sud-Est connaîtront encore de belles éclaircies. Sur la Bretagne, des averses débuteront le matin et s'étendront progressivement des Pays de Loire à la Picardie. Des Pyrénées au Massif Central et aux régions est, des orages éclateront l'après-midi et pourront être violents. Ils gagneront les régions méditerranéennes en fin de journée. Seule la Corse connaîtra encore de belles éclaircies.

Le vent d'ouest soufflera avec des pointes à 50 km/h le long des côtes de la Manche et atlantiques. Tramontane sur le Languedoc-Roussillon, avec des rafales à 70 km/h.

Les températures minimales sont comprises entre 10 degrés et 14 degrés le long des côtes de la Manche, 19 degrés à 22 degrés sur le Sud, 15 degrés à 16 degrés ailleurs. Quant aux températures maximales, elles atteindront 25 degrés à 29 degrés au Sud-Est. Ailleurs, il fera frais avec 19 degrés à 23 degrés en général.

PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-8-1992 à 18 heures TUC et le 28-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	29	19	D
BIARRITZ	32	19	D
BORDEAUX	30	18	B
BOURGES	29	16	D
BREST	19	14	P
CAEN	25	16	C
CHERBOURG	20	15	C
CLERMONT-FER.	33	21	D
DIJON	30	16	D
GRENOBLE	32	18	D
LILLE	25	18	P
LIMOGES	22	18	N
LYON	31	21	D
MARSEILLE	30	21	D
NANCY	29	16	D
NANTES	26	16	P
NICE	28	22	N
PARIS-MONTS.	27	19	C
PAU	31	18	N
PERPIGNAN	28	20	D
RENNES	25	16	C
ST-ETIENNE	31	19	D
STRASBOURG	29	17	D
TOULOUSE	32	22	D
TOURS	27	18	N
POINTE-A-PITRE	33	25	N

ÉTRANGER			
ALGER	33	19	D
AMSTERDAM	24	17	C
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	29	21	D
BELGRADE	37	18	D
BERLIN	25	18	N
BRUXELLES	25	18	N
COPENHAGUE	20	18	N
DAKAR	31	23	P
DELHI	34	26	N
GENÈVE	32	19	D
HONGKONG	32	25	–
ISTANBUL	31	20	D
JÉRUSALEM	29	17	D
LE CAIRE	35	24	D
LISBONNE	28	20	P
LONDRES	22	15	C
LOS ANGELES	27	18	D
LUXEMBOURG	25	16	D
MADRID	34	15	D
MARRAKECH	43	24	D
MEXICO	20	11	N
MILAN	32	19	N
MONTRÉAL	24	15	A
MOSCOU	18	13	C
NAIROBI	19	10	C
NEW-YORK	31	23	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	31	20	N
PÉKIN	31	22	O
RIO-DE-JANEIRO	24	16	–
ROME	30	20	B
SÉVILLE	36	17	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	18	13	C
SYDNEY	17	10	N
TOKYO	31	25	D
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	26	16	D
VENISE	30	21	D
VIENNE	33	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Elisa SEYDOUX et Philippe MARTORELL

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Juliette, Anne, Térébenthine,

le 21 août 1992.

10, rue Bossuet,
31400 Toulouse.

Décès

– Bernard et Claude Bazin,
ses parents,
Brigitte et Jean-Guillaume Bazin-Cattin
et leurs enfants,
Pascal et Isabelle Bazin-Benoit
et leurs enfants,
Frédéric et Sophie Bazin-Bessière
et leurs enfants,
ses sœur et frère, beau-frère et belles-sœurs,
Patrick Vinhza,
son frère d'adoption,
Marie-France, son épouse,
et leurs enfants,
Chantal Salats,
sa tante,
Sa famille et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Michel BAZIN,

survenu le 23 août 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Breuil-Bois-Robert (Yvelines).

13, rue Thiboumery,
75015 Paris.

– Mme Maxime Broder,
Me et Mme Patrick Quentin-Broder,
Isabelle et David Quentin-Broder,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime BRODER,
président de la section départementale de la LICRA,
ancien conseiller municipal de Boulogne-Billancourt,

leur époux, père, grand-père,
survenu à Arad (Israël), le 23 août 1992, dans sa soixante-dixième année.

Le cercueil sera exposé au funérarium du mont Valérien jusqu'à l'inhumation, qui aura lieu le lundi 31 août, à 14 h 45, au carré israélite du cimetière intercommunal de Clamart.

On se réunira à la porte principale, 108, rue de la Porte-de-Trivaux.
Ni fleurs ni couronnes.

105, route de la Reine,
92100 Boulogne-Billancourt,
46-04-17-35,

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jean Chalou,
son époux,
Mme Marie Collin,
Mme Sophie Chalou,
M. et Mme Jérôme Chalou,
ses enfants,
Lola, Clara et Paul,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Madeleine CHALOU,
née Penet,

survenue à son domicile, le 18 août 1992.

Les obsèques ont eu lieu, le 19 août, à Vigueron.

Manau,
82500 Beaumont-de-Lomagne.

– L'association France-Pologne a la douleur de faire part du décès de

Jacques HENNEQUIN,
membre de sa présidence-déléguée
et directeur de sa revue *Peuples amis*,
animateur de l'association
depuis sa création en 1944.

Ses obsèques ont été célébrées, le 27 août 1992, au cimetière parisien de Bagneux.

165, rue de Flandre,
75019 Paris.

– MM. Maladorno et Nouaille,
inspecteurs honoraires de l'éducation nationale,
Mme Ratet-Benichou,
directrice d'établissement spécialisé,
Mme Kieffer et M. Robecque,
conseillers pédagogiques,
Et tous les enseignants de l'Essonne auxquels il a tant apporté,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Tony LAINÉ,
médecin chef
du dix-neuvième secteur de psychiatrie.

Puissent sa générosité et son ouverture d'esprit nous inspirer !

– Les membres d'ACCES (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations),
Le professeur René Diatkine,
son président,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Tony LAINÉ,
fondateur de l'association,

le 21 août 1992.

Le Pradon,
6, rue du Vieux-Perray,
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

(Le Monde daté 23-24 août.)

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– On annonce le décès, à quatre-vingt-treize ans, de

Mme Jean LAUNOIS,
née Aimée Lévy,

à la résidence Denis-Forestier, La Verrière (Yvelines).

Elle était la veuve du

peintre Jean LAUNOIS.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Michel, Georges et Claire Mochot,
Benoît, Olivier et Julien Mochot,
ses fidèles,
Marceline Costa et Marcel Gottardi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène PERDRIÈRE,
ex-sociétaire de la Comédie-Française,

veuve de
Jean MOCHOT,

survenu le 27 août 1992 en son domicile, 13, boulevard d'Auteuil, à Boulogne (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité, le lundi 31 août, à 11 heures, au cimetière nouveau, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne.

13, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.

(Lire page 9.)

Rectificatif

– Mme Kathleen Kelley-Lainé,
son épouse,
Anne et Etienne,
ses enfants,
Mme Lydia Lainé,
sa mère,
Yves et Alex,
ses frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Tony LAINÉ,
médecin chef
des hôpitaux psychiatriques,
psychanalyste,
écrivain cinéaste,

survenu à Toronto, le 21 août 1992, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 août, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e (entrée porte Gambetta).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 28 août.)

Anniversaires

– Une pensée pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

PHILATÉLIE

Les catalogues Cérès 1993

Premiers catalogues à paraître, les deux Cérès 1993, «France», d'une part, et «Colonies françaises» (auxquelles s'ajoutent Andorre, Monaco, Sarre et Territoires d'outre-mer), d'autre part, reflètent la tendance du marché philatélique, incontestablement un peu déprimé.

Au sommaire du volume «France», de plus de 400 pages, où chaque timbre est reproduit en couleur, les hausses de certaines bonnes valeurs ne masquent pas le tassement général des cotes. Si les classiques, neufs ou oblitérés détachés, restent stables dans l'ensemble, la hausse est sensible pour les timbres sur lettres, plus marquée encore si l'oblitération sort de l'ordinaire. La collection ayant trait à la guerre de 1870-1871 confirme sa bonne santé. En ce qui concerne les semi-modernes, l'évolution est plus contrastée. Dans un contexte général de baisse, les hausses n'en paraissent que plus remarquables : baisses pour quelques références des types *Blanc*, *Semeuse* (le n° 134 10 c rouge «avec sol» passe de 25 F à 22 F); baisse sur les *Pasteur*; le *Congrès philatélique de Bordeaux* perd 35 F à 2 850 F, le *Sourire de Reims* 60 F à 700 F; net tassement pour le *Pont du Gard*. Les timbres à surtaxe entraînent dans leur chute le prix des années complètes. En revanche, *le Col de l'Iseran* (n° 358) passe de 11 F à 20 F, les *Marins perdus en mer* (n° 447) de 68 F à 75 F; pour la période de l'après-seconde-guerre mondiale, la *Pointe du Raz* est à 12 F (plus 5 F), *Roc-Amadour* à 45 F (plus 25 F), *Nancy, la place Stanislas* à 35 F (plus 7 F), le 15 F rouge-brun *Abbaye de Conques* à 35 F (plus 9 F) et *Ajaccio*, essai d'origine modifié, non émis, de 1954, non dentelé, apparaît à 4 000 F.

Retour au positif à partir des années 60 : l'année complète 1966 gagne 20 %; émis en 1967, *La Baule* est désormais coté 20 F au lieu de 11 F, *Boulogne-sur-Mer* 15 F (au lieu de 8 F) et *Morlaix* 15 F (au lieu de 9 F).

Dans les années les plus récentes, *la Melpomène* (1975) passe de 6,50 F à 9 F; *la Vénus de Brassempouy* de 7 F à 11 F. *Pierre Cot*, émis en 1986, continue sa progression à 55 F (plus 10 F); belle hausse pour la série «Marianne» de Gandon, tarif d'août 1986. Le 3,70 F *Côtes de Meuse* (1987) est pointé à 50 F (plus 16 F); bonne tenue du *TGV-Atlantique* et de *l'Hommage aux harkis*, émis en 1988; belle percée du 2,30 F *Institut géographique* (1990) à 12 F et apparition de la version bleu, violet-rose et noir du 2,20 F *de Gaulle* (1990) cotée 10 F, prix qui confirme la bonne santé de la thématique «gaulliste».

Le catalogue «Colonies françaises» (472 pages, illustrations noir et blanc), outre la réactualisation des cotations, propose pour la première fois un répertoire des carnets émis par les administrations postales de ces régions. Une dizaine de pages précieuses aux cotes réalistes.

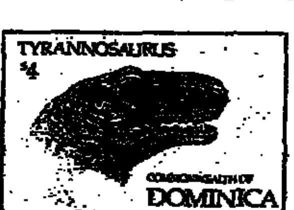
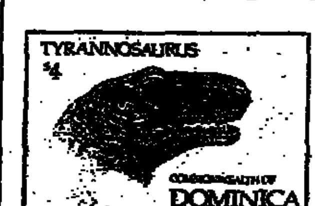
P. J.

En vente à la poste à 2,70 F en 1986, aujourd'hui coté 55 F (tirage : 1 750 000 exemplaires).

▶ **Pour tout renseignement : Editions Cérès, 23, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-33-31-91.**

**Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.**

En filigrane

● **Faune préhistorique.** – En vogue auprès des administrations postales ces derniers temps, les animaux préhistoriques : Antigua et Barbuda, Ghana, Lesotho, Ouganda, Sierra-Leone et Dominique ont ainsi émis récemment des séries bien fournies représentant tyrannosaures, ptéranodons, plésiosaures, iguanodons et autres tricératops.

● **Français à l'étranger.** – Le Brésil fête le 170e anniversaire de l'expédition scientifique du baron Georg Heinrich von Langsdorff à travers le Brésil, entre 1821 et 1829, avec une série de quatre timbres consacrés à Langsdorff lui-même et à trois de ses compagnons artistes peintres : Johann Moritz Rugendas et les Français Aimé-Adrien Taunay et Hercule Florence.

SCIENCES

Accord franco-ukrainien sur la sûreté nucléaire

L'Ukraine et la France vont coopérer étroitement dans le domaine de la sûreté nucléaire. Les spécialistes français vont notamment procéder à une évaluation de la sûreté des réacteurs de la centrale nucléaire de Rovno et à un examen approfondi de l'état du sarcophage de la centrale de Tchernobyl. Ce protocole de «travail en commun», signé le 27 août entre le Comité d'Etat ukrainien pour la sûreté nucléaire et la radioprotection (GANU), et, pour la partie française, par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), fait suite à un accord conclu fin juin par le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn (*le Monde* du 4 juillet).

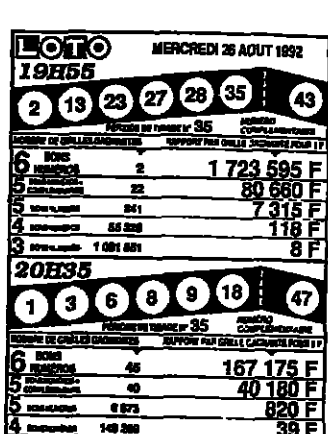
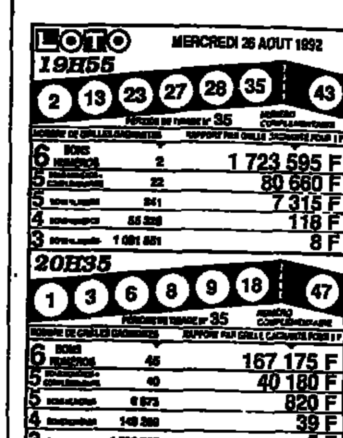
Aux termes de cet accord, quelque 66 millions de francs devraient être débloqués pour que soit menée à bien par l'IPSN et son homologue allemand, le GRS, l'étude de la centrale de Rovno, tandis que 2,5 millions de francs supplémentaires devraient aider à améliorer la formation des équipes de conduite des centrales ukrainiennes. Enfin, l'IPSN devrait transférer gratuitement au GANU des codes de calculs (Cathare et Escadre) permettant de simuler le comportement des réacteurs nucléaires en situation accidentelle.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 30 août. – **Arbois (Jura)**, 15 h : verre contemporain; **Les Andelys**, 14 h : mobilier régional, tableaux, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Villefranche-sur-Mer, Seilhac.

LOTO — MERCREDI 26 AOUT 1992

19H55 : 2 13 23 27 28 35 — numéro complémentaire 43 — tirage n° 35

6 bons numéros	2	1 723 595 F
5 + complémentaire	22	80 660 F
5	841	7 315 F
4	55 328	118 F
3	1 081 851	8 F

20H35 : 1 3 6 8 9 18 — numéro complémentaire 47 — tirage n° 35

6 bons numéros	46	167 175 F
5 + complémentaire	40	40 180 F
5	6 873	820 F
4	149 380	39 F
3	1 508 705	5 F

TACOTAC

LE N° 668 750 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

68 750	GAGNENT	40 000 F
8 750		4 000 F
750		400 F
50		40 F
0		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 25 NOVEMBRE 1992

35e TRANCHE
TIRAGE DU 27 AOUT 1992

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉCONOMIE

Début d'année exceptionnel pour le groupe automobile français

La fusion quand même

Renault flamboie. Des circuits de formule 1 où le constructeur est sur le point de remporter le titre de champion du monde des constructeurs, aux routes de l'Hexagone où il flirte à nouveau avec les 30 % de parts de marché. Des confins de l'Allemagne orientale où la percée de la R19 et de la Clio avait fait sensation l'an dernier, à la Grande-Bretagne où les ventes ont bondi de 20 % cette année. Avec la Safrane qui a bien démarré et l'étonnante Twingo prête à défricher de nouveaux marchés, le rétablissement de Renault ne devrait pas, cette fois, être simple feu de paille.

Au point qu'aujourd'hui l'alliance avec Volvo, présentée hier encore comme une condition de survie, ferait presque figure de boulet. Etre actionnaire du suédois n'a-t-il pas coûté 307 millions de francs au groupe français pour les seuls six premiers mois de l'année, alors que ce dernier apportait 809 millions à son partenaire en difficulté ?

Ce serait d'abord faire peu de cas des chances de redressement de Volvo, qui vient avec sa nouvelle 850 de prouver qu'il était capable d'innover. Ce serait ensuite – et surtout – juger l'alliance des deux constructeurs à l'aune des seuls résultats financiers. Les prises de participations croisées de Renault et de Volvo n'étaient pas simples investissements patrimoniaux, mais bien le symbole d'une alliance dont l'objectif immédiat était de créer des synergies industrielles. Et le but plus lointain, d'arriver à une véritable fusion.

Les économies d'échelle permises par le rapprochement participent déjà au redressement de Renault. Elles semblent indiquer que, sur le long terme, la fusion semble plus que jamais s'imposer, bien qu'elle soit politiquement gelée avant les échéances électorales. D'abord, parce que la décrue japonaise – les parts de marché nippones stagnent en Europe et Nissan, par exemple, vient d'annoncer qu'il s'attendait à des pertes en 1992 – pourrait n'être que conjoncturelle. Ensuite, parce qu'un bon résultat financier – fût-il exceptionnel – ne doit pas masquer que, sur une décennie, le français a beaucoup reculé. A la fin des années 70, n'était-il pas le premier constructeur européen ? Aujourd'hui, malgré le redressement sensible de ses ventes, Renault n'occupe que 10,4 % du marché européen. Loin, très loin du groupe allemand VAG qui, avec ses marques VW, Audi, Seat et Skoda (emporté à la barbe du français) caracole en tête avec 17 %.

PIERRE-ANGEL GAY

Renault a dégagé 5,44 milliards de francs de profit en six mois

On savait le début de l'année 1992 particulièrement favorable au groupe Renault. Le constructeur automobile français a confirmé la qualité de son redressement en annonçant, jeudi 27 août, des performances financières indiscutables. Le groupe public a en effet dégagé au premier semestre 1992 un bénéfice consolidé avant impôts de 5,44 milliards de francs, soit un profit plus de cinq fois supérieur aux 962 millions de francs réalisés au premier semestre 1991. Un véritable record qui dit bien l'immensité du chemin parcouru par le constructeur, failli en sursis il y a six ans à peine.

Le suédois Volvo, partenaire de Renault, a, lui, connu un début d'année plus difficile. Sur les six premiers mois de 1992, ses pertes après frais financiers s'élèvent à 103 millions de couronnes (près de 100 millions de francs). Autre fait notable : le chiffre d'affaires semestriel de Renault s'inscrit également à la hausse. A 94,83 milliards de francs, il progresse de 13,9 % par rapport aux six premiers mois de l'année 1991, tiré par l'excellente santé de la branche automobile. Celle-ci a réalisé un chiffre d'affaires de 67,17 milliards de francs en hausse de 18 % par rapport au premier semestre 1991.

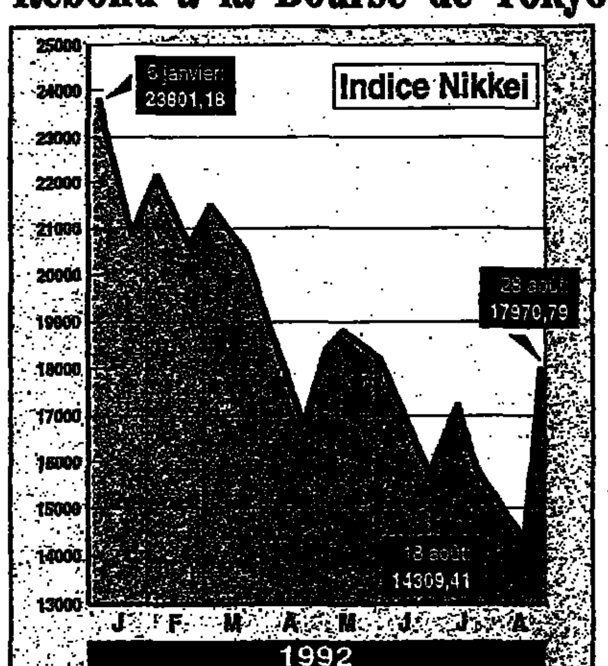
Le constructeur a certes bénéficié d'un effet report lié au conflit de Cléon à l'automne dernier. Une partie des livraisons qui, en raison de la grève, n'avaient pu être réalisées à la fin de l'année 1991 sont venues grossir les ventes du début de cette année. Toutefois, les percées commerciales réalisées par les vedettes de la gamme, la Clio, et la R19 à l'étranger, ont été confirmées au deuxième trimestre 1992.

Cette avalanche de bonnes nouvelles a été quelque peu tempérée par la direction de Renault qui s'attend à un ralentissement de l'activité au second semestre 1992 et prévoit donc une fin d'année moins brillante. A l'exception de la Safrane, dont la commercialisation a débuté en début d'année, les nouveaux modèles (au nombre de trois avec le toilettage de la R19 et la petite Twingo) ne feront pleinement sentir leur effets qu'en début d'année prochaine.

Par ailleurs, le marché allemand qui, sous le coup de la réunification, avait tiré l'activité du constructeur français tout au long de 1991 et sur les premiers mois de 1992 présente de sérieux signes de ralentissement. Quant au marché français, sur lequel l'ex-Régie vient d'arracher la place de numéro un, il devrait finir l'année à 2 millions d'unités, soit moins que prévu.

La branche poids lourds qui supporte une conjoncture très défavorable constitue un autre motif de préoccupation pour Renault. A 12,95 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année, son chiffre d'affaires accuse un repli de 4,17 %.

Rebond à la Bourse de Tokyo



La spectaculaire redressement amorcé au lendemain de l'annonce, mardi 18 août, par le gouvernement d'un plan de soutien aux banques et aux marchés financiers s'est poursuivi et amplifié avant la présentation, jeudi 27 août, du plan de relance économique. En l'espace de huit séances, l'indice Nikkei s'est apprécié de 25 %. Toutefois, le niveau des cours est encore inférieur de 25 % à celui du début de l'année.

Les comptes nationaux pour le deuxième trimestre

La croissance française a été pratiquement nulle entre avril et juin

La croissance de l'économie française a pratiquement stagné au deuxième trimestre, selon les comptes nationaux publiés par l'INSEE vendredi 28 août. Le produit intérieur brut marchand a en effet crû de 0,1 % seulement par rapport aux trois mois précédents et le résultat du premier trimestre a été révisé en baisse à 0,9 %, contre 1,1 % tout d'abord annoncé. Au total, au premier semestre, la croissance de produit intérieur brut marchand s'est donc établie à 1 % ce qui correspond à 2 % en rythme annuel, alors que l'INSEE table sur 2,5 % pour l'année 1992 après 0,8 % réalisés en 1991.

Pour les produits manufacturés, la production s'inscrit en baisse de 0,3 % au deuxième trimestre, après une augmentation de 1,4 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Le communiqué de l'INSEE n'incite pas à l'optimisme : « *Seuls les échanges extérieurs contribueraient positivement à cette croissance, grâce à une amélioration du solde obtenue par une stabilité des exportations et une baisse des importations (– 2,2 %). La consommation des ménages diminue (– 0,1 %) ainsi que la formation brute de capital fixe. Les variations de stocks contribueraient négativement à la croissance.* » Cette description confirme le sentiment de nombreux économistes selon lesquels la – faible – croissance de l'économie française est actuellement entièrement liée à la bonne performance du commerce extérieur. Et celle-ci, confirme l'INSEE, est imputable à une diminution des achats à l'étranger plutôt qu'à une forte reprise des exportations. Sur les six premiers mois de l'année cependant les exportations progressent à un rythme soutenu (+ 2,8 % soit + 5,6 % du rythme annuel) alors que les importations stagnent.

Signe inquiétant dans les résultats présentés vendredi par l'INSEE : la chute de l'investissement, principal moteur de la croissance jusqu'au début de 1990, s'est poursuivie. La diminution de la formation brute de capital fixe atteint 0,5 %, enregistrant son cinquième trimestre de baisse sur les sept derniers. Les investissements industriels ont diminué de 1,1 % au deuxième trimestre. Il faut remonter au troisième trimestre de 1990 pour trouver une croissance des investissements industriels. En outre, après sa croissance au premier trimestre, l'investissement a diminué dans le secteur du bâtiment et du génie civil entre avril et juin.

Sur proposition du Parti libéral démocrate

Le gouvernement japonais injecterait 430 milliards de francs dans l'économie

Le gouvernement japonais a suivi les recommandations du Parti libéral démocrate (PLD) qui préconisait d'injecter plus de 10 700 milliards de yens (430 milliards de francs) dans l'économie nippone pour relancer l'activité.

Ce plan de relance budgétaire, discuté depuis plusieurs mois, est le plus ambitieux jamais engagé au Japon. Les ministres chargés des affaires économiques se sont retrouvés vendredi 28 août à la mi-journée autour du premier ministre pour l'approuver. L'enveloppe, nettement supérieure aux estimations les plus optimistes de la presse japonaise, vise à convaincre les milieux financiers de Tokyo que les autorités sont décidées à enrayer la phase de ralentissement de l'économie la plus sévère depuis la seconde guerre mondiale.

Dans un contexte de dépression de la consommation des ménages, de l'investissement privé et de la demande publique, les prévisions de croissance pour l'année fiscale 1992 (qui s'achève en mars 1993) ne sont que de 2,5 %. Selon l'Agence japonaise de planification économique (EPA), la reprise attendue pour le début de l'année 1993 sera « *modeste* ».

Le plan de relance tente également de satisfaire les principaux partenaires commerciaux du Japon qui se plaignent des énormes excédents commerciaux enregistrés par le pays. Au premier semestre de cette année, la balance commerciale japonaise a ainsi enregistré un excédent record de 62,9 milliards de dollars (314,5 milliards de francs).

Les principales mesures prévoient d'allouer 8 600 milliards de yens (320 milliards de francs) supplémentaires par rapport au budget de 1992 en cours à des dépenses d'équipements collectifs, plus de 2 100 milliards de yens (80 milliards de francs) à des achats fonciers par les collectivités locales et des crédits pour l'achat d'actions *via* l'épargne postale pour soutenir la Bourse.

A la mi-août, le gouvernement avait déjà pris des mesures visant à soutenir le système bancaire japonais, mis à mal par la chute de la Bourse et de l'immobilier. Le ministre des finances avait alors engagé 100 milliards de francs pour racheter aux banques une partie des garanties foncières fournies par les clients devenus débiteurs à la suite de la baisse des valeurs (*le Monde* du 13 août).

IMMOBILIER

Fixée à un maximum de 3,5 %

La hausse des loyers reste limitée en région parisienne

Pour la quatrième fois consécutive, le décret limitant la hausse des loyers du secteur privé à Paris et dans 334 communes de l'agglomération est reconduit pour un an et publié au *Journal officiel* du 27 août, avec la liste des communes concernées.

La hausse des loyers sera limitée à la hausse de l'indice trimestriel du coût de la construction (ICC) établi par l'INSEE, lors du renouvellement des baux. Le dernier indice connu (1er trimestre 1992) autorise une hausse de 3,5 %. En cas de travaux, une hausse supplémentaire limitée à 10 % du coût réel de ceux-ci peut être appliquée.

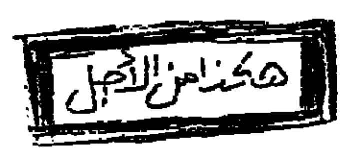
Pour les relocations, un nouveau loyer peut être demandé et fixé en référence aux loyers pratiqués dans le voisinage.

Pour lutter contre la politique d'austérité

Grève générale du secteur public en Grèce

Plus de 200 000 personnes ont cessé le travail jeudi 27 août, à l'appel du principal syndicat grec, la GSEE (Confédération générale des travailleurs grecs). Cette grève a touché tous les secteurs et a paralysé Athènes : coupures d'eau et de courant, fermeture des banques, interruption du trafic ferroviaire et aérien.

Cette mobilisation vise à faire annuler des réformes concernant les retraites, la réorganisation de la fonction publique et l'enseignement supérieur ; elle s'ajoute à la grève illimitée des transports urbains entamée depuis le 23 juillet (*le Monde* daté 23-24 août). M. Constantin Mitsotakis, à la tête du gouvernement conservateur, a annoncé mercredi 26 août qu'il allait continuer sa politique d'austérité. « *Ce n'est pas la rue qui gouverne* », a-t-il ajouté.



ÉCONOMIE

MONNAIES

M. Sapin déclare que les interventions des banques centrales vont réussir

La crédibilité du G 7 malmenée par la crise du dollar

Une semaine après le début de la forte chute du dollar, vendredi 21 août, les ministres français et allemand de l'économie ont tenté d'apaiser les marchés, et de leur prouver que la coopération monétaire internationale, pilier du fonctionnement du groupe des Sept (G 7), était toujours à l'œuvre. Au cours des dernières séances, les banques centrales ne sont pas parvenues à enrayer la tendance baissière du billet vert. Réunis à Paris, vendredi 28 août, les suppléants des ministres des finances des Sept (dans la plupart des cas, les directeurs du Trésor), pourraient choisir d'envoyer un signal aux marchés.

Intervenant devant la presse jeudi 27 août, le ministre français de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a déclaré que *«les banques centrales vont enrayer la baisse du dollar»* car il existe une *«volonté politique»* de mettre fin à la chute de la monnaie américaine. De son côté, M. Théo Waigel, son homologue allemand, a affirmé qu'une baisse des taux d'intérêt à moyen terme serait nécessaire pour calmer les marchés financiers, réduire les coûts de production et encourager l'investissement.

Les deux ministres ont tenu ces propos alors que les marchés des changes, très agités en début de semaine, ont retrouvé un certain calme. Depuis mardi, le cours de la monnaie américaine se maintient aux alentours de 1,40 mark (touaux alentours de 1,40 marks (toujours son plus bas cours historique vis-à-vis de la monnaie allemande) et 4,80 francs.

Des actions beaucoup moins claires

Malgré ces déclarations, le niveau actuel du dollar suscite de nombreuses inquiétudes, relatives notamment à la perte de compétitivité de l'industrie européenne. Or, le groupe des Sept paraît divisé sur la ligne de conduite à tenir. Ses actions sur les marchés des changes sont beaucoup moins claires qu'au cours des premières années de coopération.

En 1985, année de très forte progression du dollar, les ministres des Finances de cinq grands pays industriels s'étaient réunis à New York, à l'hôtel Plaza, et avaient décidé de coopérer afin de ramener la monnaie américaine, fortement surévaluée, vers des niveaux plus réalistes.

Ils définirent des objectifs de politique économique, et décidèrent que leurs banques centrales interviendraient sur les marchés des changes, afin de mettre en œuvre leurs objectifs. Des fourchettes de fluctuations furent déterminées, que le billet vert ne devrait franchir ni à la hausse, ni à la baisse. Fourchettes tenues secrètes, mais que les marchés avaient fini par deviner au fil des interventions. En février 1987, réunis à Paris, les Sept envoyèrent un autre signal important : le dollar étant désormais revenu à des niveaux satisfaisants, il s'agissait désormais de le stabiliser.

Face à la faiblesse du dollar, les ministres des finances pourraient aujourd'hui choisir d'adopter une ligne politique aussi forte qu'en 1985 et 1987. Les expériences passées ont prouvé que les interventions des banques centrales, très contraignantes pour les opérateurs des marchés financiers, pouvaient se révéler très efficaces. Or, à l'heure actuelle, les divisions au sein des Sept apparaissent clairement.

Malgré les déclarations de M. Waigel et la tentation du gouvernement allemand de desserrer un peu la vis du crédit, la Bundesbank ne cesse de faire connaître sa détermination à contrôler l'inflation et la masse monétaire par le maintien d'une politique monétaire très stricte. Et tout au long de la crise du dollar, ces derniers jours, les responsables américains n'ont fait aucune déclaration, accréditant la thèse du «begnin neglect» (négligence bégnine).

F. L.

L'industrie française en roue libre

Suite de la première page

Signe du tassement de l'activité du bâtiment et des travaux publics, un Bouygues ou un Spie-Batignolles, par exemple, ne maintiennent même pas leur chiffre d'affaires en francs constants. Le textile et l'habillement souffrent et l'activité des entreprises les moins vulnérables comme DMC et Devanlay (les chemises Lacoste) s'en ressentent fortement : respectivement −0,9 et −2,9 %. L'agroalimentaire, réputé insensible aux à-coups de la conjoncture, marque le pas. Des valeurs sûres comme Rémy-Cointreau et Pernod-Ricard enregistrent même de réelles contre-performances. L'automobile va mieux, comme en témoigne le redressement spectaculaire de Renault. Mais seule la pharmacie échappe réellement à la morosité ambiante : sur six mois, Elf-Sanofi progresse de 13,7 % en chiffre d'affaires et de 11,6 % en bénéfices. Et la prospérité du chimiste Rhône-Poulenc doit beaucoup à son département santé.

Plus de dynamique de marché

L'atonie des uns nourrit celle des autres. Le nombre des faillites augmente de 15 % par an. Les OPA se font rares, les achats spectaculaires aussi, à l'exception de la prise de contrôle de Perrier. Partant hier à la conquête de l'Amérique, les Schneider, Saint-Gobain, Usinor-Sacilor et leurs émules observent une pause prolongée. L'heure est aux réorganisations internes, aux simplifications d'organigrammes, aux recherches de synergies. Les investissements qui avaient chuté l'an dernier de 6 % en valeur – de 8 % en volume, – ne donnent aucun signe de reprise. *«Il n'y a plus aucune dynamique de marché,* s'inquiète M. Yvon Jacob, PDG de Legris Industries. *Le secteur des biens d'équipement connaît même une vraie récession. Et je ne vois aucune raison objective pour que cela change tant qu'il n'y aura pas de baisse des taux d'intérêt. Investir aujourd'hui n'a aucun sens, sauf à réaliser des gains de productivité extrêmement élevés.»*

L'étau des taux... Le PDG de Legris Industries n'est pas seul à s'en plaindre. Tous dénoncent – c'est la rengaine – les conséquences qu'il entraîne : non seulement son impact déflationniste, le gel des investissements, mais aussi, désormais, le désordre des monnaies. A toutes les incertitudes qui engourdissent les chefs d'entreprise s'ajoute aujourd'hui l'affolement des cambistes. La chute du dollar menace l'un des rares moteurs de l'industrie française : ses gains de parts de marché à l'exportation. Une récente étude du ministère de l'industrie n'affirme-t-elle pas qu'une baisse prolongée de 10 % du dollar provoquerait une dégradation du solde des échanges industriels deux fois plus importante que l'allégement de la facture énergétique qu'elle permettrait?

A l'exportation, l'aéronautique et l'armement seraient frappés de plein fouet. Comme le relève le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) : *«Aérospatiale et la SNECMA perdent de 140 à 150 millions de francs de chiffre d'affaires chaque fois que le dollar perd 10 cents.»* Véritable choc pour ces secteurs industriels en pleine restructuration où l'on annonce déjà des dizaines de milliers de suppressions d'emplois avec la contraction des budgets militaires. La baisse du billet vert n'affecterait pas que les entreprises de pointe, mais plus généralement tous les groupes produisant en France et vendant dans la zone dollar. De la maroquinerie de luxe achetée par les Japonais dans les *duty-free* à la métallurgie des non-ferreux dont les cours sont libellés en monnaie américaine.

A l'importation, l'effet dollar est moins sensible. D'abord, parce que 15 % seulement de nos achats industriels sont facturés en monnaie américaine. Ensuite, parce que nos concurrents étrangers répercutent traditionnellement moins de la moitié de la baisse sur leurs prix en francs. Il n'empêche. Certains secteurs souffriront plus que d'autres. Celui des producteurs de papier journal, par exemple, déjà massivement concurrencés par les entrepreneurs canadiens dont la monnaie épouse les variations de celle de leur grand voisin.

L'incertitude politique

Enfin, la brutale chute du dollar a, semble-t-il, pris à contre-pied nombre de directeurs financiers. *«La plupart des grands groupes avaient anticipé un rebond du billet vert,* explique un analyste financier. *Ces entreprises n'ont pas pris les précautions de change nécessaires.»* Des noms circulent sur la place de Paris dans le luxe, l'emballage et l'alimentaire. Voilà qui n'améliorerait pas les comptes de fin d'année et viendrait s'ajouter aux effets mécaniques de la baisse du dollar sur les résultats et la valeur des filiales américaines de ces groupes.

Dans un tel maelström, pour renoncer à l'attentisme et parier sur un redémarrage rapide de l'activité il faudrait un solide optimisme. Et un véritable acte de foi si l'on ajoute l'incertitude politique ambiante. L'industrie n'est pas la finance; son inertie contraste avec l'extrême volatilité des marchés boursiers. Mais, sans même parler de la conjoncture, l'humeur du temps n'est pas sans influence sur ses réactions. Depuis le «non» danois à l'Europe, si l'on en croit un sondage réalisé à Copenhague, 44,5 % des 1 600 patrons interrogés ont repoussé d'un an au moins leurs investissements. Pour une économie, c'est l'équivalent d'une vitrification.

Vitrification qu'en France la proximité de la campagne des législatives viendrait encore durcir. Des grands chantiers de politique industrielle, seul le dossier du satellite Télécom-2 est sur le point d'être bouclé. Sociétés de programmes et fabricants de récepteurs devraient rapidement connaître les détails du «panachage» des normes de télévision – SECAM et D2 Mac, – auquel ils seront soumis. Le groupe Thomson et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) sont toujours en attente des modalités de leur rapprochement. Chaque jour qui passe rend leur adoption plus improbable avant le référendum. Quant à la fusion Renault-Volvo, elle est renvoyée à l'après-législatives. *«Il faut plus de visibilité politique»*, confie, lassé, un spécialiste du dossier.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

TRANSPORTS

Selon les ministères de l'environnement, de l'équipement et de l'industrie

Les risques provoqués par le passage du TGV près de la centrale du Tricastin pourraient être maîtrisés

Le ministère de l'équipement a rendu public, jeudi 27 août, le rapport Sector sur l'analyse des risques que présente la proximité du futur TGV-Méditerranée, selon le tracé ouest, avec le site nucléaire et chimique du Tricastin (Drôme). Il a été transmis aux préfets des départements concernés chargés de le diffuser auprès des associations et des collectivités locales. Le ministère de l'environnement, soucieux de ne pas ajouter de risques supplémentaires dans la zone du Tricastin, reste favorable à un tracé alternatif.

Après leurs divergences sur le tracé de la voie nouvelle, les ministères de l'équipement et de l'environnement sont finalement tombés d'accord sur leur analyse respective du rapport Sector portant sur les risques du TGV Méditerranée aux abords du site du Tricastin. Dans une introduction commune, les deux ministères plus celui de l'industrie estiment que ces risques s'avèrent mineurs sous certaines conditions et au prix de différents aménagements. Toutefois, le ministère de l'environnement souhaite que soit retenu au terme de l'enquête publique, un tracé de rechange.

Le 30 avril, le directeur de l'eau, de la prévention des pollutions et des risques, M. Henri Legrand, s'était inquiété, dans un courrier adressé au ministère de l'équipement, des dangers qu'il y aurait à faire rouler le TGV, comme le prévoit le tracé ouest, à proximité du site du Tricastin (*le Monde* du 20 août). *«Quel que soit le bien-fondé des dispositifs techniques et des mesures d'intervention proposés par la SNCF»*, il estimait préférable de retenir pour le TGV *«un tracé alternatif évitant largement la zone du Tricastin».* Cette solution, préconisée ensuite par l'actuel ministre de l'environnement, Mme Ségolène Royale, dans un courrier du 17 juillet, avait été également envisagée par son prédécesseur, M. Brice Lalonde.

L'étanchéité des rames

Parmi les risques étudiés par le cabinet Sector, ceux qui sont liés à la diffusion de gaz toxiques (risque SEVESO) en cas d'alerte chimique, sont les plus graves. Les usines chimiques (Comurhex, Eurodif, FBFC) comportent, selon certains scénarios, des risques de diffusion d'acide fluorhydrique et d'ammoniac.

Pour ces cas précis, l'étude établit que *«le danger est négligeable dans le cas d'un TGV traversant le site à 300 kilomètres heure (vitesse normale) et faible à 30 kilomètres heure (marche à vue). Pour un TGV immobilisé auprès du site industriel, l'étude montre que l'obturation des clapets des prises d'air des rames et l'arrêt de la ventilation durant le passage du nuage toxique, suivis de l'ouverture des portes immédiatement après l'alerte, maintiennent les voyageurs à l'intérieur de la rame à l'abri du risque de malaises, même si dans certaines conditions météorologiques défavorables ces derniers peuvent ressentir des irritations»*, notent les ministères.

Traduction : si le TGV est «étanche», les risques sont mineurs. Les anciennes rames qui circuleront sur la future ligne seront donc reconditionnées pour être munies de ces clapets d'obturation. Le problème ne se pose pas avec les futures rames «réseau» du TGV qui en seront équipées. La coupure des systèmes de ventilation et de climatisation à proximité du site et l'obturation des prises d'air seront automatiques au passage du site au moyen de balises particulières. Un automatisme devra gérer également l'arrêt des trains en dehors de la zone dangereuse en cas d'alerte déclenchée par la COGEMA.

MARTINE LARONCHE

EN BREF

□ **Hafnia licencie 21 % de ses employés.** – Le deuxième groupe d'assurances danois Hafnia a licencié, jeudi 27 août, 413 employés en plus des 114 personnes déjà congédiées. Au total, les suppressions d'emplois représentent 21 % de l'effectif initial. Cette décision a été prise dans le cadre d'un vaste programme de rationalisation et de reconstruction de ce groupe en crise, dont la société-mère, Hafnia Holding est en cessation de paiement. – *(AFP.)*

□ **Chine : lourdes amendes pour les «trafiquants» d'actions.** – Les autorités chinoises, qui tentent de rétablir l'ordre à la Bourse de Shenzhen après les émeutes du 10 août, ont infligé des amendes s'élevant jusqu'à 5 500 dollars aux «trafiquants» de bons de souscription pour l'achat de valeurs boursières, a indiqué jeudi 27 août le quotidien *Shenzhen Special Zone Daily.*

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Inflation : + 0,2 % en août.** – Les prix de détail dans la partie ouest de l'Allemagne ont augmenté de 0,2 % en août, ce qui porte l'inflation en glissement annuel (d'août 1991 à août 1992) à 3,5 %. Ce résultat, annoncé jeudi 27 août par l'office fédéral de statistiques, confirme le ralentissement de l'inflation constaté en juillet (+3,3 % depuis juillet 1991) par rapport à juin (+ 4,3 % depuis juin 1991).

ÉTATS-UNIS

• **Activité : + 1,4 % au deuxième trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) américain a augmenté de 1,4 % en rythme annuel au deuxième trimestre (chiffre révisé) contre 2,9 % au premier trimestre, a annoncé jeudi 27 août le département du commerce américain. Par ailleurs, les dépenses de consommation ont diminué de 0,2 % entre avril et juin (+ 5,1 % au premier trimestre), les dépenses fédérales ont décliné et les performances du commerce extérieur ont été un peu moins bonnes que prévu.

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Jusqu'au 12 septembre

Les juges interdisent à TF 1 de diffuser des émissions imitant « La nuit des héros » d'Antenne 2

Le tribunal de commerce de Nanterre a interdit le 27 août à TF 1 de diffuser ses deux nouvelles émissions, « Les marches de la gloire » et « Le défi », animées par Laurent Cabrol (transfuge d'Antenne 2), avant le 12 septembre.

TF 1 devra payer 4 millions de francs par infraction constatée. Antenne 2 avait assigné en référé le 21 août la télévision privée, qui avait l'intention de programmer ces émissions le 4 septembre. En présentant les programmes de rentrée des télévisions publiques, le président commun d'Antenne 2 et FR 3, M. Hervé Bourges, avait dénoncé *« les entreprises de braconnage de TF 1 »*. Il entendait cependant garder « La nuit des héros », même si l'ancien présentateur, Laurent Cabrol, était passé à TF 1 (*le Monde* du 27 août).

Après le 12 septembre, TF 1 pourra programmer les deux émissions à condition qu'elles *« se démarquent nettement »* de « La nuit des héros ». Dans son ordonnance de référé, le tribunal affirme qu'*« il apparaît avec une certaine évidence »* que les deux émissions de TF 1 présentent *« des analogies très marquées avec « La nuit des héros », touchant par exemple et sans limitation : le public, le produit copié, une présentation avec les anciens responsables de l'animation, du façonnage de l'émission d'Antenne 2, la description identique des évènements et des jeux, etc »*. TF 1 *« prend acte »* de cette décision du tribunal de Nanterre, mais précise qu'elle portera l'affaire devant la cour d'appel de Versailles.

En conflit avec le Livre CGT

M. Ayache indique que « l'Humanité Dimanche » est fabriquée dans une imprimerie de labeur

Alors qu'une manifestation du Livre CGT doit avoir lieu vendredi 28 août à l'imprimerie de Bernay (*le Monde* du 27 août), M. Alain Ayache, éditeur du *Meilleur* et de *Spécial dernière*, répond dans un communiqué aux propos de M. Viannet, secrétaire général du syndicat CGT, qui a pris position contre son départ de l'imprimerie parisienne Offprint : *« M. Viannet, qui semble vouloir me donner des leçons d'économies, ferait bien de s'occuper de* l'Humanité, *le quotidien du Parti communiste qui survit grâce aux aides du gouvernement et aux subventions d'institutions de la presse. »*

M. Ayache ajoute que *« M. Viannet comme M. Bingler, secrétaire général du Livre, oublient de signaler à leurs militants que* l'Humanité Dimanche *est, pour les mêmes raisons économiques que les miennes, allée se faire imprimer depuis trois ans dans une imprimerie de labeur. Fava-Print aux Mureaux »*.

M. Ayache a reçu le soutien de M. Robert Laffont, président du groupe Entreprendre (*Entreprendre, Jour de Paris*, etc.), ainsi que celui de M. Serge Martinez, PDG de *Minute*. M. Éric Raoult, député RPR de Seine-Saint-Denis, a pour sa part annoncé qu'il déposerait en septembre une proposition de création d'une commission d'enquête parlementaire sur les méthodes de la CGT.

□ **Projet de loi sur la publicité : M. Michel Sapin a reçu les éditeurs de journaux.** – M. Michel Sapin et M. Jean-Noël Jeanneney, respectivement ministre de l'économie et des finances et secrétaire d'Etat à la communication, ont reçu le 27 août une délégation d'éditeurs de presse dirigée par M. Claude Puhl, président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Ces derniers leur ont fait part de leur accord de principe avec l'esprit du projet de loi sur la publicité (*le Monde* du 28 août) mais ont insisté sur *« les effets pervers »* que pourraient entraîner certaines dispositions. Les publicitaires en la personne de M. François Tiger, président de l'Association des agences-conseils en communication (AACC) ont été reçus l'après-midi par M. Sapin, dans une atmosphère de *« calme et de sérénité »*. Du côté des deux ministères, on notait la nécessité *« inexorable »* d'un projet de loi sur la publicité. De nouvelles rencontres doivent avoir lieu la semaine prochaine.

SOCIAL

Le président de la CGM confirme la suppression de 328 emplois

Le PDG de la Compagnie générale maritime (CGM), M. Eric Giuily, a confirmé jeudi 27 août, le plan social de son prédécesseur, M. Claude Abraham, portant sur 328 suppressions d'emplois et 69 reclassements internes (sur un total de 2 800 salariés). M. Giuily souhaite éviter les licenciements *« autoritaires »* en combinant les départs volontaires, les départs à la retraite et les reclassements. Ce plan social permettra d'économiser 120 millions de francs. Par ailleurs, M. Giuily fait valoir qu'une *« recapitalisation »* de la CGM par l'Etat actionnaire *« ne résoudra pas tous les problèmes »*, même si cela permettrait d'alléger les charges financières de l'entreprise qui a accumulé 4 milliards de francs de dette (pour 5,1 milliards de chiffre d'affaires). Selon le PDG de la Compagnie nationale, le déficit (450 millions de francs en 1991) restera du même ordre cette année.

EN BREF

□ **Dégradation des résultats semestriels de BASF et de Hoechst.** – Le groupe chimique allemand BASF a enregistré au premier semestre un recul de 37,4 % de son bénéfice brut consolidé qui s'est établi à 972 millions de DM (3,31 milliards de francs) contre 1,552 milliard un an plus tôt. Son chiffre d'affaires consolidé connaît une faible progression à 23,647 milliards de DM (80,6 milliards de francs), soit une hausse de 0,6 %. De son côté, Hoechst a vu son bénéfice net consolidé au premier semestre reculer de 14,6 % à 583 millions de DM (1,98 milliard de francs) contre 683 millions l'an dernier. Son chiffre d'affaires consolidé a progressé de 1 % à 23,448 milliards de DM (80 milliards de francs). Le groupe espère éviter une aggravation de la baisse de ses bénéfices au cours du second semestre à la faveur d'une reprise économique et d'un ralentissement de l'inflation.

□ **Les cinq dockers de Dunkerque ont été remis en liberté.** – Les cinq dockers qui avaient été écroués le 14 août, à la suite de violents incidents survenus sur le port de Dunkerque (Nord), ont été remis en liberté, jeudi 27 août, par décision de la cour d'appel de Douai mais restent inculpés de *« dégradations de biens privés »* ou *« de coups et blessures volontaires »*. La CGT s'est félicitée de leur remise en liberté et estime que *« maintenant plus rien ne s'oppose à l'ouverture immédiate de négociations comme le réclament collectivement et individuellement l'immense majorité des dockers de Dunkerque »*.

□ **Daimler-Benz : hausse du bénéfice net et du chiffre d'affaires semestriels consolidés.** – Le groupe diversifié Daimler-Benz (automobile, électrotechnique, armement) a annoncé, jeudi 27 août, un bénéfice net consolidé sur six mois de 1,02 milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs) contre 0,8 milliard de deutschemarks lors de la même période de 1991. Le chiffre d'affaires consolidé au premier semestre a progressé de 9 %, atteignant 46,253 milliards de marks (157 milliards de francs) contre 42,359 milliards un an plus tôt. Daimler-Benz a confirmé que son chiffre d'affaires consolidé pour l'ensemble de 1992 dépasserait les 100 milliards de marks (95 milliards en 1991).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 août ⬇

Tassement

Après la hausse de jeudi (+ 1,18 %), la Bourse a de nouveau eu un accès de faiblesse dans un marché calme. En recul de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,88 %. Cependant, en début d'après-midi la dépréciation se limitait à – 0,40 %. Le retour à la baisse du dollar peut expliquer en partie cette rechute, indiquaient les opérateurs. D'autres estimaient que *« l'on [s'était] emballé un peu trop vite »* après les déclarations, jeudi, de M. Theo Waigel. Le ministre de l'économie allemand avait en effet plaidé en faveur d'une baisse à moyen terme des taux d'intérêt outre-Rhin, alors que la croissance économique allemande est de plus en plus poussive. En revanche, les gestionnaires ont été impressionnés par les mesures de relance décidées par le gouvernement japonais.

Sur le plan français, si l'amélioration du commerce extérieur a été une bonne nouvelle cette semaine, les statistiques de l'INSEE publiées vendredi viennent en revanche confirmer l'absence de reprise économique. La croissance française a été quasi nulle entre avril et juin. La publication d'autres statistiques ont rythmé cette séance, à commencer par l'inflation (+ 0,3 % en juillet) et le chômage.

Du côté des hausses, figuraient Majorette, Fromageries Bel et Roussel Uclaf. En baisse on notait Christian Dior, Saupiquet, Dynaction et Paribas. La cotation des titres Fougerolle et SAE devait reprendre après l'annonce de la fusion entre les deux groupes. Fougerolle, qui détient 94 % de SAE, proposera d'échanger une action SAE contre une Fougerolle.

NEW-YORK, 27 août ⬆

Note soutenue

Une légère reprise du dollar et la fermeté des places étrangères ont stimulé Wall Street jeudi 27 août. L'indice Dow Jones a terminé à 3 254,64, en hausse de 7,83 points (+0,24 %). Quelque 178 millions de titres ont été échangés.

La légère remontée du dollar a soulagé les investisseurs, car elle écarte, pour l'instant du moins, une intervention de la Réserve fédérale destinée à durcir les conditions du crédit, déclaraient les boursiers.

Les statistiques de la journée ont une nouvelle fois révélé que la reprise tarde à se manifester. L'annonce d'une forte baisse des demandes d'allocations chômage (– 92 000) dans la deuxième semaine d'août a été immédiatement suivie de celle d'une progression de 1,4 % seulement du produit intérieur brut au deuxième trimestre.

Sur le marché obligataire, le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans a reculé à 7,40 % contre 7,41 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 27 août
Alcoa	64 1/2	64 1/8
ATT	42 1/2	42 1/4
Boeing	37	37 1/2
Chase Manhattan Bank	22 7/8	23 1/4
Du Pont de Nemours	50 3/8	49 5/8
Eastman Kodak	45	45
Exxon	64	63 5/8
Ford	40 1/2	40 3/8
General Electric	73 3/4	74 1/4
General Motors	34 1/8	33 3/4
Goodyear	62 1/2	63 5/8
IBM	88 3/4	87 3/8
ITT	65 5/8	65 5/8
Mobil Oil	65 1/8	64 1/4
Pfizer	80 7/8	80 5/8
Schlumberger	68 1/2	67 5/8
Texaco	65	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	105 3/8	104 1/2
Union Carbide	13 1/2	13 1/4
United Tech.	54	54 1/8
Westinghouse	18 1/2	18
Xerox Corp.	74 7/8	76 3/8

LONDRES, 27 août ⬆

La confiance revient

Après avoir vécu de grandes frayeurs tout au long de la semaine, la Bourse de Londres retrouve peu à peu son calme et son équilibre. Encouragé par la reprise de Wall Street et de Tokyo et la bonne tenue du sterling qui écarte pour le moment la menace d'une hausse des taux d'intérêt, le marché a gagné 1,2 % jeudi 27 août. L'indice Footsie a clôturé en hausse de 26,6 points à 2 311,6 points, retrouvant son niveau de lundi. L'indice FT-Ordinary de 30 valeurs a progressé de 12,4 points à 1 688,6. Les fonds d'Etat ont été fermes dans le sillage de la livre. Les échanges ont porté sur 468,2 millions de titres au lieu de 371,7 millions la veille.

La plupart des secteurs ont bénéficié de la hausse, en particulier les valeurs sensibles au dollar et les magasins. Mais les compagnies d'eau et d'électricité, valeurs refuges des séances précédentes, ont perdu du terrain.

TOKYO, 28 août ⬆

Forte progression

La Bourse de Tokyo a salué vendredi 28 août par une nouvelle hausse de 2,4 % l'ambitieux plan de relance économique présenté par le Parti conservateur qui devrait être adopté dans la soirée par le gouvernement nippon.

L'indice Nikkei a gagné 415,79 yens (2,4 %) pour clôturer à 17 970,79 yens, après avoir même franchi dans l'après-midi le seuil des 18 000 yens.

Les boursiers étaient satisfaits de voir le gouvernement prendre au sérieux le vif ralentissement de l'économie et accorder une enveloppe plus importante que prévu au plan de relance.

VALEURS	Cours du 27 août	Cours du 28 août
Ajinomoto	1 320	1 390
Bridgestone	1 130	1 150
Canon	1 330	1 390
Fuji Bank	1 700	1 780
Honda Motors	1 300	1 320
Matsushita Electric	1 210	1 260
Mitsubishi Heavy	578	593
Sony Corp.	4 290	4 200
Toyota Motors	1 460	1 470

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4300	4300
Amault Associés	181	....
B.A.C.	23 70	...
Bque Vernes	665	665
Boiron (Ly)	457	470
Boisset (Lyon)	211	214
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	780	780
Calberson	257	257
Cardif	740	740
C.E.G.E.P.	157 50	157 80
C.F.P.I.	286 50	280
C.N.I.M.	1000	1010
Codetour	263	263
Conforama	1219	....
Creeks	96	100
Dauphin	275	....
Delmas	1060	1010
Demachy Worms Cie	349 90	349 90
Devanlay	1115	1101
Deville	154	154
Dolisos	112	116
Editions Belfond	170	....
Europ. Propulsion	168	170
Finacor	110	....
G.F.F. (group fon.f.)	58 80	58 50
G.L.M.	350	340
Gravograph	150	150
Guintoli	760	770
I.C.C.	161	162
Idianova	89	....
Immob. Hôtelière	1000	1030
Internt. Computer	150	
I.P.B.M.	52 80	52
Locamic	64	64
Metro Comm.	295 70	295 70
Molex	123	
Publ.Filipacchi	425 10	425 10
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	91	93 50
Serbo	237	238
Sopra	290	289 90
TF1	461	459
Thermador H. (Ly)	326	329
Unilog	265	263
Viel et Cie	94	93 90
Y. St-Laurent Groupe	817	802

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 août 1992
Nombre de contrats estimés : 125 436

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,66	105,08	105,56
Précédent	104,62	105,04	105,24

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
105	0,06	1,17	0,33	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 98 177

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 686,50	1 700	1 720
Précédent	1 678	1684	1 710

CHANGES

Dollar : 4,80 F ⬇

Le dollar s'échangeait en très légère baisse vendredi 28 août dans un marché plus calme qu'en début de semaine. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,80 francs contre 4,8170 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	27 août	28 août
Dollar (en DM)	1,4152	1,4055
TOKYO	27 août	28 août
Dollar (en yens)	124,95	123,60

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (28 août) .... 10 – 10 1/8 %
New-York (27 août) .... 3 5/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	26 août	27 août
Valeurs françaises	97,30	98,60
Valeurs étrangères	85,80	87,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	464,90	464,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 667,90	1 687,56

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	26 août	27 août
Industrielles	3 246,79	3 254,64

LONDRES (Indice « Financial Times »)	26 août	27 août
100 valeurs	2 285	2 311,60
30 valeurs	1 676,20	1 688,60
Mines d'or	78,70	79,30
Fonds d'Etat	87,25	87,29

FRANCFORT	26 août	27 août
Dax	1 473,28	1 513,42

TOKYO	27 août	28 août
Nikkei Dow Jones	17 555	17 970,79
Indice général	1 340,45	1 379,97

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4,7980	4,8000	4,8812	4,8862
Yen (100)	3,8433	3,8472	3,9067	3,9132
Ecu	6,8858	6,8921	6,8707	6,8823
Deutschemark	3,4055	3,4094	3,4091	3,4156
Franc suisse	3,8198	3,8245	3,8425	3,8509
Lire italienne (1000)	4,4561	4,4601	4,3974	4,4060
Livre sterling	9,5096	9,5185	9,5057	9,5216
Peseta (100)	5,2445	5,2497	5,2035	5,2140

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	4 1/8	4 1/4	3 7/8	4 –	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 1/16	11 3/16	11 1/8	11 1/4	11 3/16	11 5/16
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Franc suisse	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
Lire italienne (1000)	16	16 1/4	15 3/4	16	15 3/4	16
Livre sterling	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 5/8	10 3/4
Peseta (100)	13 3/4	13 7/16	13 3/8	13 5/8	13 1/2	13 3/4
Franc français	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 7/16	10 9/16

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 AOUT

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4735	4730	4740	+ 0 11
830	B.N.P. T.P	831	833	830	- 0 12
906	Cr.Lyon. T.P	890	890	890	....
1532	Renault T.P	1600	1610	1600	....
1600	Rhone Poul. T.P	1590	....	....	....
1028	Saint Gobain T.P	1020	1025	1030	+ 0 98
795	Thomson T.P	790	800	800	+ 1 27
600	ACCOR	566	580	549	- 3 18
770	Air Liquide	766	765	765	- 0 13
620	Alcatel-Alsthom	606	605	611	+ 0 99
1630	Als.Superm	1680	1670	1670	- 0 60
280	A.L.S.P.I	254 80	254	250 30	- 1 77
390	AGF Sté Centrale	385	390	389	+ 1 04
132	Avenir H. Média	120 10	121	119 80	- 0 25
755	Axa (ex Cie Midi)	719	719	719	....
140	Bafip	134	134 50	135	+ 0 75
97	Bail-Equipem	97	95 50	95 50	- 1 55
690	Bail Investiss	642	668	653	+ 1 71
305	Bancaire	298 10	299	298	- 0 03
740	Bazar H.-V	720	744	747	+ 3 75
1200	Berger (M)	1210	1178	1200	- 0 83
400	Bertrand Faure	399	400	400	+ 0 25
775	Bic	760	770	765	+ 2 00
1030	B.I.P	1020	1025	1020	....
180	BIS	189	190	188 90	+ 0 48
330	B N P (CI)	320	320	316 60	- 1 06
685	Bollore Tech	675	685	688	+ 1 93
3000	Bongrain	3080	3051	3011	- 2 24
540	Bon-Marché	539	539	550	+ 2 04
525	Bouygues	518	517	507	- 2 12
88	BP France	83	83	83	....
960	B S N	946	946	947	+ 0 21
1210	Canal Plus	1176	1175	1190	+ 1 19
190	Cap Gem.S	190 40	189 50	187 20	- 1 68
2450	Carrefour	2392	2398	2389	- 0 13
133	Casino	137	137	136 50	- 0 36
89	Casino ADP	93	92 50	91	- 2 15
435	Castorama D.I	422	426 50	428	+ 1 42
165	C.C.F	165 80	165	167	+ 0 72
35	CCMC Ly	35 40	37	36	+ 1 69
375	C.D.M.E	374 50	375	378	+ 0 93
142	C.E.G.I.D	140	140	139 10	- 0 64
73	Centrest (Ny)	72 90	73	73	+ 0 14
365	C.E.P. Comm	365	362	360	- 1 37
96	Cerus	97	97	96 90	- 0 10
705	Cetelem	715	715	715	....
220	CF Int	216	218	216 10	+ 0 05
265	CGI Info	248	250	247	- 0 40
945	C G I P	952	940	936	- 1 68
600	CSP	630	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1087	1090	1102	+ 1 38
290	Christian Dior	293	285	281	- 4 10
570	C I C A (M)	583	....	....	....
330	Ciments franc	329	329	321	- 2 43
640	Clarins	623	625	625	+ 0 32
440	Club Medite	428	425	425 10	- 0 68
179	CMB Packa	173	174 60	176 50	+ 2 02
775	Colas	795	796	795	....
198	Cpt. Entrep	186	185	187	+ 0 54
1110	Compt Mod	1060	1052	1050	- 0 94
225	CPR (Paris Réa.)	226 20	229	226 10	- 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
750	Créd. Foncier	746	755	743	- 0 40
260	Crédit Loc France	259	258	257 60	- 0 54
505	Cr Lyon.(CI)	499	494	494	- 1 00
835	Credit Nat	839	838	840	+ 0 12
350	CSEE	330	339	339	+ 2 73
3200	Damart	3166	3180	3150	- 0 47
350	Dassault Aviation	352	346 50	347	- 1 42
163	Dassault Electr	160	155 70	158	- 1 25
1760	De Dietrich	1710	1699	1740	+ 1 75
61	Dév.R.d.C.(L)	64	69 90	69 90	+ 9 22
100	Dév.R.Sud-Est	95	95	95	....
320	D M C	301 80	304	308	+ 2 05
400	Docks France	399	399	396	- 0 75
186	Dynaction	179 50	178	172	- 4 18
2140	Eaux (Gle)	2111	2101	2090	- 0 99
840	E.B.F	810	810	798	- 1 48
395	Ecco	378	376	385	+ 2 39
310	Elf Aquitaine	315 80	314 50	315	- 0 25
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	1000	990	991	- 0 90
220	Erap-Elf (Certif)	215 60	215	215 40	- 0 05
690	Eridania-Beghin	619	616	616	- 0 48
380	Essilor	383 50	394	390 10	- 0 88
178	Essil.Int.(DP)	183	178 50	178	- 2 73
780	Esso	770	784	780	- 1 30
1210	Eurafrance	1142	1142	1150	+ 0 70
540	Eurocom	567	557	562	- 0 90
70	Eurodisneyland	71 90	71 50	72 50	+ 0 83
925	Europe 1	875	900	900	+ 2 86
35	Eurotunnel	36 05	36	36 20	+ 0 42
1450	Exor	1450	....	....	....
95	Financial	96 10	96	96	- 0 10
315	Fives Lille	310	300	300	- 3 23
3200	Fromager. Bel	3200	3295	3200	....
2040	Gal.Lafayette	1910	1913	2002	+ 4 82
335	G.A.N	333 80	330	328	- 1 74
485	Gascogne (B)	492	480	485	- 1 42
1190	Gaz et Eaux	1190	1200	1219	+ 2 44
685	Geophysique	678	678	683	+ 0 74
670	Groupe André SA	700	687	687	- 1 86
510	Groupe Chê	510	540	515	+ 0 98
380	GTM-Entrep	353	385	361	+ 2 27
1610	Guyenne-Gas	1550	1575	1575	+ 1 61
112	Hachette	111 90	111 90	111	- 0 80
480	Havas	455 10	453	455	- 0 02
285	Idia	278 80	....	....	....
320	Imétal	301	310	308	+ 2 33
105	Immob. Phénix	108	107	107	- 0 93
89	Ingénico	87	84	84	- 3 45
7000	Inst. Mérieux	7130	7130	7080	- 0 70
386	Interbail	381	383	383	+ 0 52
660	Intertechnique	645	645	645	....
820	J. Lefebvre	800	800	793	- 0 88
480	Klepierre	475	470	470	- 1 05
730	Labinal	692	692	692	....
300	Lafarge	275 80	274 50	273 80	- 0 65
280	Lebon	280	275	275	- 1 79
4300	Legrand	4220	4192	4121	- 2 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2200	2280	2269	+ 3 14
305	Legris Industries	282 50	288	275	- 2 65
635	Locindus	639	639	631	- 1 25
3670	L.V.M.H	3640	3650	3650	+ 0 27
510	Lyon.Eaux/Dumez	518	518	512	- 1 18
58	Majorette Ly	67	71	70	+ 4 48
270	Mar. Wendel	250	265	255	+ 2 00
181	Matra	179 30	175	177 50	- 1 00
444	Merlin-Gerin	450	441	450	....
65	Metaleurop	64	65	65 50	+ 2 34
27	Métrologie In.	28 30	29	29	+ 2 47
192	Michelin	184 50	187	185	+ 0 27
156	Min. Salag (Ny)	156 10	....	....	....
95	MMB	94 50	93 50	98	+ 3 70
120	Moulinex	121	120	118 90	- 1 74
845	Navig. Mixte	795	809	809	+ 1 76
117	Nord-Est	114 90	114 60	115	+ 0 09
210	Nordon (Ny)	225	223	223	- 0 89
85	Olipar	81 50	83	85 95	+ 5 48
535	Oréal	922	918	915	- 0 76
305	Paribas	284	280 50	274 40	- 3 38
160	Pechiney Int	153	153 50	151 70	- 0 85
270	Pechiney (CIP)	259 50	259 60	258 50	- 0 39
405	Pernod Ricard	389 50	392	386	- 0 90
605	Peugeot	577	578	579	+ 0 35
350	Pinault	342	334 80	334	- 2 34
765	Plastic-Omn	765	765	765	....
795	Primagaz	800	800	797	- 0 38
890	Printemps	700	700	696	- 0 57
605	Promodès	605	603	605	....
400	Radiotechn	401	401	401	....
5730	Redoute (La)	5680	5600	5620	- 1 06
164	Remy Cointreau	152 60	153	155	+ 1 57
525	R. Poulenc CIP	563	567	577	+ 2 49
56	Rochette(La)	54	54 40	54 40	+ 0 74
405	Roussel Uclaf	375	385	390	+ 4 00
2800	R. Impé Ly *	2760	2820	2760	....
156	Sade (Ny)	154	155	151	- 1 95
1980	Sagem	2040	2050	2059	+ 0 93
520	Saint Gobain	500	498	489 70	- 2 06
1140	Saint Louis	1159	1138	1134	- 2 16
1280	Salomon Ly	1288	1288	1288	....
295	Salvepar (Ny)	310	310	300	- 3 23
1400	S.A.T	1370	1400	1400	+ 2 19
220	Saul. Chât	210 50	213	216 50	+ 2 85
980	Saupiquet (Ns)	995	995	956	- 3 92
555	Schneider	553	554	557	+ 0 72
14	SCOA	14 40	14 80	14	- 2 78
325	Scor s.a	330	339	339	+ 2 73
420	S.E.B	408	405	407 50	- 0 12
380	Sefimeg	382	382	382	....
115	Selectibanque	114 10	114 10	115	+ 0 79
152	Sextant A	160 50	160	160	- 0 31
675	S F I M	719	725	739	+ 2 78
185	S.G.E	180	179	180	....
370	Simco	387	389	393	+ 1 55
620	St. Rossignol	584	600	587	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
430	Sligos	435	435	427	- 1 84
475	Société Géné.	477 70	477	474 50	- 0 67
48	Sodexco(B)	45 10	48	46	+ 2 00
96	Soderofin(Ny)	96	93 10	93 10	- 3 02
1020	Sodexho	991	982	980	- 1 11
69	Sogenal(Ny)	67	68	66	- 1 49
360	Sogerap	340	343 50	340	
1270	Sors-Allib	1280	1285	1288	+ 0 63
370	SOPHIA	379	379	372	- 1 85
700	Sovac	730	735	730	....
265	SPEP	259 90	259 50	253	- 2 65
275	Spie-Batignol	273 90	274	268 10	- 2 12
685	Strafor Facom	682	682	679	- 0 44
230	Suez	227	228 50	225	- 0 88
1020	Synthelabo	990	990	997	+ 0 71
122	Thomson CSF	125 90	126 90	127	+ 0 87
205	Total	206 80	206 80	206	- 0 39
148	- (certif)	153	153	150	- 1 96
174	Truffaut Fin	170	170 20	170	....
370	U.A.P	352	354	350 90	- 0 31
225	U F B Locab	210	210	210	....
215	U.G.C. DA (Rocor)	210	211	211	+ 0 48
490	U I C	490	490	485	- 1 02
395	U I F	385	380	385	....
730	U I S	725	725	725	....
380	Unibail	372 10	370 10	370	- 0 56
700	Valéo	699	697	700	+ 0 14
136	Vallourec	139 10	140	137 50	- 1 15
210	Via Banque	211	212	215	+ 1 90
240	Worms et Cie	228	228	228	....
1150	Zodiac	1128	1120	1106	- 1 95
960	Elf Gabon	960	950	950	- 1 04
88	Amax	87 40	87 65	87 65	+ 0 29
138	Amer Barrick	142 50	142 50	144	+ 1 05
101	Amer. Express	101	102	101 10	+ 0 10
205	A.T.T	205 40	....	....	....
129	Anglo Amer.C	125	....	....	....
240	Angold	234	230	230	- 1 71
180	Banco Santander	185	185	185	....
740	B.A.S.F	718	738	708	- 1 39
890	Bayer	892	900	900	+ 0 90
46	Beecham Plc	45 90	45 90	45 80	- 0 22
27	Buffelsfont	25 05	25 05	25 90	+ 3 26
116	Chase Manh	111	110 80	110 80	- 0 18
2080	Daimler Benz	2100	2125	2105	+ 0 24
72	De Beers	73	73	73 25	+ 0 34
2080	Deutsche Bank	2078	2090	2073	- 0 24
1080	Dresdner Bank	1092	1110	1105	+ 1 19
49	Driefontein	48 80	49	48 45	+ 1 75
245	Du Pont-Nem	244 60	242 40	242 40	- 0 90
210	Eastman Kodak	216 10	218 20	218 20	+ 0 97
10 50	East Rand	10 20	10 50	10 20	....
30	Echo Bay	29	29 55	29 80	+ 2 76
183	Electrolux	189	....	....	....
106	Ericsson	113 50	112	113	- 0 44
310	Exxon Corp	312 50	....	....	....
199	Ford Motor	194 10	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
34	Freegold	34 70	34 75	34 30	- 1 15
14	Gencor	13 85	14 15	14 15	+ 2 17
365	Gén. Elect	359 40	357 60	358	- 0 39
173	Gén Motors	173	164 40	163	- 5 78
320	Gén. Belgique	304 10		....	
40	Gd Métropol	37 20	38	37 80	+ 1 61
50	Guinness	50 50	49 70	49 70	- 1 58
18 50	Hanson PLC	18 20	18 45	18 50	+ 1 65
18 50	Harmony Gold	17 90	17 80	17 30	- 3 35
275	Hewlett Packard	279 50	271 20	270	- 3 40
31	Hitachi	31 60	31 70	31 25	- 1 11
795	Hoechst	795	813	813	+ 2 26
60	Homestak	61 60	61 90	62 70	+ 1 79
105	I.C.I	104 90			
420	I.B.M	423 30	427	425 10	+ 0 43
325	I.T.T	321 50	317 20	317 20	- 1 34
152	Ito Yokado	149	154 30	154 90	+ 3 96
48	Matsushita	47	49	48 60	+ 3 40
3 55	Maxwell	3 55			
205	Mc Donald's	211	209	209	- 0 95
245	Merck	249	240 90	240 50	- 3 41
480	Minnesota M	481 30	...		
35	Mitsubishi	37 40	37 15	37 50	+ 0 27
320	Mobil corp	323 80			
285	Morgan J.P	288	289 30	289 30	+ 1 15
34700	Nestlé	34410	34730	34800	+ 1 13
108	Norsk Hydro	116	120	120	+ 3 45
80	OFSI	77 50	78 80	78 50	+ 1 29
1540	Pétrofina	1440	1451	1426	- 0 97
385	Philip Morris	392	392 60	390 70	- 0 33
70	Philips	74 40	73	71	- 4 57
50	Placer Dome	49 95	50 25	50 05	+ 0 20
235	Procter Gamble	236 50	230 90	228 20	- 3 10
155	Quilmès	155			
18 50	Randfontein	15 50	15 45	15 30	- 1 29
250	Rhone Poul. Rorer	252	251 90	251 90	- 0 04
430	Royal Dutch	437 20	432 50	433 30	- 0 89
49	R T Z	48 50	49	48 50	
13	Sant.& Samcla	13	13	12 85	- 1 15
25	St Helena	25	25	25	
325	Schlumberger	331 40	325 80	326	- 1 63
44	Shell transp	43 80	43 80	43 80	
2000	Siemens	2003	2000	2018	+ 0 75
155	Sony	164 50	164 80	161 50	- 1 82
67	Sumitomo Bank	69 10	70	68 50	- 0 87
135	T.D.K	136 80	142	142	+ 3 80
54	Telefonica	52 15	52 05	52	- 0 29
25	Toshiba	25 20	25 45	25 20	
545	Unilever	543	537	543	
265	Unit.Techn	262 40	264 40	264	+ 0 61
191	Vaal Reefs	181 10	184	181 80	+ 0 39
1090	Volkswagen	1110	1105	1105	- 0 45
255	Volvo	256 10	...		
85	West. Deep	83 90	83 80	82 10	- 2 15
360	Xerox Corp	361 80	...		
98	Yamanouchi	100	100	99 40	- 0 60
4 41	Zambia Cop	4 42	4 42	4 40	- 0 45

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	....	10 59
Emp.Etat 13,4%83	103 50	9 19
Emp.Etat 12,2% 84	100 31	10 83
10,26% mars 88	....	4 75
OAT 10% 5/2000	104 15	2 54
OAT 9,9% 12/1997	101 10	7
OAT 9,8% 1/1996	100 07	5 65
PTT 11,2% 85	103 70	7 62
CFF 10,30% 86	101 50	5 59
CFF 10,25% nov 90	103 50	4 66
CNA 10 % 1979	....	4 69
CNB Bques 5000F	98 05	1 35
CNB Paribas 5000F	....	1 35
CNB Suez 5000F	97 75	1 35
CNI 1/82 5000F	98	1 35
CNT 9 % 86	98 50	3 17
CRH 10,90% déc.85	103 80	6 48
CHARB FCE 3% 100	153	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	607	....
Ly. Eaux cv 6,5%	780	....
Thoms. cv 9,2% 86	765	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	632	632
Applications Hydr	1530	1586
Arbel	451	445
Bains C.Monaco	920	906
B.Hypoth.Europ	357 80	....
B.N.P. Intercont	350	345
Bégbin-Say (C I)	460	465
Bénédictine	2320	....
Sidermann Internat	490	....
Blanzy Ouest	1401	....
B T P	57 50	57
Cambodge	1095	1080
Carbone Lorraine	379	368
Case Poclain	4 30	4 50
C.B.C	280	280
C.E.G.F (Frigor.)	891	....
Centenaire Blanzy	342 90	342 90
Cerabati	42	....
Champex Ny	51	....
CIC (CIP)	163	163
C.I.M	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Comiphos	498 50	498
Cie Industrielle	3161	....
Cpt Lyon Alemand	322 60	322 60
Concorde	546	567
Constr.Mét.Prov	16 50	16 50
Crédit Gén.Ind	124 60	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1775	1779
Delmas Vieljeux	2435	2315
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3052	3056
Ecia	338 20	340
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex	1710	1715
Finalens	300	300
F.I.P.P	70	....
F.N.A.C	1786	1840
Foncière (Cie)	450 10	450 10
Fonc.Lyonnaise	590	592
Foncina	335	....
Fougerolle	789	780
France I.A.R.D	475	....
France SA (La)	1600	1595
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	450	440
Genefim	264	264
Gévelot	480	....
G.F.C	297	296
Groupe Victoire	898	880
G.T.I (Transport)	198	....
Immobail	312 50	310
Immobanque	580	570
Im.Marseillaise	4600	....
Immofice	368 10	365
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	295	295
Lille Bonnières	890	889
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	834	834
Louvre	2220	2230
Lucia	550	....
Machines Bull	27	28
Mag.Uniprix	200	....
Magnant	540	539
Métal Déployé	400	....
Mors	81	80
Navigation (Nle)	189	....
Optorg	280	280
Oréal (CI)	494	492
Origny-Desvroise	684	660
Palais Nouveauté	1252	....
Paluel Marmont	600	....
Parfinance	154	....
Paris France	197	197
Paris Orléans	260	....
Parfums Invest	275 30	....
Pathé Cinéma	540	....
Piper Heidsieck	1055	1055
Porcher	480	480
Promodès (CI)	350	350
Publicis	700	682
Rochefortaise	110 50	....
Rosario	145 90	145 90
Rougier	231 50	231
S.A.C.E.R	435	....
S.A.F.A.A	211	....
S.A.F.I.C Alcan	183 50	184
Saga	396	....
Saint Dominique (F.)	105 80	105
Salins du Midi	555	550
Savoisienne M	156	154
S.C.A.C	720	720
Seralle	418	416
S.Eaud.Part. (M)	116	....
Silic	545	....
Simim	101	103
S.I.P.H	125	....
S.M.C.I	100	....
Sofal	608	....
Soffo	240	206
Sofical	1000	....
Sofimm (ex Satam)	68	68
Sofragi	2216	....
Soudure Autogène	720	690
Sovabail	330	330
Stami	518	....
Taittinger	2080	2100
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210	....
Ulirar	1100	1100
Vicat	485	487
Viniprix	1500	1550
Virax	125	125
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G	530	....
Akzo Nv Sico	432 50	432 50
Alcan Aluminium	91	....
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa	468	....
B.Reglements Int	22450	22000
Can.Pacifique	64	..
Chrysler Corp	106	...
C.I.R	6 50	....
Commerzbank	765	...
Dow Chemical	259 10	259
Fiat	19 40	19 40
GBL (Brux Lamb)	445	430
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd	57	68
Goodyear Tire	319	...
Grace and Co (WR)	171	....
Honeywell Inc. Inc	356	...
Johannesburg	69 10	....
Kooninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 85	18 20
Midland Bank	37 10	....
Noranda Mines	82	....
Olivetti priv	8 10	....
Pfizer Inc	390	..
Ricoh	22 75	...
Robeco	264 40	265 40
Rodamco NV	127 50	126 60
Rolinco	268 10	270
Sapem	5 25	....
Sema Group	25 10	..
SKF Aktiebolaget	74	77 70
Tenneco Inc	179 40	....
Thorn Electrical	60 10	....
Toray Ind	21	....
West Rand Cons	5 90	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	90	....
C G H Cogenhor	3 98	...
Coparex	615	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ Accum	77 50	77 50
Europ Soofres Ind	12 85	....
Gachot S.A	40 80	40 80
Guy Degrenne	400 10	....
Lecteurs du Monde	156	....
Nicolas	1110	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V	220 50	221 50
St-Gobain-Emballage	1895	..
S.E.P.R	1600	...
S.M.T. Goupil	0 40	...
S.P.R. act. B	283	....
Waterman	1200	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 817	....	4 6	5
Ecu	6 888	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 670	....	330	350
Belgique (100 F)	16 527	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 140	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 457	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 040	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 518	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 737	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	380 340	....	369	389
Suède (100 krs)	93 200	....	89	97
Norvège (100 k)	86 070	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 402	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 241	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 910	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 041	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 859	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	52900	53000
Or fin (en lingot)	53700	53900
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	359	.....
Pièce Suisse (20 f)	317	310
Pièce Latine (20 f)	315	315
Souverain	421	418
Pièce 20 dollars	1760	1855
Pièce 10 dollars	940	1000
Pièce 5 dollars	551 25	.....
Pièce 50 pesos	1995	1995
Pièce 10 florins	326	317

SICAV (sélection) 27/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	181 02	176 18
Amén-gan	6721 33	6462 82
Amplia	272195 89	272195 89♦
Amplitude	595 39	579 02
Arbitrages Court.T	7377 22	7377 22
Associc	1100 89	1100 89♦
Atout Futur	390 99	381 45
Aurecic	1052 98	1022 29
Avenir Alizes	1655 86	1623 41
Axa Capital	169 59	164 85
Axa Court Terme	8114 58	8114 58
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	834 76	810 45
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargi	742 90	721 28
Axa Europe	123 70	120 10
Axa Investiments	97 39	94 55
Axa NPI	104 60	101 55
Axa Ob.Fr.Extrane	139 65	135 58
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	127 26	123 55
Axa Prem.Ex.Agepre	114 68	111 34
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	139 43	135 37
Axa Valeurs PER	115 88	112 51
Cadence 1	1029 35	1009 17
Cadence 2	1018 60	998 63
Cadence 3	1029 73	1009 54
Capimonetaire	6427 18	6420 76
Capioblig	6315 98	6192 12
Capiricc	1307 05	1287 73♦
Coexis	1318 19	1286 04
Compavalor	3586 34	3580 97
Convertimmo	320 36	314 07
Credister	415 98	403 86
Crédit Mutuel Capital	1285 89	1260 68
Cred.Mut.Ep.Cour.T	683 34	683 34
Cred.Mut.Ep.Indus	88 89	86 61
Cred.Mut.Ep.J	71004 14	71004 14
Cred.Mut.Ep.long.T	180 75	175 91
Créd.Mut.Ep.Monde	1059 61	1031 25
Cred.Mut.Ep.Quatre	1094 04	1064 76
Dieze	1274 25	1243 17
Drouot France	797 07	773 85
Drouot Sécurité	214 65	208 40
Ecocic	1033 18	1003 09
Ecuper	124 91	121 27
Ecureuil Capitalisation	2564 72	2539 33
Ecureuil Géovaleurs	2238 09	2172 90
Ecureuil Invest	423 17	410 84
Ecureuil Monepremière	68496 72	68496 72
Ecureuil Monétaire	40284 70	40284 70
Ecureuil Trésorerie	2483 22	2483 22
Ecureuil Trimestr	1970 35	1950 84♦
Elicash	2 857196	2 857196♦
Energia	248 64	238 32
Eparcic	3879 23	3879 23
Eparcourt-Sicav	4364 75	4363 87
Epargne Associat	25807 36	25513 50
Epargne Capital	10743 46	10637 09
Epargne Croissance	1586 25	1523 36
Epargne Oblig	192 52	187 37
Epargne Première	14489 17	14391 24
Epargne-Unie	1204 14	1174 77
Epargne Valeurs	406 93	396 04
Eufi Cash cap	8500 02	8500 02♦
Eufinvest.capi	585 05	568 01♦
Eurocic Leaders	985 44	957 71
Eurodyn	1109 04	1061 99
Euro Gan	5867 61	5641 93
Europe Nouvelle	505 03	483 08
Fonsicav	14731 51	14731 51
France-gan	9219 15	8884 57
France Garantie	259 78	258 26♦
France Index Sicav	100 73	97 78
France Obligations	466 46	461 84
France	434 98	422 31
France Pierre	93 07	90 36
Francic-Regions	1150 82	1117 30
Fruce-Associations	35 99	35 99
Fruct-Cap	41 53	40 92
Fructidor	229 10	225 71
Fructifrance action C	858 86	837 91
Fructifrance action D	839 24	818 77
Gestilion	14912 57	14838 38
Gest.Associations	161 03	157 49
Horizon	1140 41	1107 19
HLM Monétaire	14229 32	14229 32
Indust.Fse.Court.T	1502 60	1502 60
Interepar	104843 75	101790 05
Interoblig	13453	13189 22
Intersélection Fce	499 31	489 52
Japacic	137 60	133 59
Jeunepargne	287 05	282 81♦
Lastude	2301 78	2298 33
Laura C.T	12812	12812
Laura L.T	6234 65	6053 25
Lion Association	11304 11	11304 11
Lion Institution	29490 33	29416 79
Lionplus	975 07	955 95
Lion Trésor	2103 28	2082 46
Lion 20 000	26784 39	26784 39
Livret Bourse Inv	521 46	506 27
Livret Portefeuil	654 88	635 81
Médicament	163 57	158 81
Mensuel CIC	10105 82	10005 76♦
Monecdes	69502 34	69502 34
Mone.J	74148 84	74148 84♦
Monévalor	83810 83	83810 83
Mutualité dépôts	13573 87	13546 58
Natio Court Terme	290350 00	290350
Natio-Epargne	17783 38	17807 32
Natio-Ep. Ret	117 05	113 92
Natio Eparg.Trésor	7828 92	7813 29
Natio-Inter	1036 67	1008 92
Natio-Inter	1362 24	1325 78
Natio-Monétaire	25830 57	25830 57
Natio-Patrimoine	1280 57	1246 30
Natio-Placements	64940 82	64940 82
Natio-Revenu	1005 69	995 73
Natio Sécurité	12310 91	12310 91
Natio-Valeurs	811 50	789 78
Nippon-Gan	4319 93	4153 78
Nord Sud Dévelop	1551 28	1548 18
Obli-Associations	149 89	148 41
Oblicic-Mondial	2562 07	2524 21♦
Oblicic-Régions	1017 24	1002 21♦
Oblifutur	2820 70	2761 90
Oblig. tres cast	175 56	172 97
Oblilion	1332 45	1319 28
Oblisécurité Sicav	13188 67	13188 67
Oraction	963 72	940 21
Orvalor	6608 72	6479 14
Paribas Capitalisation	1471 93	1450 18
Paribas Opportunites	116 14	111 41
Paribas Patrimoine	539 08	517 10
Patrimoine Retraite	223 50	219 12
Pervalor	592 13	580 52
Placement A	1384 62	1357 47
Placement J	7384 08	7369 34
Placement M	68460 99	68324 34
Placement Nord	886 73	869 34
Plénitude	127 86	124 44
Poste Croissance	22138 28	22116 16
Poste Gestion	67238 85	67238 85
Première Oblig	10721 52	10710 81
Prévoy. Ecureuil	110 22	109 13♦
Prv'Associations	30084 08	30084 08
Proficus	915 93	893 59
Quartz	125 51	122 45
Réalvalor	669 44	658 31
Rentacic	157 21	154 89♦
Revenus Trimestr	5191 47	5140 07
Revenu-Vert	1124 09	1096 67
St Honoré Vie & Santé	929 89	897 72
St Honoré Bons du Tr.	11472 78	11415 70
St Honoré Global	215 59	205 81
St Honoré Invest	725 91	692 99
St Honoré Pacifique	491 18	468 91
St Honoré PME	498 44	475 84
St Honoré Real	15289 97	15229 05
Sécuricic	1779 15	1779 15
Sécuri-Gan	13068 11	12811 87
Sécuritaux	1421 73	1421 73
Sicasden	695 31	685 03
Sicav Associations	1883 78	1883 78
SFI-CNP Assur	810 80	593 01
S.G. Fr. opportunités	1100 31	1078 74
Sicav 5.000	414 32	403 23
S.I. Est	1203 73	1168 67
Silvafrance	669 65	650 75
Silvam	368 08	358 23
Silvarente	205 29	201 26
Sivinter	395 77	385 18
S.N.I	1010 97	981 52
Sogenfrance	1056 95	1036 23
Sogépargne	313 09	306 85
Sogevar	924 11	905 99
Soginter	1178 87	1155 58
Soleil Investissements	536 63	515 99
Solstice	2162 99	2157 60
State Street Act. Eur	8549 09	8259 98♦
State Street Act. Frce	9624 52	9538 37
St. Str Act.Japon	9438 68	9119 50
State Street Emer. Mkt	10042 73	9559 91♦
St.Street OAT Plus	10104 32	9906 20
Stratégie Actions	789 12	758 77
Stratégie Rendement	1414 17	1369 88
Technocic	979 57	951 04
Techno-Gan	5299 12	5095 31
Thesora	662 56	656
Trésor Plus	1278 97	1266 31
Trésor Trimestriel	1011 13	1001 12
Trésoricic	132731 80	132731 80
Trilion	5112 89	5047 28
UAP Investissement	396 14	381 82
UAP Actions France	550 53	530 63
UAP Act. Select	574 47	553 71
UAP Aedificandi	496 35	478 41
UAP Altefi	194 96	187 91
UAP Alto Sicav	154 81	149 21
UAP Moyen Terme	138 87	133 85
UAP Première Cat.	10726 85	10339 13
Uni-Associations	125 45	125 45♦
Uni-Foncier	1125 44	1097 99
Unifrance	551 79	538 33
Uni-Garantie	1286 87	1260 63
Uni Régions	1293 81	1262 25
Univar	240 88	240 88♦
Univers Actions	1151 14	1123 06
Univers Obligations	1757 68	1714 81
Valorg	2088 55	2088 46
Valrérol	54418 73	54389 54

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

CHANTAL LADESOU. Théâtre Grévin (42-46-84-47) (dim., lun.), 20 h 30 (26).

CHEVALIER ET LASPALÈS DANS : C'EST VOUS QUI VOYEZ. Palais des glaces (Grande salle) (42-02-27-17) (dim., lun.), 20 h 30 (26).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : ven., sam. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : 21 h. Rel. dim.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : ven., sam. 21 h ; sam. 18 h ; dim. (dernière) 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. lun., dim. soir.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : ven., sam. (dernière) 21 h ; sam. 19 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim., lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun. Danse avec les fous : ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 22 h. Rel. dim. Qui va à la chasse... : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Feu la mère de madame : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Le Bestiaire : 21 h 30. Rel. dim.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Rel. dim., lun. Savage Love : 21 h 15.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim., lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim., lun.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevalier et Laspalès dans : C'est vous qui voyez : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : ven., sam. (dernière) 21 h.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). 29 degrés à l'ombre : sam., dim. (dernière) 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : jeu., ven., sam., dim. 17 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Exercices de style : mar. 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : ven., sam. (dernière) 21 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h. Rel. dim.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Christian Briand dans Tout est show-baise : 20 h 30. Rel. dim., lun. Isabelle Leprince dans Célibataire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : ven., sam. (dernière) 20 h 15.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h ; dim. (dernière) 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Peur des couples : 22 h. Rel. dim., lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Rel. dim., lun. Candide : 20 h 30. Rel. dim., lun. Délire à deux : 22 h 15. Rel. dim., lun.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.

CINÉMA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Ascenseur pour l'échafaud (1957), de Louis Malle, 18 h 30 ; le Trou (1960), de Jacques Becker, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Fort Bravo (1953, v.o.), de John Sturges, 18 h 30 ; The Battle at Elderbush (1913, v.o.), de D. W. Griffith ; le Massacre de Fort Apache (1948, v.o.), de John Ford, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-76-62-00)

VENDREDI

Portraits de Paris : Mode : Lettre de Paris (1946) de Roger Leenhardt, le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 14 h 30 ; Danse : Caramba (1986) de Philippe Decouflé, Quai Bourbon (1987) de Luc Riolon, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 16 h 30 ; Mode : la Mode rêvée (1938) de Marcel L'Herbier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 18 h 30 ; Jazz : Janine (1962) de Maurice Pialat, Autour de minuit (1985-1986) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
AMAZON (Fin., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CADENCE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Ritz, 18e (46-06-58-60).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DEVENIR COLETTE (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).
ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RUBY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA SENTINELLE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
SUP DE FRIC (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
BABY FACE NELSON (POLICIER, v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécinê, 9e (47-70-81-47).
BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).
LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, cafécinê, 9e (47-70-81-47).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
GLORIA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HAIR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MOROCCO (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 AOUT

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Le parc Montsouris, anglomanie et colonies », 10 h 45, RER Cité-Universitaire (Regards).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures et 17 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Promenade historique dans l'île de la Cité et l'île Saint-Louis », 14 h 30, sur le Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« *Les Nymphéas*, de Monet au Musée de l'Orangerie », 14 h 30, hall du musée (Europ explo).

« Académie française et Institut », 14 h 45, devant l'Institut (M. Banassat).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le village des Batignolles et la Cité des fleurs », 15 heures, angle de la rue Legendre et de la rue Boursault (D. Bouchard).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Les œuvres du sculpteur Rodin dans son hôtel transformé en musée », 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Du Marais médiéval aux hôtels dix-septième siècle. Place des Vosges », 10 h 30 et 14 h 30, métro Bastille, grand escalier de l'Opéra (Art et histoire).

« Le parc de Bagatelle et les sculptures de Moore », 10 h 45, entrée principale du parc (Regards).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saints-simoniens au petit cimetière », 11 heures et 14 h 30, métro Pyrénées, devant Twenty (C. Merle).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Les salons des célèbres hôtels du faubourg Saint-Germain exceptionnellement ouverts », 14 h 45, métro Rue-du-Bac (M. Banassat).

« Le marché aux Puces à Saint-Ouen a fêté son premier centenaire. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Circuit insolite dans le Marais », 15 heures, 46, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Le Marais : de la place des Vosges à l'hôtel de Lamoignon », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Salons et jardins de l'hôtel de Rochechouart, ministère de l'éducation », 15 heures, 110, rue de Grenelle (D. Bouchard).

« Mathématiques sacrées à Notre-Dame de Paris », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Un musée dans un Carmel », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 30 AOUT

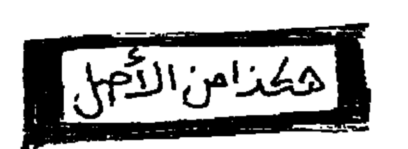
« L'hôtel particulier de la marquise de Païva » (places limitées), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le mystère des templiers », par J. Gorgue ; « Orphée et les mystères grecs », par Natya (Conférences Natya).



RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Diplomatie

C'EST un enfant. Ou plutôt, ce fut un enfant, dans les deux ans. Il dort pour toujours, recroquevillé dans un sac de plastique qui sera son linceul. Une main soulève doucement un pan du sac, pour offrir la pauvre forme racornie à la caméra de TF 1, qui témoignera. Ce soir-là, c'était en Somalie. Mais c'est d'autres soirs en Bosnie, après des chutes d'obus, que d'autres enfants du même âge s'endorment du même sommeil.

A peine le temps d'une transition, voici des messieurs en costume gris, qui s'extraient gravement des limousines, risquent un pas, un geste ou une plaisanterie vers les pools de presse, s'engouffrent dans des couloirs, s'assoient autour de grandes tables, boivent des jus de fruits, se serrent la main. On devine l'air conditionné, les dispositifs performants de traduction simultanée, toute la logistique lisse et froide de la négociation internationale.

A la sortie, les mêmes messieurs enchaînent les formules solennelles et les promesses, invariablement vides de sens. Les journalistes se placent dos au bâtiment, pour qu'on en distingue bien le sigle et les drapeaux, et paraphrasent les formules des messieurs en costume gris, en ajoutant d'un air pénétré qu'on ne peut rien en déduire, que rien n'est sûr, que tout dépendra de la suite et que se tiendra dans quinze jours une conférence décisive. Et puis, il y a tout ce qu'on ne voit pas et qu'on devine, les cocktails, le départ vers l'aéroport, les achats de l'entourage au duty free, tout ce micro-univers diplomatique dont Albert Cohen a croqué une fois pour toutes dans *Belle du Seigneur* la frénétique vacuité.

Les conférences et le « terrain », les tapis verts et les gravats, les limousines et les autos blindées : deux univers qui, chaque soir, se succèdent sur nos écrans, sans jamais se rencontrer. Comment croire que l'un puisse interférer avec l'autre ? Comment croire que les mots ici prononcés puissent trouver un chemin jusqu'aux réduits où l'on souffre et meurt ? Bien sûr, il faut le croire. Si dérisoires qu'elles semblent, si obscène qu'apparaisse leur rituel télévisé quotidien, et tout ce qu'on devine, sous ce vernis fatigué, de connivences, de cynisme, d'inavouables raisons d'Etat, il vaut toujours mieux, même sur un monceau de cadavres, se parler que s'ignorer. N'empêche, soir après soir, quel spectacle !

Vendredi 28 août

TF 1

20.40 Divertissement : Fou rire. Présenté par Thierry Lhermitte et Alexandre Debanne. Avec des sketches de Pierre Palmade, Jean Yanne, Smaïn, Alex Métayer, Guy Bedos, Coluche, Patrick Timsit, Charlotte de Turckheim, Fernand Raynaud, Jean-Marie Bigard, Sylvie Joly.

22.25 Magazine : De souvenirs en souvenirs. De Gérard Louvin. Invité : Michel Drucker.

23.30 Documentaire : Seul. De Laurent de Bartillat. Gérard d'Aboville.

0.30 Journal et Météo.

0.40 Série : Mésaventures.

A 2

20.45 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale.

22.15 Feuilleton : Marie Galante. De Jean-Pierre Richard, avec Florence Pernel, Macha Méril (dernier épisode). *Marie se réfugie dans une estancia près de Santa-Fe. Elle y trouve l'amour...*

23.40 Journal des courses, Journal et Météo.

0.05 Variétés : Les Francofolies de La Rochelle 1992. Avec Nilda Fernandez, Catherine Lara et les Romantiques, MC Solaar, Renaud, Stephan Eicher, Jane Birkin, Au p'tit bonheur, Manu Dibango, Bernard Lavilliers, Jean Leloup, Charlélie Couture, Jacques Higelin.

1.10 Téléfilm : Mon fils ne sait pas lire (1re partie).

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Krooman : la mort à fleur d'eau, de Ramon Gutierrez et Guy Nevers. *Les kroomen sont des spécialistes du chargement des bateaux dans les ports d'Afrique.*

21.45 Journal et Météo.

22.05 Festival Rossini. Emission présentée par Alain Duault, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur.

22.35 Opéra : La Pie voleuse. de Gioacchino Rossini, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Cologne, dir. Bruno Bartoletti ; sol. : Carlos Feller (Fabrizio), Nucci Condo (Lucia), David Kuebler (Giannetto), Ileana Cotrubas (Ninetta), Brent Ellis (Fernando), Alberto Rinaldi (Il Podesta), Elena Zilio (Pippo), Erlingur Vigfusson (Isacco), Eberhard Katz (Antonio) ; mise en scène, Mauro Pagano.

1.30 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Enquête sur un enlèvement présumé. De Chris Thomson, avec Veronica Hamel, Lindsay Frost. *Un père incestueux.*

22.05 ▶ **Documentaire : Hamadryas, le babouin d'Arabie saoudite.** De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy.

0.55 Cinéma : Le Temps des gitans. ■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1988). Avec Davor Dujmovic (v.o.).

M 6

20.40 Téléfilm : Méthode antigang. De Sam Weisman, avec George Clooney, Michael DeLuise. *Quatre flics « branchés » contre un trafic de drogue à Los Angeles.*

22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.

23.25 Magazine : Emotions.

23.50 Série : Hongkong connection.

0.10 Musique : Boulevard des clips.

0.50 Variétés : Les terrasses de l'été.

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.

22.10 Téléfilm : Zina. De Ken McMullen, avec Domiziana Giordano, Ian McKellen. *La vie tourmentée de Sinaïda Bronstein, dite Zina, fille de Trotski.*

23.40 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec John Lydon, Milena, Mari Boine Persen, Daddy Yod, Laurie Anderson, Erik Marchand et Yann Franck Kemener.

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Robocop 2. □ Film américain d'Irvin Kershner (1990). Avec Peter Weller.

FRANCE-CULTURE

20.55 Ici on parle français. Algérie.

21.50 Leurs bibliothèques. Jacques Le Goff, historien.

22.40 Musique : Nocturnes. Danses en Amérique latine. 5. Chili, Pérou, Bolivie, Colombie.

0.05 Du jour au lendemain. *Ce que la nuit raconte au jour*, de Hector Bianciotti (rediff.).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Denise Bahous. Concerto pour piano et orchestre, Quatuor à cordes nº 3, Marchenbilder pour alto et piano, de Schumann. A 21.00, Concert (donné le 17 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Œuvres de Beethoven, Mahler, Brahms, Schubert, par Christa Ludwig, mezzo-soprano, Françoise Tillard, piano. A 22.15, Sonate pour piano de Liszt ; Sonate pour piano, Symphonie nº 1 en ut mineur op. 68, de Brahms ; Ballade pour piano nº 4, de Chopin.

0.05 Bleu nuit. Duke Ellington, Bill Evans, Les Donald Brown New Stars, Le Gerry Mulligan Concert Jazz Band.

Samedi 29 août

TF 1

14.15 La Une est à vous. Avec la série « Pour l'amour du risque ».

18.00 Magazine : Trente millions d'amis.

18.30 Jeu : Une famille en or.

18.55 Divertissement : Les Roucasseries.

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.

19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal, Essais de F1, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.

20.45 Téléfilm : Opération Vipère. De Peter Maris, avec Linda Purl, James Tolkan.

22.25 Feuilleton : Maria Vandamme. De Jacques Ertaud, avec Corinne Dacla, Christian Kohlund (3e épisode).

23.55 Magazine : Formule sport. Football : Nîmes-Nantes ou PSG-Caen, en direct ; Résumé de la 4e journée du Championnat de France ; 6e étape du Championnat du monde de surf à Hossegor ; Voile : le point sur la Transat.

0.30 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de formule 1 de Belgique.

A2

14.50 Magazine : Sport passion. Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin (prologue à Alençon) ; Athlétisme : Meeting Vandamme à Bruxelles ; Moto : les 24 Heures tout-terrain à Pérignat-sur-Allier. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes.

17.25 Série : Rallye.

18.25 Divertissement : La Machine à chanter (et à 1.55). Invités : Herbert Léonard, Daddy Yod, Fabienne Thibeault, William Leymergie.

19.20 Série : Léo et Léa.

19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.

20.45 Série : Tatort. *Mauvais calcul.*

22.20 ▶ **Magazine : Le Bar de la plage.** Présenté par Thierry Ardisson. Invitée : Lova Moor ; invité inconnu : Féfé ; Variétés : Richard Anthony, Kaoma, Khaled, Made in.

23.25 Journal et Météo.

23.45 Documentaire : Les Révolutionnaires du Yiddishland. De Nat Lilenstein. 2. Entre Hitler et Staline.

0.35 Jeu : Fort Boyard (rediff.).

FR 3

15.00 Feuilleton : Pierre le Grand (7e épisode).

16.00 Magazine : France, décennie 90. Industrie et exportation, avec Roland Moreno ; *La France et la vie internationale*, avec Jean Lacouture ; Art et culture, avec le mime Marceau ; Tourisme, loisirs et sports, avec Murielle Hermine, championne d'Europe de natation synchronisée ; Recherche scientifique et technique, avec Jean-Loup Chrétien ; Cadre de vie et environnement, avec Joël de Rosnay.

17.00 Série : Les Souvenirs de Sherlock Holmes.

17.55 Magazine : Montagne. Tibet de l'exil (rediff.).

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : Yacapa.

20.45 Feuilleton : La Vierge noire. D'Igaal Niddam, avec Pierre Banderet, Micheline Dieye (3e épisode).

21.45 Magazine : Dites-moi que je me trompe. Présenté par Philippe Alfonsi. 2. Une France sans profs ?, de Bernard Loche et Roland Portiche. Invités : Marek Halter, notre collaboratrice Catherine Bédarida, Alain Touraine, Didier Lapeyronie, Philippe Némo, Pierre Albertini, Jean-Claude Guiraudon.

23.00 Journal et Météo.

23.20 Magazine : Aléas (rediff.). Citizen Jeandet, de Claude Gallo et Florence Gruère ; Le Syndrome de Cendrillon, de José-Maria Berzosa ; Tilt, de Jacques Brissot ; Tot a disparu, de Jean-Denis Bonan.

0.15 Série : Les Incorruptibles.

1.05 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

15.00 Spectacle : Supermodel européen.

16.15 Série : Le Juge de la nuit.

17.00 Sport : Snooker. Quart de finale, White-Thorburn.

18.00 Canaille peluche. Don Coyotte et Sancho Panda ; Zazoo ; La Petite Boutique ; Cobi.

19.20 Magazine : Dis Jérôme ?

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.

19.35 Le Top.

20.30 Téléfilm : Coup de chance. De Pierre Aknine, avec Roland Giraud, Marcel Leboeuf.

21.50 Sport : Pétanque. Trophée Canal +.

22.35 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Hardware. ■ Film américano-britannique de Richard Stanley (1990). Avec Dylan McDermott, Stacey Travis, John Lynch.

0.30 Cinéma : Deux flics à Downtown. □ Film américain de Richard Benjamin (1989). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker, Penelope Ann Miller (v.o.).

M6

14.50 Série : L'Incroyable Hulk.

15.40 Série : Hongkong connection.

16.35 Série : Médecins de nuit.

17.25 Série : Amicalement vôtre.

18.20 Série : Les Têtes brûlées.

19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. En Terre de Feu.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Papa Schultz.

20.35 Magazine : Fun glisse (et à 1.05).

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Help, la brigade des urgences. De E. W. Swackamer, avec John Mahoney, Fionnula Flanagan.

22.20 Téléfilm : Frappé en plein vol. De Michael Pressman, avec Angela Lansbury, George Coe.

0.00 Musique : Flashback.

0.25 Musique : Boulevard des Clips.

ARTE

17.00 Magazine : Transit (rediff.). De Daniel Leconte.

19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 29 août 1942.

20.00 Documentaire : Comme s'il ne s'était jamais rien passé... De Gisela Ellenberger.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : La Vie RFA. De Harun Farocki.

22.00 Cinéma d'animation : Alephah. De Gérald Frydman.

22.10 Cinéma d'animation : Le Cheval de fer. De Gérald Frydman.

22.20 Musique : Highlights. Les grands moments du Festival de jazz de Stuttgart 1992.

FRANCE-CULTURE

21.30 Texte et musique. La Légende de Haisha.

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Jean-Jacques Pauvert lit *La Neige était sale* (rediff.).

22.35 Musique : Nocturnes. Jazz à la belle étoile : les Caraïbes hispaniques (Cuba, Porto-Rico), avec Tito Puente, Gonzalo Rubalcaba, Hilton Ruiz.

0.05 Rencontre au clair de la nuit... Le Survivant malgré lui, de Sylvain Reiner (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de François Picard. La guitare en bonne compagnie, par Robert J. Vidal : Concerto flamenco, de Moreno-Torroba. A 19.30, Opéra (en direct du Festival de Salzbourg) : Salomé, opéra en un acte, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Christoph von Dohnanyi ; sol. : Josef Protschka, Hanna Schwarz, Catherine Malfitano, Bryn Terfel, Peter Seiffert, Randi Steene, Rannveig Braga, Uwe Peper, Robin Leggate, Uwe Schnbeck, Ferdinand Seiler, Andreas Kohn, Peter Rose, Martin Gantner, Frode Olsen, Georg Plauckker, Walter Zeh.

Dimanche 30 août

TF 1

15.50 Série : Tom Bell.

16.40 Divertissement : Vidéo gag.

16.55 Disney Parade. Donald et les fourmis ; Les Orphelins de Mickey ; Professeur Tête-en-l'air.

18.15 Série : Starsky et Hutch.

19.05 Série : Agence tous risques.

20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.

20.40 Cinéma : Le Pont de Remagen. ■■ Film américain de John Guillermin (1969). Avec George Segal, Robert Vaughn, Ben Gazzara.

22.45 Magazine : Ciné dimanche.

22.50 Téléfilm : Les Cavaliers de l'ombre, d'Andrew McLaglen.

0.30 Journal, Météo et Trafic infos.

0.35 Série : Passions.

A2

15.15 Série : Mac Gyver.

16.05 Variétés : Sevran en chantant. Emission présentée par Pascal Sevran.

17.00 Série : Les Craquantes.

17.30 Documentaire : Réserve aux oiseaux.

18.25 Magazine : Stade 2. Football : Championnat de France (4e Journée) ; Résultats de la semaine ; Moto : les 24 Heures tout-terrain à Pérignat-sur-Allier ; Polo : Tournoi de Deauville ; Voile : Course en solitaire du *Figaro* ; Athlétisme : le décathlonien O'Brien (Etats-Unis).

19.15 Loto sportif.

19.25 Série : Maguy.

19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Complot de famille. ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1976). Avec Karen Black, Bruce Dern, Barbara Harris.

22.55 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Winston Churchill (rediff.).

0.35 Journal et Météo.

0.50 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. L'appel des tambours. Avec Ti Céleste, Anzala, Geoule, Carnot, Van Lévé.

FR 3

14.25 ▶ **Magazine : Sports 3 dimanche.** Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin (prologue à Alençon) ; Cyclisme : Grand Prix de Plouay ; Moto : les 24 Heures tout terrain à Pérignat-sur-Allier ; Magazine Sport inf'eau, consacré aux sports d'eau : Triathlon international d'Etretat, Triangle vert en planche à voile. A 15.30, Tiercé : Grand Prix de Deauville, en direct.

17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo. Croc Note Show ; Télétoon ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Les Aventures de Tintin : l'Affaire Tournesol.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Divertissement : Téléchat. De Roland Topor.

20.15 Série : Benny Hill.

20.45 Spectacle : Le Royal Circus. Présenté par Sergio.

21.55 Magazine : Le Divan. Présenté par Henry Chapier. Invitée : Christiane Desroches-Noblecourt, égyptologue (2e partie).

22.20 Journal et Météo.

22.40 Cinéma : Amarcord. ■■■ Film italien de Federico Fellini (1973). Avec Pupella Maggio, Magali Noël, Aldo Brancia (v.o. sous-titrée).

CANAL PLUS

15.00 Téléfilm : La Dernière Eprouvette. De Giles Walker, avec Sam Grana, Beverley Murray.

16.35 Cascades et cascadeurs nº 16.

17.05 Sport : Pétanque. Trophée Canal +.

18.00 Cinéma : Le Dossier Rachel. ■ Film britannique de Damian Harris (1989). Avec Dexter Fletcher, Ione Skye, Jonathan Pryce.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.30 Flash d'informations.

19.35 Sport : Rugby. Jubilé Serge Blanco. A 20.30, Coup d'envoi en direct du parc des sports d'Aguiléra.

22.15 Cinéma : Delicatessen. ■■ Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro (1990). Avec Dominique Pinon, Marie-Laure Dougnac, Jean-Claude Dreyfus.

23.50 Flash d'informations.

23.55 Corridas. Féria de Bayonne 1992, avec César Rincon et Joselito.

1.15 Sport : Snooker. Quart de finale, White-Thorburn.

2.15 Cinéma : Merci la vie. ■■■ Film français de Bertrand Blier (1990). Avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu.

4.05 Cinéma : Hardware. ■ Film américano-britannique de Richard Stanley (1990). Avec Dylan McDermott, Stacey Travis, John Lynch.

5.35 Cinéma : Le Mystère Picasso. ■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1956). Avec Pablo Picasso, Henri-Georges Clouzot, Claude Renoir.

M6

14.40 Variétés : Multitop.

16.10 Série : L'Heure du crime.

17.05 Série : Le Saint.

18.00 Série : Devlin connection.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Sport 6.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Trois femmes et un divorce. De David Campling, avec Stephanie Powers, Katharine Helmond.

22.15 Magazine : Culture pub.

22.45 Téléfilm : Jeux sensuels à Rio. De Michele Massimo Tarantini, avec Raul Gazolla, Giself Fraga.

0.20 Musique : Boulevard des Clips.

ARTE

17.00 Téléfilm : Zina (rediff.).

19.00 8 1/2 Journal.

19.10 Soirée thématique. Lettres de Salzbourg. Soirée proposée par Antoinette Spielmann et Gabrielle Babin-Gugenheim.

19.15 Ouverture. Sur un air d'opéra des archives du Festival de Salzbourg.

19.20 Documentaire : Hofmannsthal-Strauss. Extraits de la correspondance entre Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss (1re partie).

19.30 Documentaire : Salzbourg, une utopie ! De Claire Newman et Andy Sommer.

20.25 Reportage : Salzbourg, un autre regard. De Jean-Luc Léon et Sylvie Faguer (1re partie).

20.35 Musique. Concert de clôture du Festival de Salzbourg. Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne (1re partie).

21.20 Hofmannsthal-Strauss. Extraits de la correspondance entre Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss (2e partie).

21.35 Documentaire : Peter Julius Caesar Stein. De Norbert Beilharz.

22.35 Reportage : Salzbourg, un autre regard. (2e partie).

22.50 Musique. Concert de clôture (2e partie).

23.40 Hofmannsthal-Strauss. Extraits de la correspondance entre Hugo von Hofmannsthal et Richard Strauss (3e partie).

FRANCE-CULTURE

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Francis Lacassin lit *la Fuite de Monsieur Monde* (rediff.).

22.35 Musique : Nocturnes. Concert (donné en juillet lors du Festival d'Avignon) : Fantaisie lyrique, de Giovanna Marini, par l'Ensemble Ars Nova, dir. Philippe Nahon.

0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée de Philippe Hersant. Les voyages d'Hector Berlioz (œuvres de Berlioz, Gluck). A 19.30, Concert (en direct du Festival de Lucerne) : La Damoiselle élue, cantate pour soprano, chœur et orchestre, de Debussy ; Daphnis et Chloé, symphonie chorégraphique, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; Maria Ewing, sorpano, Gabriela Sima, alto. A 22.00, Les folies lyriques : œuvres de Verdi, Bamberg, Thomas, Puccini, Liszt. A 23.15, Nocturnes : œuvres de Schumann, Schubert, Mahler, Sibelius, Holiday. A 0.05, Hommage... à Beethoven : œuvres de Beethoven, Boucourechliev, Schumann.

هكذا من الأهل

Afin d'améliorer l'image des services d'ordre

Treize généraux de la police sont mis en retraite anticipée en Afrique du Sud

Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Hernus Kriel, a annoncé, jeudi 27 août, au cours d'une conférence de presse à Pretoria, que treize des cinquante-quatre généraux de l'état-major de la police allaient prochainement partir en retraite anticipée. Certains de leurs remplaçants *« pourront être recrutés parmi des catégories de la population autres que les Blancs »*, a précisé le ministre.

Cette mesure sans précédent est destinée à améliorer l'image de la police, en butte à de très nombreuses critiques, particulièrement de la part du Congrès national africain (ANC), qui l'accuse de fomenter les violences dans les ghettos noirs, voire d'y participer.

« Certains doutes sont apparus concernant la crédibilité de la police sud-africaine. Nous avons besoin de changements draconiens pour restaurer cette crédibilité », a reconnu le chef de la police, le général Johan Van der Merwe, présent aux côtés de M. Kriel. Ce dernier a souligné qu'il aurait aimé annoncer *« dès aujourd'hui la nomination de Noirs »* à l'état-major, mais qu'aucun officier noir n'était actuellement d'un grade suffisamment élevé pour cela.

Cette situation devrait rapidement changer, a expliqué le ministre, plusieurs officiers noirs suivant une formation pour devenir généraux de brigade. En plus des treize départs annoncés, cinq autres généraux devraient prendre normalement leur retraite : c'est donc, au total, un tiers de l'état-major de la police qui sera renouvelé, a conclu le général Van der Merwe.

Ces changements ont été qualifiés de *« ravalement de façade »* par l'ANC, qui a, par ailleurs, rejeté l'offre du gouvernement de participer, le 7 septembre, à une réunion sur le thème du fédéralisme. Le mouvement présidé par M. Nelson Mandela a ajouté qu'aucune des organisations *« éprises de paix, de liberté et de démocratie »* n'y participera. – *(AFP, Reuter.)*

Dans une résolution

L'ONU condamne les violations des droits de l'homme au Pérou et au Guatemala

Le Pérou a, pour la première fois de *son histoire, fait l'objet*, jeudi 27 août, à Genève, d'une résolution de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, à la suite du « coup d'Etat *civil* » *du président Alberto Fujimori* le 5 avril dernier. Le texte *« exhorte les autorités péruviennes à reprendre le dialogue avec les forces politiques représentatives jusqu'à restaurer la normalisation institutionnelle, le plein respect des droits de l'homme et le rétablissement de la démocratie représentative »*. Elle réserve toutefois sa condamnation la plus vive *« aux agissements criminels des groupes terroristes du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru »*. Par ailleurs, en dépit des objections des experts des Etats-Unis et de Russie, la sous-commission a *« exprimé sa profonde préoccupation devant la persistance des graves violations des droits de l'homme au Guatemala, malgré les efforts du gouvernement pour les combattre »*. Ce dernier est invité à intensifier ses efforts pour que les auteurs d'exactions soient traduits en justice. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1992 a été tiré à 481 976 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » :
Strasbourg privée de déchets allemands

La communauté urbaine alsacienne entretient de bons rapports avec son homologue d'outre-Rhin et souhaite continuer à incinérer les ordures ménagères venant de Kehl.

« Chez les peintres » : Saint-Jacques, le messager

Un créateur de trente-cinq ans a entrepris de réfuter une à une toutes les certitudes de l'art contemporain.

Sous la pression de la Russie

Les troupes géorgiennes retardent leur assaut contre les combattants abkhazes

MOSCOU

de notre correspondant

Les combats ont marqué le pas depuis quarante-huit heures en Abkhazie : les Géorgiens, qui ont sensiblement renforcé leurs effectifs autour des positions tenues par les combattants abkhazes, se sont en effet abstenus de passer à l'attaque. L'« ultimatum » lancé par le commandant des troupes géorgiennes sur place n'a pas été suivi d'effet. Le colonel Karachvili avait annoncé que si le président du Parlement abkhaze, M. Ardzinba, n'avait pas démissionné avant le mercredi 26 août à 13 heures, une *« offensive massive »* serait lancée contre ses partisans, retranchés dans la ville de Gadaouata.

Pour donner plus de poids à ses menaces, le colonel (qui est âgé de vingt-cinq ans) avait déclaré que si les Géorgiens devaient perdre 100 000 hommes dans le conflit, les Abkhazes en perdraient 97 000... ce qui revient à dire que leur peuple serait totalement exterminé. Les Abkhazes ne représentent en effet que moins de 20 % de la population d'Abkhazie.

Cependant les autorités de Tbilissi ont fait savoir un peu plus tard que cet *« ultimatum »* n'avait pas été *« approuvé »* par le Conseil d'Etat présidé par M. Edouard Chevardnadze. Les fortes pressions exercées par Moscou pour éviter un bain de sang ont très vraisemblablement joué un rôle, même si M. Chevardnadze n'a pas obtempéré aux injonctions du président russe Boris Eltsine, qui a demandé à plusieurs reprises un retrait des troupes (géorgiennes) de la région.

D'autre part, alors que M. Eltsine souhaitait que sa rencontre avec M. Chevardnadze et les autres parties en conflit se fasse le plus tôt possible, les Géorgiens ont fait en sorte qu'elle soit fixée au 3 septembre seulement, pour avoir le temps de consolider leurs positions sur le terrain. Parallèlement, le ministère russe de la justice a déclaré *« inconstitutionnelle »* la « Confédération des peuples du Caucase du Nord », coupable de *« prétendre remplacer les organes du pouvoir légal »* (ces peuples vivent sur des territoires qui font partie de la Fédération de Russie) et d'appeler à *« des actions terroristes »* (contre la Géorgie).

De leur côté, les Géorgiens continuent à former des bataillons *de mobilisés* ou de volontaires – constitués en particulier d'anciens combattants d'Afghanistan, particulièrement redoutés en raison de leur expérience professionnelle – et à les acheminer vers l'Abkhazie. A Tbilissi, des manifestants représentant différentes communautés géorgiennes, y compris des Russes, des Arméniens, des Juifs et des Grecs, se sont rassemblés jeudi en brandissant des pancartes proclamant *« L'Akbhazie est géorgienne ! »*, et *« Pas de quartier pour les terroristes ! »*.

« Accord de cessez-le-feu » au Haut-Karabakh

Si la Russie s'est largement impliquée pour essayer de calmer la situation en Abkhazie, la dernière tentative pour mettre un terme aux combats entre Arméniens et Azéris s'est déroulée sans sa participation. C'est le Kazakhstan qui, *cette fois, a joué les intermédiaires*, avec, semble-t-il, un certain succès, du moins sur le papier : une rencontre des ministres des affaires étrangères d'Arménie et d'Azerbaïdjan, à Alma-Ata jeudi, a en effet débouché sur un accord de cessez-le-feu qui devrait théoriquement entrer en vigueur le 1er septembre, et sur un projet de rencontre à court terme entre les présidents Ter Petrossian et Elchibey.

Après avoir perdu au printemps dernier un terrain considérable, y compris la quasi-totalité du Haut-Karabakh et le couloir de Latchine qui relie ce territoire à l'Arménie, l'Azerbaïdjan a lancé depuis plusieurs semaines une contre-offensive qui a *donné quelques résultats*. Plusieurs villages ont été repris, et Bakou affirme *« contrôler »* désormais le couloir et être ainsi en mesure d'empêcher le passage de convois d'armes vers le Haut-Karabakh. Ce « rééquilibrage » de la situation, acquis au prix de nombreuses victimes de part et d'autre, pourrait peut-être favoriser la recherche d'un accord. Cependant les multiples « cessez-le-feu » conclus ces derniers mois n'ont jamais été suivis d'effet.

JAN KRAUZE

3 000e mort en Irlande du Nord

Un catholique de dix-neuf ans a été tué, dans la soirée du jeudi 27 août, devant un club de sport de Belfast. L'assassinat a été revendiqué par la section de Belfast de l'Organisation de libération du peuple irlandais (IPLO), l'une des factions républicaines. Le chef de l'IPLO, *M. Jimmy Brown*, avait été tué la semaine dernière par cette même section de Belfast, et le jeune footballeur assassiné jeudi avait aidé à porter son cercueil. *Hugh* Mac Kibben est la trois millième victime des violences en Irlande du Nord depuis le *début des troubles en 1969*. – *(AFP, Reuter.)*

Les prix ont augmenté en France de 0,3 % en juillet

Les prix de détail ont augmenté de 0,3 % en juillet après 0,3 % en juin, a confirmé l'INSEE vendredi 28 août. La hausse des prix atteint donc 1,7 % depuis le début de l'année, et 2,9 % en glissement sur un an (juillet 1992 comparé à juillet 1991). En juillet, les prix des produits alimentaires sont restés stables, tandis que ceux des *produits manufacturés ont augmenté* de 0,2 %, ceux des services progressant de 0,5 %.

Compromis dans le scandale financier Sagawa

M. Shin Kanemaru, vice-président du Parti libéral-démocrate japonais, a démissionné

Au Japon, les scandales se suivent et se ressemblent. L'affaire Sagawa Kyubin, qui avait déjà entraîné, depuis mars dernier, la mise en cause de parlementaires de divers partis, vient de faire sa première victime de taille avec la démission, jeudi 27 août, de M. Shin Kanemaru. Le « faiseur de rois », le « shogun de l'ombre » du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir – dont il était le vice-président et en fait l'homme fort – le chef du clan Takeshita, le plus important du PLD et dont est issu le premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, a trébuché pour 4 petits millions de dollars qu'il a acceptés comme contribution électorale « secrète ».

Cet argent, il l'a reçu d'une société de transports dont les liens avec une des principales organisations de Yakuza (la Mafia nippone) étaient connus après l'avoir, a-t-il dit, une première fois, refusé. Il a eu un peu plus de scrupules que les quelque deux cents politiciens qui ont encaissé sans sourciller des *enveloppes de Sagawa, selon une* tradition fortement ancrée et qui mine la vie politique japonaise.

L'an dernier, le fils de M. Kanemaru avait lui-même bénéficié d'un *traitement* de faveur d'une grande maison de courtage. Dans la pure *tradition* japonaise, M. Kanemaru a reconnu sa « responsabilité » et présenté ses excuses. Il n'en conserve pas *moins, pour le moment, et son* influence, et son siège à la Diète. Lui qui avait aidé le chef de son clan à arriver au pouvoir, puis sorti de l'ombre, au moment où le *Japon* se cherchait un *premier* ministre « propre », M. Kaifu, avant de le lâcher en faveur de M. Miyazawa, a joué, tout au long de sa carrière – il est âgé de soixante-dix-sept ans – un rôle déterminant tant en politique intérieure qu'étrangère.

Par exemple, il était allé en 1990 en Corée du Nord présenter des excuses pour le comportement de son pays pendant l'occupation impériale, ou avait, l'an dernier, proposé de « racheter » à la Russie les Kouriles. En mars dernier, il *avait échappé aux balles d'un tueur* d'extrême droite.

Le PLD, qui s'était tiré au mieux des *élections* sénatoriales de juillet, devait se réunir d'urgence pour examiner les conséquences du départ de M. Kanemaru, alors que la justice se penche déjà sur une autre affaire, l'origine douteuse de fonds qu'aurait reçus le gouverneur de la province de Niigata. Après l'affaire Lockheed, le scandale Recruit Cosmos, le lavage de linge sale a repris dans le microcosme politique nippon, qui n'en avait guère besoin alors que se met en place un vaste plan de relance d'une économie malmenée par la crise *(voir en pages économiques)*.

PATRICE DE BEER

EN BREF

□ **La police a délogé des manifestants kurdes qui occupaient des locaux du ministère de la santé à Paris.** – La police a délogé par la force, jeudi 27 août, une soixantaine de manifestants de l'Union des jeunes révolutionnaires kurdes qui occupaient l'antenne humanitaire du ministère de la santé à Paris pour protester *« contre les massacres perpétrés par l'Etat turc contre des Kurdes à Sirnak* [sud-est de la Turquie] *et le silence de l'Etat et des médias français »*. Les événements de Sirnak ont déjà provoqué plusieurs manifestations kurdes ces derniers jours en France et en Europe. Dans un communiqué, jeudi 27 août, les autorités turques ont réaffirmé leur volonté de mettre fin à la rébellion kurde *« dans et hors du pays »*. – *(AFP.)*

□ **Incendie à la centrale nucléaire de Saint-Alban.** – Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 27 au 28 août dans la partie non nucléaire du réacteur n° 2 de la centrale de Saint-Alban-Saint-Maurice (Isère). Le sinistre, qui s'est produit vers 1 h 40 sur le turbo-alternateur de l'installation, a été maîtrisé après trois heures d'efforts. Il a aussitôt entraîné la mise en arrêt automatique du réacteur qui n'a pas été affecté. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de cet incident dû vraisemblablement à une fuite d'hydrogène.

□ **CHINE : trente-deux cadres du PC et de l'administration tués dans un accident de la route.** – On apprend aujourd'hui que trente-deux personnes sont mortes dans un accident de la route, le 17 août, en Chine. Un camion qui transportait soixante-cinq cadres du Parti communiste et de l'administration à une réunion dans le sud de la Chine est tombé dans un ravin, a annoncé, vendredi 28 août, le quotidien *Wen Hui Bao* de Shanghaï. Plus de trente autres personnes ont été blessées. – *(Reuter.)*

Avant le référendum

M. Méhaignerie souhaite une réunion commune de l'opposition

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a invité les dirigeants de l'opposition, jeudi 27 août, au cours d'une conférence de presse, à *« se réunir à la veille du référendum pour demander aux Français d'apporter leur « oui » à l'Europe de la même façon qu'ils exprimeront leur « non » au Parti socialiste aux élections législatives de 1993 »*. *« Nous disons à nos amis de l'opposition que l'Europe n'est pas un acquis définitif et qu'elle demande une énergie farouche »*, a-t-il ajouté en se prononçant pour *« un « oui » de conviction et de raison »*.

Commentant les déclarations de M. Chirac, l'ancien ministre a estimé que le président du RPR avait su *« prendre ses responsabilités quand et comment il le fallait »*. *« Maintenant*, a-t-il dit, *j'ai confiance dans le fait que 90 % des responsables de l'opposition vont se battre ensemble pour le « oui » à l'Europe »*. M. Méhaignerie a dénoncé les *« hommes politiques irresponsables »* qui tentent d'exploiter contre le traité de Maastricht les mécontentements des Français.

Il a également critiqué ceux qui s'en prennent aux technocrates de Bruxelles. *« Ce sont des boucs-émissaires trop faciles*, a-t-il déclaré. *Ce n'est pas digne d'hommes et de femmes qui ont exercé des responsabilités gouvernementales. »*

□ **Le Rassemblement pour le non, de MM. Pasqua et Séguin, participera à la campagne officielle pour le référendum sur le traité de Maastricht.** – Le *Journal officiel* a publié, jeudi 27 août, un arrêté signé du premier ministre et du ministre de l'intérieur fixant la liste des onze organisations politiques habilitées à participer à la campagne officielle pour le référendum. Il s'agit, dans l'ordre de réception de leur demande auprès du ministre de l'intérieur, du PS, du MRG, de Génération Ecologie, du RPR, du CNI, des Verts, du PCF, du Front national, de l'UDF, du Rassemblement pour le non au référendum (de MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin) et du CDS. Le décret du 6 août précisait que pourraient participer à la campagne *« les partis et groupements politiques représentés au sein d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale ou au Sénat »*, ainsi que ceux qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés aux dernières élections régionales.

□ **M. Le Pen compare le traité de Maastricht au sida.** – M. Jean-Marie Le Pen, parlant du traité de Maastricht, jeudi soir, sur TF 1, a déclaré : *« C'est comme le sida, nous sommes dans la zone de séropositivité. On est dans la phase où on ne se rend pas compte de la maladie. »* Il a appelé les Français à donner le 20 septembre *« la grande claque du « non » à la clique du « oui »*.

□ **M. Kaspar (CFDT) : les salariés « ont intérêt » à la ratification du traité de Maastricht.** – M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a estimé, jeudi 27 août sur RTL, que les salariés *« ont intérêt »* à ce que le traité de Maastricht soit ratifié, car *« il est le premier accord européen à reconnaître que le social est un élément constitutif de la construction européenne »*. Adopté, le texte permettra notamment à la Commission, selon M. Kaspar, de prendre des décisions en matière de conditions de travail, d'égalité entre hommes et femmes et de santé, selon la règle de la majorité qualifiée et non plus de l'unanimité.

M. Charles Pasqua invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Pasqua, ancien ministre, fondateur du Rassemblement pour le « non », sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 30 août de 18 h 30 à 19 h 30.

Le président du groupe RPR du Sénat, président du conseil général des Hauts-de-Seine, répondra aux questions d'Olivier Biffaud et d'André Passeron, du *Monde*, et de Richard Arzt et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

« Le grand jury RTL-*le Monde* » organisera ensuite des face-à-face entre partisans et adversaires de la ratification du traité de Maastricht. Le dimanche 6 septembre, de 18 h 30 à 19 h 30, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, sera opposée à M. Philippe de Villiers, ancien ministre, député UDF de la Vendée, président de Combat pour les valeurs.

Le dimanche 13 septembre, M. Jean *François-Poncet*, ancien ministre, sénateur UDF de Tarn-et-Garonne, président du Mouvement européen, sera face à M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, député socialiste de Belfort, partisan du « non ».

Ces deux face-à-face seront animés par André *Passeron* pour *le Monde* et Henri Marque pour RTL.